Montréal jeudi 29 octobre 2009 Le plus grand quotidien français d'Amérique
126e année N°9 52 pages, 4 cahiers

75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées



La vaccination ? Yes sir !

LA CHRONIQUE DE PIERRE FOGLIA PAGE A5

cyberpresse.ca
LA PRESSE

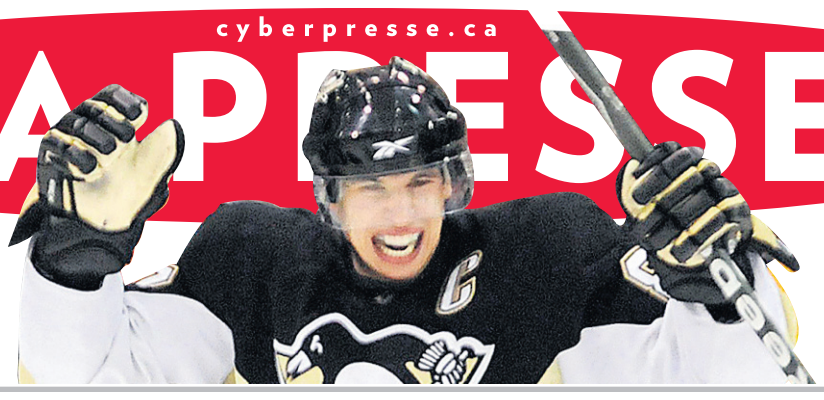


PHOTO DAVID DENOMA, REUTERS

1 **6**

SOIRÉE CROSBY !

SPORTS PAGES 1 À 3



Des gens se sont heurtés à des portes closes dans un centre de vaccination à Longueuil.
PHOTO ROBERTSKINNER, LA PRESSE

A (H1N1)

LA GRIPPE GAGNE DU TERRAIN

Malgré certains ratés, un centre a même manqué de doses, les autorités affirment que la situation est sous contrôle.
PASCALE BRETON PAGES A2 À A5

Serons-nous vaccinés à temps ?
RIMA ELKOURI PAGE A3

CÉLINE DION

Encore 500 millions de fans à conquérir en Amérique latine
NATHAËLLE MORISSETTE
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



PHOTO FOCUS 1

EXCLUSIF CONTRATS À LA VILLE DE MONTRÉAL

COLLUSION MODE D'EMPLOI



Quand la peur dicte les appels d'offres. Témoignage troublant d'un entrepreneur qui souhaite voir ce système s'effondrer.
FRANCIS VAILLES PAGE A6

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Leader recherché
« Montréal a désespérément besoin d'une relève en politique municipale »
L'ÉDITORIAL D'ANDRÉ PRATTE PAGE A24



Le blues des anglophones
MICHÈLE OUIMET PAGE A10

PRIX FÉLIX

QUEBECOR SONGE À CRÉER SON PROPRE GALA

À moins d'une entente avec l'ADISQ, les artistes associés à Quebecor ne seront pas admissibles aux mises en nomination pour les Félix de 2010.
ALAIN BRUNET
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1

LA PRESSE AFFAIRES

L'ONTARIO EN ARRACHE, LE QUÉBEC ÉCOPE

Les entreprises ontariennes passent un mauvais quart d'heure. Cette triste situation aura aussi des effets au Québec, car la province devra se priver de 225 millions en péréquation.
STÉPHANE PAQUET PAGE 1

GROS COUP D'HYDRO

Si Hydro-Québec réussit à mettre la main sur Énergie New Brunswick, elle héritera de 370 000 clients de plus, mais, surtout, d'un accès accru au marché américain.
HÉLÈNE BARIL PAGE 1

SONDAGE CROP-*LA PRESSE*

LES QUÉBÉCOIS SE DISENT CONFIANTS...

... même s'ils estiment que la récession est loin d'être terminée.
MAXIME BERGERON PAGES 2 ET 3



ACTUALITÉS

300 000 $: LE PRIX DE LA LIBERTÉ

Abandonner ses trois enfants ou rester cloîtrée avec eux ? C'est le dilemme de Nathalie Morin, Québécoise séquestrée en Arabie Saoudite depuis trois ans. Le Canada fait-il tout ce qu'il peut pour l'aider ? *La Presse* fait le point sur cette affaire.
AGNÈS GRUDA
PAGE A15

L-V 6 21924 98765 1

***Mon clin d'œil* STÉPHANE LAPORTE**
Idée pour ceux qui vont passer l'Halloween à Montréal : se déguiser en enveloppe brune.

Venez voir mon blogue ! **cyberpresse.ca/laporte**



8 JOURS EXCEPTIONNELS
Du 23 au 31 octobre

Une fois par an, pendant 8 jours, Roche Bobois vous offre des prix exceptionnels sur toute sa collection.
8 jours pour satisfaire tous vos rêves de décoration.

LAVAL
Quartier Laval, 660 Boulevard Le Corbusier, L7
450-688-6000 laval@roche-bobois.com

MONTRÉAL
505 Avenue du Président Kennedy
514-350-9070 montreal@roche-bobois.com

OTTAWA
22 York Street 613-860-3273
ottawa@roche-bobois.com

TORONTO
101 Parliament Street 416-366-3273
toronto@roche-bobois.com

Accord D Desjardins

rochebobois PARIS
www.roche-bobois.com

RYTHME, canapé composable par element, tissus MISSONI HOME
1974360A
1974399

GRIPPE A (H1N1) LA DEUXIÈME VAGUE

MONTRÉAL GRIPPÉ

95 cas de grippe A (H1N1) confirmés *

12 hospitalisations, dont deux aux soins intensifs *

16 des foyers d'éclosion ont été déclarés dans

12 écoles primaires et quatre écoles secondaires **



* Cas répertoriés depuis le début de la deuxième vague ** Depuis la rentrée scolaire

LES CAS AUGMENTENT,

La santé publique de Montréal a recensé 15 nouveaux cas de grippe A (H1N1) en 24 h, mais assure être « en contrôle de la situation ». De leur côté, obstétriciens et gynécologues s'inquiètent de la réticence de plusieurs femmes enceintes de se faire vacciner.

PASCALE BRETON

Les cas de grippe A (H1N1) qui augmentent et le décès, cette semaine, d'un jeune hockeyeur ontarien en bonne santé accentuent l'inquiétude parmi la population, mais la santé publique de Montréal affirme que la situation est sous contrôle.

« Il y a une augmentation de l'activité, une augmentation des gens qui se présentent avec des symptômes d'allure grippale. C'est notable depuis la dernière fin de semaine, mais actuellement, nous sommes en contrôle de la situation », indique la directrice générale adjointe à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Louise Massicotte.

En moins de 24 heures, de lundi à hier, une quinzaine de nouveaux cas ont été enregistrés. Pendant la même période, cinq écoles primaires et trois écoles secondaires situées dans l'île de Montréal ont déclaré des foyers d'éclosion, c'est-à-dire que 10 % des élèves d'une même classe ou d'un même niveau avaient des symptômes d'allure grippale comme de la toux, de la fièvre ou des maux de gorge.

Depuis le début de la deuxième vague, 95 cas de grippe A (H1N1) ont été confirmés à Montréal. Un total de 12 personnes ont été hospitalisées, dont deux aux soins intensifs.

La ligne Info-Santé (811) est également submergée d'appels de gens qui présentent des symptômes d'allure grippale ou qui sont simplement inquiets.

Mais pour le moment, la santé publique n'envisage pas de devancer la campagne de vaccination massive, ni de changer l'ordre de priorité établi pour les groupes vulnérables.

« La limite est le nombre de vaccins disponibles », souligne le directeur de la santé publique de Montréal, le Dr Richard Lessard. Ce n'est pas avant le début de novembre que la région sera en mesure de recevoir les quantités maximales dont elle a besoin chaque semaine pour vacciner la population, soit 200 000 doses.

« On ne veut pas le modifier maintenant (l'ordre de priorité), mais si la situation se détériorait, c'est évident qu'on pourrait reconsidérer nos priorités et on travaille déjà sur des scénarios alternatifs », ajoute le Dr Lessard.

« On démarre un exercice de grande envergure. (...) C'est normal qu'il y ait des ajustements en cours de route. »

— David Levine, président de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal

À Montréal, la campagne de vaccination massive débutera le 6 novembre. Ailleurs, notamment en Montérégie, cette campagne débute dès lundi prochain.

Cette semaine, la vaccination est plutôt destinée aux grands malades hospitalisés et aux travailleurs de la santé. Mais certains centres de vaccination ont été pris d'assaut hier.

C'était le cas à Longueuil, où un centre a même manqué de doses parce que trop de personnes s'étaient présentées sur l'heure du midi.

La situation se place à Montréal

À Montréal, les choses rentrent dans l'ordre graduellement. L'Agence de santé et des services sociaux de Montréal se défend d'ailleurs d'avoir pris du retard dans la distribution des doses de vaccin.

« On démarre un exercice de grande envergure. (...) C'est normal qu'il y ait des ajustements en cours de route », affirme le président et directeur général de l'Agence, David Levine.

Hier matin, 56 des 120 sites identifiés pour la vaccination des travailleurs de la santé avaient reçu leurs doses de vaccin. Le CHUM et le CUSM ont ainsi pu commencer la vaccination des patients les plus malades hospitalisés sur les étages ainsi que du personnel et des médecins travaillant aux urgences et aux soins intensifs.

D'ici le 6 novembre, 110 000 personnes devraient ainsi avoir été vaccinées dans l'île de Montréal, ajoute M. Levine.

« La raison pour laquelle l'ensemble des doses n'est pas distribuée, c'est pour des raisons de protection du vaccin lui-même », complète le directeur de la santé publique de Montréal, le Dr Richard Lessard. Le vaccin est notamment sensible à la lumière et doit être entreposé dans un endroit à température déterminée, si bien que l'Agence ne distribue que les quantités nécessaires à la fois.

Les délais dans le début de la vaccination à Montréal ont eu des échos jusqu'à l'Assemblée nationale hier. Questionné par l'opposition qui déplore les ratés et la confusion qui existe, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a reconnu avoir fait part de ses « inquiétudes » à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal à ce sujet.

« Pour rassurer la population, il y a quelques endroits où il y a eu des difficultés qu'on corrige très rapidement. Mais, pour l'ensemble du Québec, la vaccination est très bien entreprise », a souligné le ministre. À ce jour, Québec a investi 200 millions pour la lutte contre la grippe A (H1N1).

— Avec la collaboration de Tommy Chouinard et de Tristan Péloquin

CYBERPRESSE.CA

VACCIN POPULAIRE

Voyez notre vidéo sur un centre de vaccination qui a manqué de doses.
cyberpresse.ca/vaccin

FEMMES ENCEINTES

Les obstétriciens et gynécologues sont inquiets

PASCALE BRETON

Les craintes et les réticences d'un grand nombre de femmes enceintes à se faire vacciner inquiète l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec.

« On demande à ce qu'elles soient vaccinées en premier, mais surtout, qu'elles soient rassurées de le faire », explique la présidente de l'Association, la Dre Corinne Leclercq.

Dès la 14e semaine de grossesse, soit le début du deuxième trimestre, les femmes peuvent recevoir le vaccin avec adjuvant. Et elles devraient le faire, puisque la deuxième vague de grippe A (H1N1) est bel et bien commencée, insiste la Dre Leclercq.

Les femmes enceintes ne sont pas plus à risque de contracter le virus, mais plus susceptibles de subir des complications si elles sont infectées.

Si, au départ, la recommandation était d'utiliser un vaccin sans adjuvant pour les femmes enceintes, il semble maintenant qu'il soit efficace et sécuritaire d'utiliser le vaccin avec adjuvant pour ce groupe de population. es bénéfices seraient supérieurs aux risques.

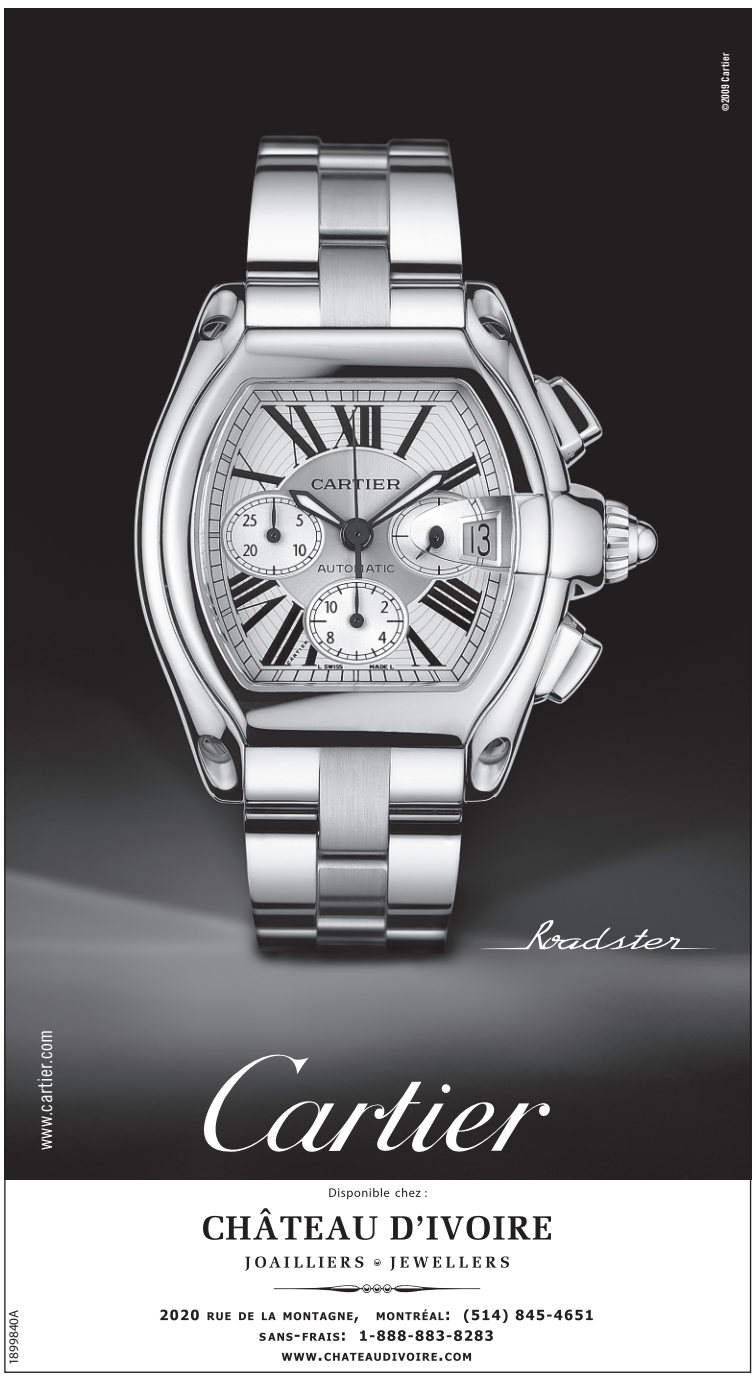
Les femmes enceintes ne sont pas plus à risque de contracter le virus, mais plus susceptibles de subir des complications si elles sont infectées.

D'ailleurs, il existe certains désavantages à utiliser le vaccin sans adjuvant, souligne aussi la Dre Leclercq. Il semble moins efficace, donc il pourrait nécessiter plus d'une dose, sans compter que la charge virale qu'il contient est plus élevée.

Les femmes enceintes de moins de trois mois sont plus craintives puisque c'est la période où le fœtus se forme. « La communauté scientifique ne peut pas prouver hors de tout doute qu'effectivement, il n'y a aucun risque de malformation », indique la présidente de l'Association.

Pour ces femmes, un vaccin sans adjuvant sera disponible d'ici une semaine ou deux.





GRIPPE A (H1N1) LA DEUXIÈME VAGUE

EN 24 HEURES

15 nouveaux cas confirmés

8 nouveaux foyers d'éclosion se sont déclarés dans des écoles

les 19 octobre et 20 octobre

QUE FAIRE...

On reste à la maison si on ressent :
fièvre et fatigue générale.

On consulte un médecin si on ressent :
essoufflement, fièvre, difficulté respiratoire.

Visite aux urgences ou appel au 911 en cas de :
fièvre, difficulté à respirer, lèvres bleues, raideur dans la nuque, convulsions.

INFORMATION

Pour des renseignements sur la pandémie ou pour savoir quand et où se faire vacciner :

www.pandemiequebec.gouv.qc.ca
514-644-4545

L'INQUIÉTUDE AUSSI



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Caroline Maurice et ses enfants, Thomas, 2 ans, et Laurianne, 7 mois, ont dû rebrousser chemin hier quand ce centre de vaccination de l'arrondissement de Saint-Hubert, à Longueuil, a épuisé sa réserve de doses.

Serons-nous vaccinés à temps ?



RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

« Moins les gens sont vaccinés, plus il y aura des gens qui mourront parce qu'il n'y a pas de place aux soins intensifs », a dit le Dr Gaétan Barrette, invité au micro de Christiane Charette, avant-hier.

Dans un virulent plaidoyer pro-vaccin qui n'a laissé personne indifférent, le président de la Fédération des médecins spécialistes a sans doute réussi à convaincre bien des indécis de se faire vacciner contre la grippe A (H1N1).

Le discours alarmiste du Dr Barrette – il avouait lui-même jouer à l'épouvantail – avait le mérite d'être efficace. Quand un médecin spécialiste vous dit avec assurance que votre décision de ne pas vous faire vacciner est directement liée à la mort de dizaines, voire de centaines de personnes qui risquent de ne pas obtenir les soins dont ils ont besoin, ça secoue un peu.

Ce qui secoue encore plus, ce sont ces premiers récits crève-cœur sur ces adolescents ontariens qui ont été fauchés par le virus. Discuter du vaccin quand la menace n'est qu'un grand mot est une chose. Mais lorsque la pandémie a un visage, c'en est une autre.

Alors qu'on prévoit que le pire pourrait survenir dès la mi-novembre, la question n'est plus tant de savoir si, oui ou non, il faut se faire vacciner. Mais plutôt : serons-nous vaccinés à temps ?

« C'est trop long ! » a dit le Dr Barrette, en faisant référence au fait que ses propres enfants ne pourront recevoir le vaccin que le 7 décembre – date à partir de laquelle les enfants de plus de 5 ans et les adultes en bonne santé pourront se faire vacciner.

Pour éviter un taux d'absentéisme élevé chez les travailleurs de la santé, il aurait été préférable de leur permettre de faire vacciner leur famille en priorité, a plaidé le Dr Barrette. Il a sans doute raison. Mais quand on voit qu'on a déjà du mal à faire vacciner les travailleurs de la santé inquiets, cela semble irréaliste.

Combien de parents se sont raidis en entendant l'histoire de ce hockeyeur ontarien de 13 ans, en pleine santé, qui a été foudroyé par la grippe A (H1N1) en moins de 48 heures ?

En Ontario, la question des cas prioritaires s'est posée avec acuité à la suite de la mort foudroyante d'un adolescent de 13 ans. On a décidé de changer l'ordre de vaccination. À New York, on a commencé hier matin à faire vacciner les enfants directement dans les écoles. Ici, les autorités de la Santé publique ont décidé de ne pas changer l'ordre des priorités, à moins que de nouvelles indications scientifiques les poussent à réviser leur scénario.

« Ce qu'on veut, c'est protéger le plus possible puis le plus rapidement possible les clientèles vulnérables », a dit hier le ministre Yves Bolduc. C'est l'attitude la plus responsable dans les circonstances. Sauf que lorsqu'on voit à quelle vitesse le virus se répand dans les écoles, lieu de propagation par excellence, lorsqu'on voit comment il peut, dans des cas rares, mais néanmoins réels, faucher des jeunes qui étaient, hier encore, en pleine santé, il y a lieu de s'inquiéter.

Combien de parents, qui prenaient la menace à la légère jusqu'à présent, se sont raidis en entendant l'histoire de ce hockeyeur ontarien de 13 ans, en pleine santé, qui a été foudroyé par la grippe A (H1N1) en moins de 48 heures ? Samedi, il toussait et avait mal à la gorge, mais il était quand même assez en forme pour participer à son tournoi de hockey. Dimanche, sa mère l'a amené à la clinique, où on a examiné ses poumons sans rien noter d'anormal. Lundi, il est mort.

Que dites-vous à la population pour la rassurer ? ai-je demandé à Dominique Breton, porte-parole du ministère québécois de la Santé. Sans nier que la situation puisse être inquiétante pour les parents, elle m'a parlé de l'importance d'une saine hygiène et du lavage de mains. Elle m'a aussi parlé de la vaccination qui demeure le meilleur moyen de se protéger. Mais comme la majorité des gens ne pourront se faire vacciner avant le 7 décembre, bien après le pic prévu dès la mi-novembre, le message reste pour le moins ambigu.

La panique est bien mauvaise conseillère. Des experts ontariens rappellent avec raison que les cas gravissimes et foudroyants sont rares. Parmi les gens en bonne santé, on estime qu'une personne sur 20 contractera une forme brève et déplaisante du virus H1N1. Les chances d'en mourir sont d'environ 1 sur 250 000. Si vous cédez à la panique, rappelez-vous tout de même, en vous lavant les mains, que les risques de mourir d'un accident de voiture sont 20 fois plus élevés.

Dans la vie comme dans les pandémies, on ne peut évidemment tout prévoir. La façon dont une personne en santé réagit au virus H1N1 est tout à fait imprévisible. Impossible de prédire quel jeune de 18 ans, de 10 ans ou de 30 ans, qui était auparavant en bonne santé, devra être branché à un ventilateur, a dit lundi le directeur de l'Agence de la santé publique du Canada. Or, ce n'est pas tout à fait vrai, a rappelé hier un éditorial du *Globe and Mail*. On peut prédire sans se tromper que cela n'arrivera pas aux jeunes de 18 ans, de 10 ans ou de 30 ans qui auront été vaccinés à temps. Il reste à savoir si tous auront le temps d'être vaccinés à temps.

Pour joindre notre chroniqueuse : **rima.elkouri@lapresse.ca**

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES **13**
Astrologie du jour	AFFAIRES **14**
Bourses	AFFAIRES **7-8**
Décès	AFFAIRES **11 et 12**
Forum	A **24-25**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **23**
Monde	A **22-23**
Petites annonces	AFFAIRES **4 et 9**
Sudoku	AFFAIRES **4**
Trait d'union	AFFAIRES **14**

Météo
Passages nuageux et vents légers, maximum **10**, minimum **4**.
AFFAIRES **9**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

GRIPPE A (H1N1) LA DEUXIÈME VAGUE

DANS LES CLINIQUES ET LES HÔPITAUX

Questions et admissions à la hausse

CATHERINE HANDFIELD

La deuxième vague de grippe A (H1N1) provoque beaucoup d'inquiétude au sein de la population. Depuis une semaine, les cliniques médicales sont submergées d'appels, et les médecins, bombardés de questions.

Le téléphone n'a pas dérougi hier à la clinique médicale 4470, rue Beaubien Est, à Montréal. La réceptionniste, Louise Leclerc, a répondu à une multitude d'interrogations sur la grippe A (H1N1). Les deux tiers des appels portaient sur le nouveau virus, estime-t-elle.

« C'est épouvantable! a lancé Mme Leclerc, jointe en après-midi. Une dame vient de m'appeler pour me demander si elle doit se procurer un papier prouvant qu'elle peut se faire vacciner en priorité. À mon avis, le message des autorités de santé publique ne passe tout simplement pas. »

Plusieurs personnes appellent dans les cliniques pour s'informer des modalités de la vaccination, ajoute Angélique, la réceptionniste de la clinique médicale Laval-des-Rapides. Des gens se sont même présentés sur place dans l'espoir de recevoir le vaccin.

Les médecins doivent eux aussi composer avec les interrogations de leurs patients, selon Louis Godin, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Le Dr Godin a pris part hier après-midi à une conférence téléphonique avec les présidents des 19 associations de la province.

« Nos médecins nous ont dit qu'ils ont constaté plus d'inquiétude chez les patients au cours des derniers jours. Les gens qui consultent ont beaucoup de questions par rapport à la grippe A (H1N1). »



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Ces ambulanciers ne prennent pas de risques et se protègent contre le virus de la grippe A (H1N1) en portant un masque.

Conséquence: les médecins doivent accorder plus de temps à leur patient, ce qui met « beaucoup de pression sur le système de santé », selon Louis Godin.

Hausse d'affluence

La deuxième vague de grippe A (H1N1) provoque une légère hausse d'affluence dans certaines cliniques sans rendez-vous. À l'ouverture de la clinique CAMU Longueuil, hier, 30 patients attendaient déjà la réceptionniste.

Les cliniques de la Montérégie, de la couronne ouest de Montréal, de l'Estrie et de la Mauricie sont particulièrement achalandées, selon Louis Godin. « Les médecins ont observé plus de syndromes d'allure grippale, indique-t-il. On présume que l'activité commence à être de plus en plus importante dans ces régions-là. »

Les urgences des hôpitaux de la région métropolitaine ont également été légèrement plus occupées. Des porte-parole de plusieurs établissements ont confirmé à *La Presse* que des patients atteints du virus étaient hospitalisés.

Plusieurs hôpitaux ont modifié leur politique. Certains établissements, comme l'hôpital du Sacré-Cœur, dirigent les patients présentant des symptômes de grippe dans des cliniques afin d'éviter une propagation.

Au CHUM, les gens qui pourraient être porteurs attendent dans une zone séparée. Des établissements montréalais refusent les visiteurs de moins de 18 ans et limitent les heures de visite. On insiste un peu partout pour que les patients qui toussent portent un masque et se lavent les mains.

Patience, dit Ottawa

Les files d'attente étaient prévues et devraient se résorber

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Les autorités de la santé publique demandent aux Canadiens d'être patients face à la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1), qui bat son plein dans l'ensemble du pays.

Les files d'attente sont « normales », étaient prévues au plan de lutte contre la pandémie et vont se résorber avec le temps, a assuré hier la ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq.

Dans plusieurs villes, notamment au Québec, des centaines de citoyens ont dû attendre de longues heures avant de recevoir le fameux vaccin contre la grippe A (H1N1), certains ont même été contraints de rentrer à la maison bredouilles. À Montréal, des ratés dans la distribution des vaccins dans certains hôpitaux ont retardé l'ensemble de la campagne de vaccination.

Ottawa a confirmé, par ailleurs, que 6 millions de doses auront été distribuées partout au Canada avant la fin de la semaine. « Attendre pour recevoir le vaccin, ça vaut la peine si ça permet d'éviter d'attendre dans les salles d'urgence des hôpitaux parce qu'on a contracté le virus », a souligné l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, le Dr David Butler-Jones.

La deuxième vague de la pandémie n'en est encore qu'à ses débuts, a-t-il estimé. Il est donc primordial, selon lui, qu'une majorité de Canadiens se fasse immuniser dans les prochaines semaines. « Le vaccin demeure le meilleur moyen de lutter contre le virus, a dit M. Butler-Jones. Entre-temps, il faut redoubler d'efforts pour prévenir la propagation. »

Santé Canada suggère donc aux personnes malades d'éviter de voyager, mais surtout de ne pas prendre les transports en commun – autobus, trains, avions – dans lesquels les risques de propagation sont grands. La ministre a rendu publiques, hier, de nouvelles lignes directrices pour prévenir la transmission du virus dans les transports.

À la Chambre des communes, les libéraux de Michael Ignatieff ont vivement reproché au gouvernement conservateur d'avoir mal informé la population concernant la grippe A (H1N1), de sorte que maintenant, plusieurs Canadiens hésitent à se faire vacciner.

? ? ? ! !

CREPUQ
CONFÉRENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

LA PRESSE

Le savoir fait grandir

16 établissements universitaires.
50 activités gratuites. Tant à découvrir.
Visitez-nous en ligne.

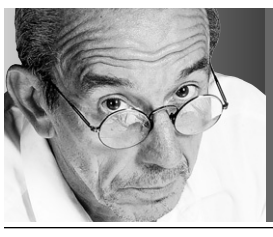
{ les journées du savoir.ca }

Du 4 au 7 novembre

2011080A

2011083

La vaccination ? Yes sir !



PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

En attendant de mourir de la A (H1N1), je suis déjà un petit peu malade du débat qu'elle suscite. Malade de ce que j'entends, de ce que je lis, des courriels que je reçois, genre celui-ci : *Le débat (ou plutôt l'absence de débat) télévisé d'hier soir à RDI avait sans doute pour but d'alimenter la panique et d'inciter les gens à se faire vacciner...* Ouf, j'en ai des frissons, docteur.

Les pouvoirs publics font ce qu'ils peuvent pour inciter un maximum de citoyens à aller se faire vacciner, c'est leur job, et jusqu'ici, je trouve qu'ils font une sacrée bonne job.

Une campagne de peur ? La peur bat déjà la campagne. Les médias, même en rapportant l'information avec sobriété et professionnalisme, les médias, par leur seul nombre, saturent déjà l'actualité de ce virus-là.

Mais en elle-même, l'information officielle qui émane des services publics est très claire. Elle établit avec pondération la dangerosité du virus A (H1N1) : plus dangereux que le virus de la grippe habituelle, beaucoup moins que celui de la grippe espagnole, qui a fait 50 millions de morts en 1918. Et établit tout aussi clairement que le pire qui n'arrivera certainement pas *peut* arriver. Un virus qui résisterait aux antiviraux, le tiers de la population du Québec qui tombe malade, des milliers de morts, et là oui, bonjour la panique.

Les pouvoirs publics ont la responsabilité d'envisager le pire, sans le marteler, sans l'agiter, ils ont le devoir de le prévenir. Et la meilleure prévention c'est la vaccination massive.

On a dressé la liste de groupes à risque, le personnel soignant, les très jeunes enfants, les parents de nourrissons, les femmes enceintes, les malades chroniques, les ados, et on a lancé l'opération lundi au Québec, avec des ratés évidemment ; il faudra bien deux ou trois semaines pour roder la machine.

En attendant, j'ai reçu le prospectus des services de santé. Mon groupe d'âge est attendu à partir du 30 novembre au CLSC de Cowansville ; je pourrais aller aussi à Bedford ou à Farnham. Tout est là, les adresses, le site internet, les numéros de téléphone. Je viens d'appeler à Bedford pour tester l'info : excusez-moi, madame, je dois partir en voyage le 15 novembre ; mon groupe n'est pas appelé avant le 30... Dans ce cas, présentez-vous à partir du 9, m'a dit la dame.

J'entends ici et là que les choses vont si lentement et que le virus va si vite, qu'on fait tout cela pour rien.

Quatre jours, sacrament ! Donnez une chance à l'intendance de planter sa tente.

Mais j'entends surtout ceux qui répètent encore et encore que le vaccin est sûrement plus dangereux que le virus, que les adjuvants utilisés dans les vaccins pour amplifier leur effet sont imprévisibles ; je ferai remarquer à ceux-là qu'au verso de la carte qu'ils doivent avoir reçue des Services sociaux, il est écrit en rouge que *la vaccination est volontaire*. Ça, ça veut dire que si tu ne veux pas y aller, tu n'y vas pas.

Fiancée, vas-tu aller te faire vacciner ?

Non.

Pourquoi ?

Parce que ça ne me tente pas.

Je trouve que c'est une crisse de bonne raison. La seule peut-être.

Moi, je vais aller me faire vacciner parce que ça me tente. Aussi, je l'ai dit, parce que je n'en peux plus des niaiseries qui se racontent sur le Net. Aussi parce que mon ami (j'exagère) Amir Khadir, qui sait un petit peu plus que vous et moi de quoi on parle (il est microbiologiste), demande aux gens d'aller se faire vacciner « au cas où cette grippe deviendrait meurtrière ». Quelqu'un dans la salle pour accuser Amir d'être à la solde des multinationales pharmaceutiques ?

Outre les mauvaises raisons d'aller me faire vacciner que je viens de décliner, une plus mauvaise encore : je vais y aller *parce qu'on me dit d'y aller*. Tu ne peux pas t'obstiner toujours sur tout, tout le temps. Des fois, ça repose d'être un bon petit soldat qui marche au pas.

Deuxième classe Foglia ! À la vaccination et que ça saute !

Yes, sir.

LE BONHEUR — Je débroussaillais au bout du jardin quand j'ai trouvé sur une souche d'érable à Giguère une bonne poignée de pleurotes, assez pour un fond de poêle.

Le même jour, le voisin du bout de chemin, il élève des moutons et des lapins, m'appelle pour me dire qu'il a fait tuer une dizaine de ses lapins ; est-ce que je voulais les foies ? Tu parles que je les veux ! Quand je pense qu'avant de lui dire que j'étais preneur, l'abattoir les jetait ! Anyway, je parlerai une autre fois du dégoût de ce pays pour les abats et de son goût pour une gastronomie décorative aux additions himalayennes.

J'ai payé les foies trois sous ; en déballant le paquet, j'y ai trouvé, en plus des foies, les rognons et les cœurs.

Dix petits cœurs de lapin aux pleurotes. Le bonheur pour trois sous.

MAXIME — Des nouvelles de mon ami Maxiiiime. Il me rappelle qu'on s'écrit depuis 2002 qu'on ne se dit jamais rien, mais là ça fait vraiment longtemps qu'on ne s'est rien dit. Il est toujours au Japon, il enseigne dans une école secondaire à Nagoya...

Depuis la dernière fois je me suis marié ; ma femme Naomi est en train d'écouter un film avec Brad Pitt, Benjamin Button, *tout en cuisinant du poulet. Moi j'écoute du Bon Jovi en te donnant des nouvelles. C'est pas pire le mariage. Ça t'est déjà arrivé ?*

Tu me fais un peu de peine, Maxime. Comment ça, on ne se dit rien ? En trois lignes tu m'apprends que tu t'es marié avec une fille qui est en train de regarder un film avec Brad Pitt en faisant cuire du poulet et t'appelles ça rien ?

Tu veux que je dise un truc ? T'écris comme on fait du sirop d'érable, Maxime, tu fais bouillir la vie et tu m'en donnes l'extrême condensé. Merci, mon ami.

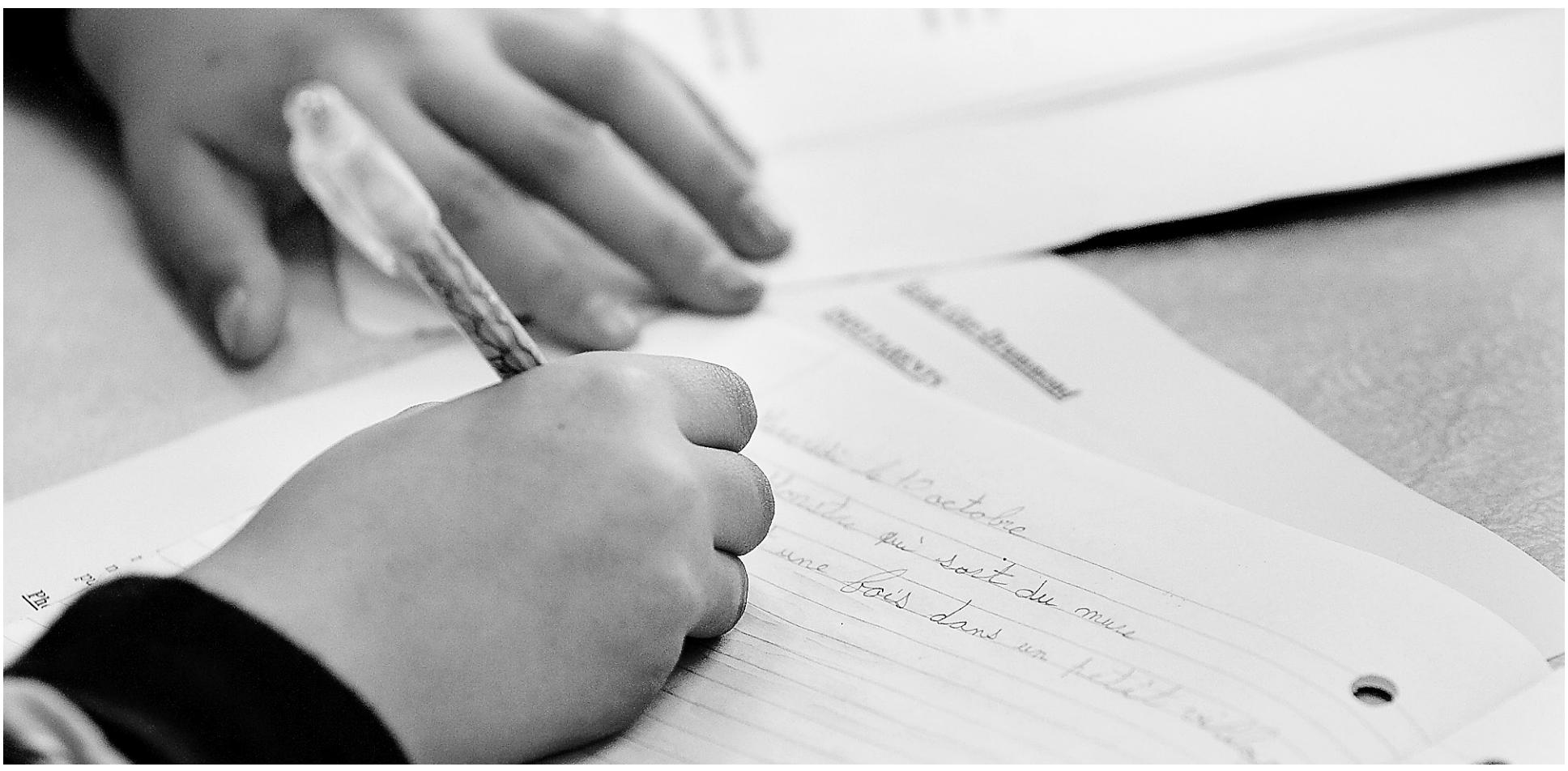


PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

La situation n'est pas hors de contrôle dans les écoles, estime la direction de la santé publique à Montréal, qui surveille de près les foyers d'éclosion de la grippe A (H1N1).

« Les écoles peuvent très bien continuer à fonctionner »

ISABELLE AUDET
ET PASCALE BRETON

Depuis la rentrée scolaire, 16 écoles de Montréal ont rapporté que plus de 10 % des élèves d'un même niveau présentaient des symptômes d'allure grippale. La moitié de ces foyers d'éclosion ont été signalés mardi, a rapporté hier l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal.

Sur le lot, 12 des institutions touchées par la grippe sont des écoles primaires, et quatre des écoles secondaires. Malgré l'augmentation récente des cas présumés de grippe, le directeur de la santé publique à l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, le Dr Richard Lessard, s'est fait rassurant.

« Il y a des éclosions de grippe dans les écoles chaque année. (...) et on n'arrête pas le système scolaire pour autant. Pour l'instant, on attache une attention particulière aux éclosions dans les écoles parce qu'on suit ce qui se passe avec le H1N1, mais on est loin d'une situation qui est hors contrôle. Les écoles peuvent très bien continuer à fonctionner même s'il manque quelques enfants. »

Il a ajouté qu'il n'est pas nécessaire que les parents gardent les enfants à la maison si plusieurs camarades présentent des symptômes de la grippe. Selon lui, les parents peuvent aussi contracter la grippe dans leur milieu de travail et « ramener le virus à la maison ».

Le responsable des communications à la Commission scolaire de Montréal, Alain Perron, tenait lui aussi à relativiser la situation. « Oui, c'est vrai, ça (l'évolution de la pandémie) va vite. Mais habituellement, en février, le taux d'absence à cause des rhumes est plus grand qu'en ce moment. On ne se cache pas la tête dans le sable, la grippe est là, mais on veut juste mettre les choses en perspective. »

Le ministère de l'Éducation suit lui aussi quotidiennement la situation dans les écoles du Québec. Chaque jour, la direction des établissements où plus de 10 % des élèves et du personnel ne se présentent pas (toutes maladies confondues) en avisent le ministère. D'après Santé Canada, ce taux de 10 % représente un signal d'une situation « à suivre ».

Priorité aussi aux élèves ?

Le président de la Centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent, s'est interrogé publiquement hier sur l'ordre prioritaire dans la campagne de vaccination. Il a rapporté l'inquiétude des travailleurs de l'éducation, dont plusieurs réclament d'être vaccinés dès maintenant, comme le personnel du secteur de la santé.

« Certains de nos membres se demandent pourquoi nous ne sommes pas dans un secteur prioritaire étant donné qu'on est dans des espaces restreints et qu'on est un lieu de propagation aisé », a-t-il déclaré.

L'Agence de santé et de services sociaux de Montréal a toutefois précisé que, pour le moment, l'ordre prioritaire n'allait pas changer.


2003164A

PRÉUNIVERSITAIRE

Saviez-vous que...

l'École de musique Vincent-d'Indy offre un vaste choix de programmes du **collégial** qui s'adressent autant aux futurs musiciens qu'à ceux qui désirent une bonne formation en musique tout en se dirigeant vers d'autres champs de spécialisation ?

Les programmes jumelés (200.11, 300.11 et 500.11) sont offerts en partenariat avec le Collège Jean-de-Brébeuf.

Le mardi 3 novembre 2009, c'est journée **portes ouvertes** à l'École de musique Vincent-d'Indy de 17 h à 20 h.

ÉCOLE DE MUSIQUE
Vincent-d'Indy

628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone : **514-735-5261**
Télécopieur : 514-735-5266
Courriel : admission@emvi.qc.ca
www.emvi.qc.ca

ÉDOUARD MONTPETIT



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Un entrepreneur, qui témoigne sous le couvert de l'anonymat, décrit à *La Presse* le système bien huilé qui régente l'attribution des contrats de la Ville.

Quand la peur dicte les appels d'offres

La campagne électorale qui s'achève à Montréal a beaucoup porté sur la collusion et le système des appels d'offres qui serait truqué. Même la directrice générale par intérim de la Ville, Rachel Laperrière, y fait allusion dans un rapport rendu public par *La Presse*, hier. Voici le témoignage troublant d'un entrepreneur qui souhaite voir ce système s'effondrer.



FRANCIS VAILLES

Depuis trois ans, Roger a reçu une cinquantaine d'appels téléphoniques désagréables. Chaque fois, c'est le même refrain: « Laisse tomber le prochain appel d'offres, c'est pas pour toi. »

Les appels surviennent généralement trois ou quatre jours avant le dépôt des soumissions. Habituellement, c'est le concurrent qui a été choisi par le « chef d'orchestre » pour le contrat qui l'appelle. La conversation est brève: pas question pour Roger de soumissionner plus bas, puisque c'est son interlocuteur qui doit gagner l'appel d'offres.

Par ce système de communication bien huilé, les prix offerts à la Ville de Montréal pour les gros contrats sont déterminés d'avance, dit cet entrepreneur. La Ville paierait environ 20 % de plus qu'elle ne le devrait.

Roger (nom fictif) a demandé à *La Presse* de conserver l'anonymat, craignant pour sa sécurité. Ses propos rejoignent ceux de François Beaudry, ex-fonctionnaire du ministère des Transports, selon qui la mafia montréalaise contrôle les appels d'offres et fait gonfler les prix à Montréal et à Laval.

Pour acheter le silence, le gagnant qui a été désigné par le « chef d'orchestre » offre parfois des contrats en sous-traitance aux perdants ou carrément de l'argent, par exemple un chèque de 15 000 $ pour des services soi-disant rendus. Certains acceptent de jouer le jeu, par dépit, et de prendre les sous-contrats ou l'argent.

Rencontre avec le « chef d'orchestre »

Il y a environ trois ans, Roger a voulu devenir plus actif et obtenir sa part des gros contrats de la Ville. Il a donc décidé de soumissionner librement à un appel d'offres de plusieurs millions de dollars. « J'étais pas encore certain du danger. Je me disais: j'ai bien le droit de travailler à Montréal. J'étais un peu naïf », dit-il.

Quand un entrepreneur l'a appelé pour lui demander de céder, Roger a résisté. On l'a donc invité à une rencontre dans un restaurant de Montréal. Six ou sept concurrents étaient présents à la réunion.

Roger y tenait mordicus: il voulait soumissionner librement, comme un des autres entrepreneurs à table, d'ailleurs. Au bout d'un certain temps, comme la mésentente persistait, un des entrepreneurs a appelé le « chef d'orchestre » de l'industrie, un entrepreneur d'origine italienne.

Selon Roger, le « chef d'orchestre » fait partie de la quinzaine d'entrepreneurs qui ont obtenu la plupart des contrats de la Ville depuis 2005. Quatre autres sources de *La Presse* ont désigné la même personne.

« Ça n'a pas été long. Il a été présent un bref instant à la réunion et j'ai compris que c'était fini. À la fin, certains ont pris de l'argent, d'autres, autre chose », raconte Roger.

L'entrepreneur dit connaître des gens qui ont été intimidés pour avoir voulu résister au système. « Ils ont eu des téléphones, de la visite chez eux. Leur femme et leurs enfants partaient pour la fin de semaine, oui, oui, oui... Les gars (du chef d'orchestre) ne lâchent pas le morceau. Ils vont être fins avec toi jusqu'à tant que ce soit à la limite, mais après, ils vont commencer à être moins fins », raconte-t-il.

La peur semble donc être un élément central du système d'appels d'offres de la Ville de Montréal. Ce genre de pression existerait également à Laval, mais de façon moins marquée, dit-il.

Il y a deux semaines, une enquête de Radio-Canada a fait également état de l'agression subie par un proche d'un entrepreneur en construction de Blainville. Il était également question d'une somme offerte à un entrepreneur de Boisbriand pour ne pas qu'il soumissionne à un appel d'offres.

À la Ville de Montréal, le processus de soumissions est public. Pour obtenir les documents, les entrepreneurs paient 100 $ et laissent leur carte professionnelle. C'est ainsi que leur identité est connue. « Si c'était vraiment confidentiel, ça aiderait pas mal. Ils auraient plus de difficulté à organiser le marché », dit-il.

La suggestion de Roger rejoint celle faite dans un tout récent rapport de Rachel Laperrière, directrice générale par intérim de la Ville. « Les représentants de la Ville ou ses mandataires ne devraient en aucun temps divulguer les noms des preneurs de cahiers de charges », écrit-elle dans son rapport.

Depuis le printemps, Roger soutient que la pression a beaucoup diminué à Montréal avec les reportages dans les médias. Les prix auraient même reculé, croit-il. « Aujourd'hui, ceux qui ne sont pas parmi les 14 principaux entrepreneurs sont tous contents. On va enfin pouvoir travailler sans avoir peur », dit-il.

ON NE TESTE PAS À L'AVEUGLE.

POUR CHOISIR NOS CELLIERS, NOUS LES ÉVALUONS À PARTIR DE CRITÈRES BIEN PRÉCIS ET NE RETENONS QUE LES PLUS PERFORMANTS.



GOÛTEZ MIEUX. Vinum

400$ de rabais sur le cellier Transtherm Loft, 100 bouteilles
Prix courant: 2 295$, SPÉCIAL: 1 895$

VERRES + CELLIERS + CAVES À VIN vinumdesign.com
MONTRÉAL > 1480, RUE CITY COUNCILLORS > (514) 985-3200
QUÉBEC > 1261, AV. MAGUIRE > (418) 650-1919

1995310 1995314

Les week-ends gastronomiques de l'Hôtel Château Laurier Québec

Les Grandes Tables du Vieux-Québec
- Hébergement deux nuits
- Souper gastronomique pour deux
- Petits-déjeuners type américain
- Services compris
- Quatre coupons rabais exclusifs de nos commerçants et partenaires

Certaines conditions s'appliquent.

À partir de 162$* Par personne Occ. double Tarif basse saison



HÔTEL CHÂTEAU LAURIER QUÉBEC
★★★★
VIEUX-QUÉBEC · GRANDE ALLÉE · PLAINES D'ABRAHAM
1220, Place George-V Ouest, Québec
1 877•999•9620
www.vieux-quebec.com
VOTRE HÔTEL SUR LES PLAINES

2007776A

EN PRIMEUR CE SOIR...

ARTS SPECTACLES

LA PRESSE

Des entrepreneurs mêlés à des histoires problématiques

ANDRÉ NOËL
ET FRANCIS VAILLES

Parmi les principaux entrepreneurs privés qui ont des contrats avec la Ville de Montréal, la moitié ont eu leur lot de problèmes parfois avec la justice, parfois avec des fier-à-bras, a constaté *La Presse*.

La semaine dernière, *La Presse* a fait ressortir que 16 entreprises ont raflé 46 % des contrats de travaux publics de la Ville de Montréal de 2005 à 2009. La valeur de ces contrats s'élève à 471 millions de dollars.

Parmi ces entreprises, on trouve de grandes sociétés, telles les françaises Colas (72 000 employés) et Eurovia (42 000 employés), de même que la québécoise Gaz Métropolitain (2150 employés). La moitié des entreprises restantes sont dirigées par des hommes qui ont été mêlés à des affaires judiciaires ou qui ont fait les manchettes pour des problèmes particuliers.

En voici les faits saillants :

Nicolo Milioto, président de Construction Mivela

Contrats 2005-2009 de la Ville : 50,3 millions

Nicolo Milioto est un acteur important de l'industrie de la construction à Montréal. Son entreprise est spécialisée dans les travaux de trottoirs. En mai 2003, il s'en est pris à des cols bleus de la Ville, à Montréal-Nord. Il a frappé deux grévistes et causé des dommages à un camion de la Ville à coups de barre de fer. Coupable de cinq chefs d'accusation au criminel, il a obtenu une absolution inconditionnelle, mais a dû faire un don de 500 $ à un organisme de charité. Il s'agissait d'une deuxième condamnation pour voies de fait : en 1993, il avait proféré des menaces de mort à l'endroit d'un citoyen.

Tony Accurso, principal dirigeant de Construction Louisbourg, Simard-Beaudry Construction, Gastier et d'autres entreprises

Contrats 2005-2009 de la Ville : 129,5 millions

En avril, des agents de Revenu Canada et de la GRC ont fait des perquisitions chez des entreprises de Tony Accurso, notamment Simard-Beaudry et Louisbourg. Selon les mandats, ces sociétés ont versé 4,5 millions à deux entreprises fictives de l'homme d'affaires Francesco Bruno. Une des entreprises de Bruno, B.T. Céramique, a ses bureaux dans un immeuble appartenant au chef de la mafia, Vito Rizzuto, et au *consigliere* Paolo Renda. Le fisc avance que « B. T. Céramique s'est fait remettre de fausses factures afin de réduire ses revenus et payer des salaires au noir ».

Simard-Beaudry Construction est également au cœur de la controverse sur les compteurs d'eau. Le vérificateur général de la Ville a soulevé plusieurs irrégularités liées à ce contrat de 356 millions, qui fait l'objet d'une enquête de la SQ. Simard-Beaudry Construction est l'un des deux membres du consortium GÉNIeau, qui avait obtenu le contrat.

Paolo Catania, principal dirigeant de Construction Frank Catania et associés

Contrats 2005-2009 de la Ville : 72,2 millions

Le 11 septembre, Paolo Catania a été accusé de menaces de mort, de tentative d'extorsion et de harcèlement envers l'homme d'affaires Elio Pagliarulo, qui lui doit 1,4 million. Dans une déclaration sous serment, Pagliarulo affirme que 600 000 $ des 1,4 million de dollars lui ont été remis en liquide, ce que nie Catania. Pagliarulo affirme que lui-même et Catania faisaient du prêt usuraire, ce que nie aussi Catania.

Paolo Catania est le promoteur du Faubourg Contrecœur, un projet résidentiel controversé. Le vérificateur général de la Ville a relevé des irrégularités dans ce contrat, passé avec la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), et a confié son dossier à la SQ, qui a ouvert une enquête.

Le fondateur de l'entreprise, son père Frank Catania, a été filmé par des caméras de la GRC en 2005 au café Consenza, quartier général de la mafia à Montréal. Il était en présence du patriarche de la mafia, Nick Rizzuto. Cette année-là, cinq dirigeants de la mafia, dont le parrain Vito Rizzuto, se sont cotisés pour offrir un cadeau de retraite à Frank Catania.

En 1996, Construction Frank Catania a dû payer une amende de 150 130 $ pour une fraude fiscale impliquant de fausses factures et de l'argent liquide.

Joe Borsellino, principal dirigeant de Construction Garnier

Contrats 2005-2009 de la Ville : 55,9 millions

En octobre dernier, Joe Borsellino a invité Robert Marcil, directeur de la réalisation des travaux à la Ville, à un voyage en Italie en compagnie d'Yves Lortie, de la firme Genivar, et de Jocelyn Dupuis, alors de la FTQ-Construction. Marcil a dû démissionner de son poste l'été dernier. La Ville de Montréal enquête sur cette affaire.

Plusieurs sources, notamment policières, affirment que Joe Borsellino a été victime d'une attaque sauvage en juillet. Il se serait fait battre sévèrement : sa mâchoire aurait subi de multiples fractures. Il aurait passé environ six heures sur la table d'opération, mais il a refusé de porter plainte. Aux personnes qui l'interrogent, il affirme qu'il est tombé. *La Presse* a été incapable de lui parler.

Famille Zambito, propriétaire d'Infrabec

Contrats 2005-2006 de la Ville : 39,9 millions

En 2003, Infrabec a donné un tracteur Kubota d'une valeur de 28 000 $ au directeur général de l'arrondissement de Saint-Laurent, de qui l'entreprise obtenait plusieurs contrats. Le directeur général, Robert Fortin, a été reconnu coupable d'abus de confiance, condamné à 200 heures de travaux communautaires, et congédié. Personne n'a été accusé chez Infrabec.

Il y a deux semaines, Radio-Canada a affirmé que Lino Zambito, vice-président de l'entreprise, a tenté de neutraliser l'opposition de Boisbriand pour faire réélire la mairesse Sylvie St-Jean. Infrabec a obtenu la moitié des contrats de Boisbriand depuis cinq ans, soit une valeur de plus de 50 millions, selon Radio-Canada.

Famille Théorêt, Roxboro Excavation

Contrats 2005-2009 de la Ville : 29,9 millions

En 2000, Roxboro Excavation a plaidé coupable de collusion avec quatre autres entreprises de déneigement. Leurs soumissions trafiquées visaient des appels d'offres du ministère des Transports du Québec (MTQ). Roxboro Excavation a payé une amende de 121 700 $ pour cet acte criminel, plus une somme réclamée au civil par le MTQ mais demeurée confidentielle dans une entente à l'amiable datée d'avril 2009.

Giuseppe Borsellino, président de B.P. Asphalte

Contrats 2005-2009 de la Ville : 21,7 millions

En 1994, B.P. Asphalte a été condamnée à payer une amende de 407 320 $ pour fraude fiscale. Le fisc a découvert que l'entreprise payait des salaires au noir (2,4 millions) en utilisant un stratagème complexe de fausses factures, de fausses sociétés et d'argent liquide.

Un père et sa fille

En 2006, Nicolo Milioto, président de Construction Mivela, a présenté sa fille Caterina, ingénieure, à Robert Marcil, alors directeur de la Direction de la réalisation des travaux à la Ville de Montréal. M. Marcil a suggéré à la Ville de l'embaucher dans sa direction, ce qui fut fait.

Mme Milioto est chef d'équipe. Sa tâche consiste à atténuer les impacts des travaux pour les riverains, notamment les commerçants. « Elle a été choisie en raison de ses compétences, en suivant le processus en usage, avec un comité de sélection, souligne Jean Racicot, porte-parole de la Ville. Elle n'intervient pas dans les travaux lorsqu'ils sont réalisés par l'entreprise de son père. »

Mme Milioto ne travaille plus sous la direction de Robert Marcil. Ce dernier a dû remettre sa démission, l'été dernier. L'entrepreneur Joe Borsellino, de Construction Garnier, lui a payé un voyage en Italie, ce qui a déclenché une enquête par la Ville.

Le Chaînon
depuis 1932

LE CHAÎNON
4373 avenue de l'Esplanade
Montréal, (Qc) H2w 1T2
(514) 845-0151
www.lechainon.org

LE CHAÎNON
TENDRE LA MAIN POUR DE MEILLEURS LENDEMAINS
SOUTENIR LE CHAÎNON, C'EST AMÉLIORER LE SORT DE CENTAINES DE FEMMES
✲ Merci de contribuer à leur mieux être ! ✲

Petits tarifs pour grandes destinations.

Allers simples au départ de Montréal offerts à partir de :

99 $ Las Vegas*
109 $ Atlantic City
129 $ Orlando
149 $ Fort Lauderdale • St. John's
159 $ Miami
169 $ Tampa
175 $ Freeport, Bahamas • Nassau, Bahamas
175 $ Moncton • Winnipeg
175 $ Cozumel†
205 $ Montego Bay
209 $ Calgary • Regina
215 $ Puerto Plata • Punta Cana
219 $ Edmonton
229 $ Abbotsford • Kelowna
235 $ Barbade
239 $ Vancouver
245 $ Saint-Martin/ St. Maarten • Victoria
305 $ Fort McMurray • Grande Prairie



Réservez d'ici au 3 novembre. Voyagez un mardi, un mercredi ou un jeudi d'ici au 31 janvier 2010‡.

2010776A

Réservez maintenant sur **westjet.com**, composez le **1 877 956 6982** ou communiquez avec votre agent de voyages.

*Le service sans escale à destination de Las Vegas débute le 17 décembre 2009. †Le service saisonnier à destination de Cozumel débute le 10 décembre 2009. ‡Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 3 novembre 2009 (23 h 59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués un mardi, un mercredi ou un jeudi d'ici au 31 janvier 2010. L'offre ne s'applique pas aux vols effectués entre le 18 décembre 2009 et le 4 janvier 2010. Les autres jours de la semaine, les tarifs peuvent être légèrement plus élevés. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Tarifs pour allers simples. Visitez westjet.com pour plus de détails. **Des restrictions de poids et de taille s'appliquent aux deux bagages enregistrés gratuitement. Visitez westjet.com pour plus de détails.

WESTJET
PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2009



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Louise Harel, candidate à la mairie pour Vision Montréal, a dévoilé ses engagements en matière de sport et de loisirs hier dans un café de la rue Jean-Talon Est. Mme Harel a aussi dénoncé la situation décrite dans un rapport interne de la nouvelle directrice générale de la Ville, qui révèle que « Montréal a perdu la maîtrise de ses projets, au profit du privé ».

Pouvoirs cédés par la Ville aux experts-conseils

« On a sous-traité Montréal », déplore Louise Harel

SARA CHAMPAGNE

« Il faut qu'on retrouve le sens de notre ville. On a sous-traité Montréal », a déploré Louise Harel, lors d'un point de presse, hier, en réaction à un article paru dans *La Presse*, dévoilant les détails d'un rapport interne de la Ville qui révèle que « Montréal a perdu la maîtrise de ses projets, au profit du privé ».

Pour remédier à la situation, la candidate à la mairie de Montréal sous la bannière de Vision Montréal répète qu'elle va commencer par remettre sur pied le service d'urbanisme de la ville centre. « On veut aussi reconstruire le service du contentieux de la Ville », a-t-elle ajouté.

« Je le dis, et je le répète depuis quatre mois, explique Mme Harel. La sous-traitance est beaucoup trop chère. On a malheureusement donné les clés de la Ville au privé, notamment dans le contrat des compteurs d'eau, avec l'utilisation des firmes-conseils. Pourquoi pensez-vous que j'ai dit que j'avais mal à ma ville ? »

Dans un rapport de 16 pages remis au maire sortant Gérald Tremblay, que *La Presse* a obtenu, Rachel Laperrière, nouvelle directrice générale, écrit qu'il y a eu « déperdition des compétences, ce qui n'a pas permis aux ressources internes (professionnels de la Ville) d'assurer un encadrement adéquat et d'assumer le rôle de gardien des actifs ».

Peu de temps après le point de presse, Richard Bergeron, du parti Projet Montréal, a réagi au rapport de Rachel Laperrière, en indiquant qu'il « s'est levé plus d'une dizaine de fois au conseil municipal pour dénoncer l'administration sur cette question ». Selon Richard Bergeron, ni le parti de Gérald Tremblay (Union Montréal) ni le parti formant l'opposition officielle (Vision Montréal) ne se sont levés à ce sujet.

Le maire sortant, Gérald Tremblay, qui a défendu son point de vue sur les ondes de Radio-Canada, hier midi, en faisant remarquer qu'il s'agit « d'un rapport préliminaire », n'a pas rappelé *La Presse*. Rachel Laperrière a décliné toute forme d'entrevue avec les médias.

De passage dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, l'équipe de Louise Harel a aussi annoncé, hier, la mise en place d'un fonds récurrent, de 1 million par année, pour les sports d'élite et de loisir en cas de victoire. Elle s'engage aussi à ajouter 5 millions au budget annuel de 15 millions consacrés au rajeunissement des installations sportives à Montréal.

Afin de parvenir à financer le fonds, le parti Vision Montréal compte sur les surplus réalisés avec les droits de mutation immobilière, communément appelés « taxe de bienvenue », s'élevant à 47 millions, cette année. Le bras droit de Louise Harel, Pierre Lampron, compte aussi sur les économies faites grâce à l'engagement de réaliser des gains de productivité de 5 %. Vision Montréal répète qu'il n'a pas l'intention de hausser l'impôt foncier des contribuables lors de la première année d'un éventuel mandat à la tête de Montréal.

RÉFECTION COÛTEUSE D'UNE RUE

Une conseillère de Vision Montréal alerte les policiers

CATHERINE HANDFIELD

La Sûreté du Québec enquête sur un contrat d'asphaltage accordé par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. C'est une conseillère de l'opposition qui a porté plainte, intriguée par l'ampleur des coûts du contrat.

Après des mois de recherche, Suzanne Décarie, du parti Vision Montréal, est allée porter son dossier à la police de Montréal, le 23 septembre. Six jours plus tard, l'enquête a été confiée à la Sûreté du Québec (SQ).

Suzanne Décarie a découvert au printemps dernier que la réfection d'une portion de la 32e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, avait coûté beaucoup plus cher que prévu. Elle avait d'ailleurs refusé en mars dernier d'approuver une résolution pour couvrir le dépassement de coûts.

L'arrondissement a payé 897 290 $ pour asphalter 330 m de rue, soit 24 % de plus que prévu. « Et en plus, le prix initial était deux fois plus élevé que ce qui est payé ailleurs à Montréal », soutient Mme Décarie, qui se base sur ses propres recherches.

Suzanne Décarie s'étonne d'un autre aspect du contrat : les entrées des deux entreprises situées sur la 32e Avenue ont été partiellement ou entièrement asphaltées pendant les travaux. Les entreprises, Mivela Construction et Groupe Séguin, font souvent affaire avec l'arrondissement, souligne Mme Décarie.

Jacques Martineau, directeur de cabinet du maire de l'arrondissement, soutient que les deux entreprises ont payé pour la réfection de leur entrée. Selon lui, le dépassement de coûts a été causé par des travaux visant à assurer un meilleur écoulement des eaux.

« Je trouve ça assez particulier que Mme Décarie décide de porter plainte à quelques jours des élections, a dit M. Martineau. Ça fait plusieurs mois qu'elle parle de ce contrat, qui a pourtant été fait dans les normes et en présence d'un inspecteur de la ville centre. »

— Avec André Noël

RÉNO DÉPÔT®
ON L'A.



pour en savoir plus, visitez:
renodepot.com/avosrenos
Détails au comptoir Info-service.
HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H - SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H - 16 MAGASINS-ENTREPÔTS
1961979A
1962028

§ Certaines conditions s'appliquent. L'offre de carte cadeau Réno-Dépôt est valable sur les achats qui répondent aux critères d'admissibilité des programmes de crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD) du gouvernement fédéral ou provincial et les achats doivent être portés au Plan de rénovation multiachat spécial (D77) offert sur la carte de crédit RONA VISA Desjardins. Certaines exceptions s'appliquent. Renseignements en magasin. Les achats devront être effectués dans les magasins-entrepôts Réno-Dépôt participants: offre fédérale entre le 27 janvier 2009 et le 10 février 2010; offre provinciale entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2010. L'offre provinciale peut prendre fin sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle ou à un programme similaire à l'exception des offres de prime AIR MILES^md^. Limite de 1000$ en cartes cadeaux par client et par adresse domiciliaire pendant la durée de cette offre promotionnelle. Le receveur doit accepter les modalités de la carte cadeau inscrites au verso de chaque carte. † Le CIRD est sujet aux critères d'admissibilité établis par les deux paliers de gouvernement. Réno-Dépôt n'émet aucune opinion et ne fait aucune représentation ou garantie quant à l'admissibilité du consommateur au CIRD pour les achats effectués chez Réno-Dépôt ni quant au montant du crédit d'impôt auquel le consommateur pourrait avoir droit en vertu du CIRD. ‡ Sujet à l'approbation du Service de crédit des Services de cartes Desjardins. Le taux d'intérêt sera déterminé en fonction du solde final à la date d'échéance de votre période de grâce (2 mois) de vos achats multiples reliés à votre projet de rénovation. Pour vos achats de 2499,99$ et moins, obtenez du financement au taux d'intérêt annuel de 13,5%. Exemple: montant financé de 400$ en 36 versements égaux de 13,57$ par mois, total de 488,52$; coût total du crédit de 88,52$. Pour les achats de 2500$ et plus, obtenez du financement à un taux d'intérêt annuel de 6%. Les taux d'intérêt sont sujets à changement. Renseignements en magasin ou au www.renodepot.com/avosrenos. © Réno-Dépôt 2009.



DOSSIER OCTANE

Le DGEQ blanchit Union Montréal

ÉRIC CLÉMENT

Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), qui enquête depuis début septembre sur des allégations de financement illégal du parti du maire Gérald Tremblay, Union Montréal, conclut qu'il n'y a eu aucun accroc à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en ce qui a trait à l'aspect touchant la firme Octane.

Des enquêteurs du DGEQ ont visité, simultanément le 15 septembre dernier, une dizaine d'arrondissements pour vérifier s'ils détenaient des factures de la firme de relations publiques Octane. *La Presse* avait écrit le 18 septembre que le DGEQ avait recueilli quelques factures. Selon les informations soumises au DGEQ, en octobre 2004, un cadre du parti Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), aujourd'hui Union Montréal, aurait demandé à l'arrondissement d'Outremont de participer au règlement d'une dette que l'UCIM traînait vis-à-vis d'Octane depuis les élections municipales de 2001. Les allégations voulaient que des arrondissements auraient alors contribué à effacer cette dette.

Le DGEQ a conclu qu'aucun fait ne corrobore « qu'il y ait eu une opération visant à répartir illégalement, dans des arrondissements de la Ville de Montréal, le paiement de dépenses électorales faites par l'UCIM à l'occasion des élections municipales de novembre 2001 ».

« Ainsi, les démarches des enquêteurs auprès des arrondissements n'ont pas permis de retracer de factures d'Octane qui auraient été acheminées par l'UCIM en 2004 pour qu'elles soient payées par les autorités municipales, écrit le DGEQ, Marcel Blanchet, dans son communiqué. Les enquêteurs ont retracé une facture d'Octane payée par l'arrondissement d'Outremont, mais elle concernait des services rendus par la firme dans un dossier qui n'avait pas de rapport avec les activités électorales de l'UCIM en 2001. Par ailleurs, le président de la firme Octane a nié que l'UCIM devait une balance d'honoraires impayés pour quelque montant que ce soit. »

L'enquête du DGEQ a duré 350 heures avec quatre enquêteurs au dossier. Un total de 28 témoins ont été rencontrés.

L'enquête du DGEQ a duré 350 heures avec quatre enquêteurs au dossier. Un total de 28 témoins ont été rencontrés. Chez Octane, l'associé Pierre Hurtubise a dit à *La Presse*, hier, que sa firme était très satisfaite des résultats des vérifications du DGEQ. « On n'avait aucun doute sur les résultats, dit-il. On est très satisfaits que le DGEQ ait agi avec célérité. Les journalistes qui ont employé les verbes au conditionnel ont bien fait de le faire. »

Invité à commenter, le 18 septembre, le maire Tremblay avait indiqué avoir fait des vérifications auprès de la dizaine d'arrondissements visés par l'enquête du DGEQ et avoir obtenu l'assurance que ces allégations étaient fausses. Il avait dit qu'Octane avait contribué à la campagne de son parti en 2001 mais pas en 2004 et que la firme avait obtenu un contrat de la Ville à la suite d'un appel d'offres en bonne et due forme. Gérald Tremblay avait demandé au DGEQ d'agir avec célérité afin de ne pas laisser des faussetés planer au-dessus de la campagne électorale, avait ajouté le maire.

Hier, Union Montréal a fait savoir par communiqué qu'elle était satisfaite mais pas surprise des conclusions du DGE.

Tremblay veut préparer le 375e anniversaire de la ville

L'équipe du maire Gérald Tremblay a dévoilé hier ses engagements pour souligner le 375e anniversaire de Montréal, qui sera célébré en 2017.

Union Montréal souhaite revaloriser le parc Jean-Drapeau, réaménager les abords du canal de Lachine et créer un espace de savoir scientifique dans l'est de Montréal en juxtaposant le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le nouveau Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal.

Le parti du maire veut également mettre en valeur le parc du Mont-Royal et le Complexe environnemental Saint-Michel, et aménager des promenades vertes pour les piétons entre les quartiers et les plans d'eau. L'année 2017 sera également l'occasion de célébrer le 50e anniversaire de l'Expo 67 et le 150e de la Confédération canadienne.

— La Presse



Plus de liberté pour voyager

Adhérez à la carte Platine[1] et profitez d'une flexibilité complète pour voyager.

La carte Platine vous offre notamment :

› Toute liberté pour échanger vos points, sans restriction dans le choix de l'agence, de la compagnie aérienne et des dates.

› Un programme d'assurances voyage complet[2], incluant l'assurance médico-hospitalière – hors province de résidence et l'assurance annulation/interruption de voyage.

bnc.ca/carteplatine

BANQUE NATIONALE

1. Sujet à l'approbation de crédit de la Banque Nationale.
2. Ces protections s'appliquent si l'achat du voyage est réglé avec la carte, sauf pour l'assurance médico-hospitalière — hors province de résidence pour laquelle il n'est pas nécessaire de porter l'achat d'un voyage à la carte. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez consulter la documentation disponible en succursale pour plus de détails.

1905957A

2009856

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2009

Le blues des anglophones

Écartelés entre le maire Tremblay, qui patauge dans les scandales, et Richard Bergeron, un inconnu qui croit que le 11 septembre est un complot, les anglophones ne savent plus à quel saint se vouer. Ils boudent Louise Harel, la souverainiste-unilingue-mère-des-fusions. À la veille des élections montréalaises, notre journaliste Michèle Ouimet a sondé le cœur des anglophones. Conclusion : ils ont les bleus.



MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

Un vieux monsieur lève la main. « Comment allez-vous déglacer les trottoirs cet hiver ? » demande-t-il.

Le maire de Notre-Dame-de-Grâce–Côte-des-Neiges, Michael Applebaum, répond en se lançant dans un long monologue où il vante ses mérites et les vertus du maire Tremblay. Tout y passe : la première fois qu'il a été élu en 1994, les investissements dans l'arrondissement, les millions par ci, les millions par là…

Le vieux monsieur l'interrompt au milieu de son envolée. « Et les trottoirs glacés ? »

Michael Applebaum est tiré à quatre épingles : veston foncé, chemise rayée dans un sens, cravate rayée dans l'autre, pantalon au pli impeccable, cheveux gominés.

Une quinzaine de têtes blanches l'écoutent. Presque tous des anglophones. Leurs préoccupations : le déneigement, les trottoirs glacés, les ordures, le compostage et les vélos, les maudits vélos qui prennent toute la place. Les scandales ? Oui, mais loin, bien loin des trottoirs glacés.

La rencontre se déroule le matin, dans un complexe où vivent des personnes âgées. Sur une table, au fond de la salle, du café à l'eau de vaisselle et des croissants agonisants.

Michael Applebaum parle, parle et parle. Il connaît chaque craque de trottoir, chaque sac d'ordures de son arrondissement. Il prend des notes sur un bout de papier et promet de vérifier des micro-détails. Personne ne pose une seule question sur les scandales qui ébranlent l'administration Tremblay.

Après la rencontre, les gens discutent, même si le café et les croissants ont disparu.

Louise Harel n'a pas bonne presse chez ces anglophones. L'unilingue séparatiste fait peur.

« La politique municipale, c'est comme les couches de bébé, ça pue », dit un vieux monsieur en fauteuil roulant.

Et Mme Harel ?

Il secoue la tête.

— *She's a separatist* et je ne veux pas me séparer. »

— Mais un maire n'a pas le pouvoir de faire l'indépendance.

Il me jette un regard méfiant pardessus ses lunettes.

— C'est une politicienne. Elle trouvera bien le moyen de la faire, la séparation.

Il n'est pas le seul à se méfier de Mme Harel. Pour la majorité des anglophones, la chef de Vision Montréal et ex-ministre péquiste a trois péchés mortels sur la conscience : les fusions « forcées », son unilinguisme et ses convictions souverainistes.

« Les anglophones ont peur d'elle, explique l'éditorialiste en chef à *The Gazette*, Brian Kapler. Ils ont peur qu'elle rallume le débat linguistique. Elle se dit rassembleuse, mais on n'y croit pas. Elle reste souverainiste. Et elle ne parle pas anglais. Imaginez un leader fédéral incapable de parler français. »

« Il y a une frustration chez les anglophones, dit Anthony Bonaparte, éditeur adjoint au *Suburban*, un journal de l'Ouest-de-l'Île connu pour ses positions musclées contre le Parti québécois et la loi 101. Louise Harel ? On ne lui fait pas confiance. On lui en veut, c'est une souverainiste extrême. »

« J'ai rencontré Louise Harel dans une réunion privée à LaSalle, ajoute le rédacteur en chef du *Suburban*, Beryl Wajsman. Elle m'a demandé : "C'est quoi votre problème avec moi ?" »

« Quand Louise Harel a refusé de participer au débat organisé par CTV, elle a déçu de nombreux anglophones, affirme le chroniqueur-vedette à *The Gazette*, Josh Freed. En disant non, elle a envoyé un signal clair : vous ne m'intéressez pas. On veut un maire qui va réparer les nids-de-poule, pas quelqu'un qui va relancer le débat linguistique. »

Anne Lagacé-Dowson, journaliste à CJAD et ex-candidate du NPD, tique aussi sur l'unilinguisme de Mme Harel. « Elle devrait accepter de se tromper quand elle s'exprime en anglais. Elle a tellement horreur d'avoir l'air inefficace. Elle ne fait pas suffisamment preuve d'humilité. »

Quand elle l'a invitée à CJAD, Mme Harel a accepté de parler en anglais. « Un auditeur a appelé et il lui a lancé : "*We dont trust you !* " Je lui ai demandé si elle était toujours souverainiste. Elle m'a répondu : *Always*. »

■■■

David Hanna est un anglophone pure laine. Ses parents ont troqué Boston contre Montréal. Le jeune David a fréquenté l'école française. Son français est impeccable, à peine mâtiné d'anglais.

Il a décidé de quitter temporairement le confort douillet de l'UQAM, où il enseigne l'urbanisme, pour se lancer tête baissée en politique municipale. Il se présente pour Louise Harel, un choix qui fait sursauter ses amis et ses électeurs.

Je l'ai rencontré chez lui, dans sa coquette maison de Notre-Dame-de-Grâce. Son salon est transformé en quartier général. Des piles de dossiers et des journaux traînent sur la table à café et le banc du piano. Dans le corridor, des pancartes encombrent le passage.

Quand il fait du porte-à-porte dans un secteur anglophone, il affûte sa stratégie. Il commence par se présenter avec un large sourire tout en fourguant son dépliant à l'électeur, puis il résume sa plate-forme électorale et finit, en disant vite-vite, qu'il est avec Vision Montréal.

— *This is the third party ?* lui demande un électeur.

— Non, je suis avec Louise Harel, répond David Hanna.

— *Will she push the french agenda ?* poursuit l'électeur coriace.

> ***Mme Harel se dit rassembleuse, mais on n'y croit pas. Elle reste souverainiste. Et elle ne parle pas anglais. Imaginez un leader fédéral incapable de parler français.* »**
>
> — Brian Kapler, éditorialiste en chef à *The Gazette*

David Hanna répond que Vision Montréal est un parti mixte, que Gérald Tremblay fait équipe avec une péquiste, Diane Lemieux, et que Richard Bergeron est un souverainiste.

L'électeur, poli, prend le dépliant et remercie David Hanna.

Pas facile à vendre, Mme Harel.

Mais tous les anglophones ne sont pas hostiles à l'ex-ministre souverainiste. L'avocat Julius Grey l'appuie ouvertement. Il lui trouve des qualités. Il précise, par exemple, « qu'elle parle assez bien anglais ». Il a choisi Mme Harel parce qu'il a « honte » de l'administration Tremblay. « J'étais dégoûté, dit-il. J'ai toujours apprécié Louise Harel, même si les fusions étaient une erreur monumentale. C'est une progressiste. »

Mais les Julius Grey de ce monde sont l'exception, croit Josh Freed. « La plupart des anglophones vont probablement voter pour Gérald Tremblay même s'ils sont dégoûtés par les scandales. Ils sont incapables d'appuyer Mme Harel, même les intellectuels bilingues qui se vantent d'être bien intégrés à la majorité francophone. »

Le maire de Westmount, Peter Trent, se réjouit secrètement. Sa ville a largué Montréal lors des défusions. « Je suis très content de ne pas être pris dans ce bourbier », dit-il. Il regarde Gérald Tremblay se dépêtrer dans les scandales. « Si ça m'était arrivé, j'aurais sérieusement songé à démissionner », laisse-t-il tomber.

Au provincial, les anglophones sont coincés, note Josh Freed. Ils votent pour les libéraux parce qu'ils refusent d'appuyer les souverainistes. Avec l'arrivée de Louise Harel sur la scène municipale, la même dynamique s'installe. Il ne reste qu'un choix : un fédéraliste ou une souverainiste.

Les anglophones ont les bleus. Les révélations fracassantes de Benoit Labonté la semaine dernière « ont transformé les blues en super blues », dit Josh Freed.

Les anglophones vont voter pour Richard Bergeron, un homme qu'ils ne connaissent pas, croit Josh Freed, ou pour Gérald Tremblay… en se pinçant le nez.

Pour joindre notre chroniqueuse : **michele.ouimet@lapresse.ca**

CHEZ MAZZO SPORTS
GRAND SOLDE DE LIQUIDATION
+ DE 1 500 MANTEAUX D'HIVER ADULTE
À PARTIR DE 99,99$
MARQUES TELLES QUE
LIQUID BELOW ZERO ORAGE HEAD SESSION RIPZONE MERRELL LOUIS GARNEAU
RAQUETTES À NEIGE
À PARTIR DE 55$
SKIS ALPINS AVEC FIXATIONS
À PARTIR DE 199,99$ ADULTE
MARQUES TELLES QUE
SALOMON ATOMIC HEAD ELAN FISCHER
NOUVEL ARRIVAGE TOUTES LES SEMAINES
RABAIS POUVANT ATTEINDRE 80 %*
* DÉTAILS EN MAGASIN. PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
6755, boul. Métropolitain Est
St-Léonard (sortie Langelier)
514-329-1881
(Voisin de Golf Town)
2016249

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2009

UN ANGLOPHONE À PIERREFONDS

Un parcours tortueux menant à Projet Montréal

Refusé par l'équipe Tremblay il y huit ans, Michael Labelle a adhéré au parti de Pierre Bourque. Aujourd'hui, il est sous la bannière de Projet Montréral non sans avoir envisagé de créer un parti indépendant.

KATIA GAGNON

Il y a huit ans, Michael Labelle était conseiller municipal à Pierrefonds, où la majorité des citoyens étaient en colère contre la fusion avec Montréal. Comme ses collègues du conseil municipal de l'époque, il a voulu se joindre à l'équipe de Gérald Tremblay. On l'a refusé. Il s'est fâché. Il s'est donc joint à… Pierre Bourque, l'homme des fusions, pour deux campagnes électorales. Pour la présente campagne électorale, il a finalement adhéré à Projet Montréal, après avoir longuement songé à fonder un parti indépendant.

« La franchise Louise Harel, ça ne vaut rien pour moi dans l'Ouest-de-l'Île. On vient de donner une très belle béquille à Gérald Tremblay. »

Vous suivez toujours? Rien de plus normal. Le parcours tortueux de Michael Labelle est assez difficile à expliquer.

Pourquoi diable, s'il tenait à l'intégrité de la ville de Pierrefonds, avoir accepté d'être le candidat de Pierre Bourque en 2001? « L'équipe Tremblay m'avait refusé », admet-il candidement. Pendant cinq semaines de porte-à-porte, il a encaissé « la rancune et la haine » de ses concitoyens, d'autant plus que ses adversaires prétendaient qu'un vote pour Gérald Tremblay était un vote pour la défusion de Pierrefonds. « J'étais un traître. Je n'avais aucune chance de gagner. Ça a été un exercice très difficile », dit-il. Pourtant, il s'est représenté pour Bourque en 2005. Il récolte 34 % du vote. « J'avais du respect pour M. Bourque. Il connaissait la vie municipale. »

Quatre ans plus tard, il rejette pourtant Vision Montréal, à la suite de l'arrivée de Louise Harel. « La franchise Louise Harel, ça ne vaut rien pour moi dans l'Ouest-de-l'Île. On vient de donner une très belle béquille à Gérald Tremblay », dit-il. Il pense donc à fonder un parti indépendant. « Mais on n'était pas dans les délais. » Il se range donc sous la bannière de… Projet Montréal, qui dévoile le nom de son candidat à la mairie à moins d'un jour de la date butoir pour la présentation des candidats. « Montréal ne peut pas avancer avec trois roues dans la boue. Je dis aux gens: vous avez la chance de voter pour un parti qui peut changer les choses. »

Depuis des années, le conseiller financier rédige un blogue très agressif à l'endroit des élus en place, Monique Worth et Bertrand Ward. Ceux-ci l'ont d'ailleurs menacé de le poursuivre s'il continuait à écrire sur eux. Selon un politologue du cégep John Abbott, John Leeke, M. Labelle y a soulevé au fil des ans des questions légitimes, notamment sur les dépenses des élus. « Mais il va un peu loin », estime-t-il, dans un article publié tout récemment dans le *Westmount Examiner*.

C'est un euphémisme de dire que les concitoyens anglophones de M. Labelle, dans les rues proprettes de Pierrefonds, sont hésitants. Ils détestent Louise Harel. Ils sont inquiets de ce qu'ils lisent dans les journaux sur le parti de Gérald Tremblay. Jetteront-ils leur dévolu sur Projet Montréal? « Plusieurs anglophones qui se résignent à voter pour Gérald Tremblay me disent: "*Better the devil, you know*". Mais moi je leur dis: "Avec le diable qu'on connaît, on va être en enfer pour quatre ans." »

Michael Labelle connaît bien les anglos: contrairement à ce que laisse suggérer son nom de famille, il en est un. Son père, francophone, a épousé une anglophone avec laquelle il a toujours conversé en anglais. Ils se sont établis sur une petite ferme, à l'époque où, à Pierrefonds, il n'y avait pas de bungalows mais des champs.

Il a fait ses études en anglais, a travaillé plusieurs années à l'étranger, mais il a tenu à revenir vivre à Pierrefonds. Ses enfants sont parfaitement bilingues et parfois sa femme, francophone de souche, a du mal à saisir ce que disent ses propres rejetons.

« Je n'aime pas voir les anglophones se faire manipuler. C'est ce qui s'est passé en 2005, quand on leur avait fait miroiter une défusion. Et c'est ce qui se passe maintenant. Le seul argument des candidats d'Union Montréal, c'est le spectre du Parti québécois et de Louise Harel. »

promotion

Pouah! Ça sent l'ail

Vous ne supportez pas la senteur forte de l'ail? Qu'à cela ne tienne! Vous pouvez maintenant en consommer sous forme de comprimés enrobés, gastro-résistants, très faciles à avaler. La formule d'ail Sulfo-Génik séché à froid libère ses comprimés soufrés parfaitement digestes dans votre intestin et non dans votre estomac, ce qui supprime toute odeur déplaisante de l'haleine. Vous profitez ainsi de tous les bienfaits de l'ail, sans aucun de ses désagréments.

L'ail Sulfo-Génik, cet aliment-médicament exceptionnel avec son principe actif (4000 mcg d'allicine) et ses trente éléments soufrés, a été conjugué à partir d'une plante extraordinaire : l'ail. Aucune autre plante connue dans l'histoire n'a autant été étudiée, autant utilisée et ne possède autant de bienfaits que cette plante bulbeuse que nous connaissons tous. Il n'y a rien d'étonnant qu'à la fin d'août 1990, se soit tenu le premier congrès mondial sur l'ail à Washington, où plus de 40 scientifiques de 15 pays ont présenté leurs découvertes scientifiques.

L'ail Sulfo-Génik du Laboratoire Sur-Actif (formule exclusive), met à votre disposition le maximum de caractères allicino-actifs (allicine), chaque comprimé entéro-soluble libérant 4000 mcg d'allicine dans votre tube digestif. Un produit de santé naturel médicinal actif.

*L'ail Sulfo-Génik aide à maintenir la santé cardiovasculaire et utilisé traditionnellement pour traiter les symptômes des infections des voies respiratoires supérieures (gorge, nez, etc.).

OUI, un bon départ pour aider à renforcer votre système de défense contre les symptômes des infections dans la gorge et le nez.

2014127

AIL SULFO-GÉNIK : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel : NPN 80000306.* Ces allégations font partie intégrante de la licence.

Une ride de plus! Catastrophe!



Votre miroir est cruel et vous le dit sans pitié. Le soleil, le vent, la mer ont bercé les années de votre vie. La couche cornée de votre peau ne retient plus suffisamment d'humidité, votre épiderme déshydraté se rétracte. Lentement, les rides vous guettent et vous n'y pouvez rien. Vraiment? Voici une confidence qui vous plaira. Sans vouloir vous faire croire à la jeunesse éternelle, Johanne Verdon vous propose FINE POINTE *qui combat l'apparence des rides et donne à votre peau un air visiblement plus jeune.*

À l'avant-garde en cosmétologie, les ampoules FINE POINTE *vous assurent une peau saine et retardent les signes du vieillissement. La multi-action des BIO-AMINES-SÉLECTIONNÉES[md], extraites de l'écorce du quillaja saponaria et du fruit du kigelia africana d'origine végétale assurent une dermo-protection du visage et du cou. Celles-ci sont renforcées par de l'extrait de limon marin, de coquille d'huître et de protéines de soya hydrolisées conjugées à de l'aloé vera, du papaver rhoas et du romarin.*

Particulièrement indiquée pour les peaux fatiguées par le stress et le surmenage, FINE POINTE, *grâce à ses constituants biologiques, donne à la peau un aspect plus lisse et plus jeune.*

Vous surprendrez même votre miroir! Un gage de confiance, une arme contre les rides, une signature Johanne Verdon.

2 boîtes de 16 ampoules pour le prix d'une seule. En vigueur du samedi 31 octobre au mardi 3 novembre 2009.*

Ampoules Fine Pointe[MC] : Ingrédients INCI déposés

2014131

Disponible aux endroits suivants : * Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal **514 279-3709**
www.johanneverdon.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier **450 688-5455**
Laval

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno **450 653-6009**
(Promenades St-Bruno)

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy **418 656-1266**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau **819 770-3645**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord
Repentigny **450 657-2032**

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières **819 378-7777**

Boutique Luc Mathieu
2522, rue King Ouest
Sherbrooke **819 823-3322**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1128, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas
Drummondville **819 850-1705**

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis **418 833-5933**

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog **819 868-3368**

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour
Promenade Beauport **418 667-0070**

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: **1 877 511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

Bio-Actif inc.
Heures d'ouverture restreintes
880, rue Michèle-Bohec **450 979-2506**
Blainville

Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365.
Ligne extérieure: 1 800 272-1365
• Lun. 8h à 18h • Mar. au ven. 8h à 17h
• Samedi 7h à 17h • Dimanche 7h à 17h

MONTRÉAL PLUS

AÉROPORT DE SAINT-HUBERT

Longueuil prend le contrôle en catimini



PHOTO JEAN GOUPIL, ARCHIVES LA PRESSE

Les propriétaires de sociétés actives à l'aéroport de Saint-Hubert, comme les écoles de pilotage et les entreprises d'entretien mécanique, déplorent que les tractations entourant la gestion de l'aéroport se soient faites dans l'ombre.

ARIANE LACOURSIÈRE

L'aéroport de Saint-Hubert est sous le contrôle de l'agglomération de Longueuil depuis vendredi. Alors que le candidat à la mairie Jacques Goyette se réjouit de la situation, des entreprises qui travaillent à l'aéroport questionnent la légalité de l'opération et déplorent que celle-ci se soit faite dans le secret.

En 2004, Transports Canada a confié la gestion de l'aéroport de Saint-Hubert à un organisme à but non lucratif, Développement de l'aéroport de Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L). Si la Ville de Longueuil avait voulu gérer l'aéroport, un décret ministériel de Québec l'y autorisant aurait été nécessaire.

C'est donc DASH-L, dont le conseil d'administration était constitué de 11 membres, qui contrôle l'aéroport depuis 2004. Mais vendredi dernier, DASH-L a décidé d'abolir deux des postes sur son conseil d'administration. Ces deux représentants étaient nommés par la chambre de commerce. Aujourd'hui, cinq des neuf membres du conseil d'administration de DASH-L sont nommés par l'agglomération de Longueuil, qui détient ainsi la majorité des voix.

Promesse tenue

Au début de la présente campagne électorale, M. Goyette avait pris l'engagement de « prendre le contrôle de l'aéroport ». « On est maintenant en bonne position afin que le développement de l'aéroport se fasse dans le respect des citoyens et des écoles de pilotage », dit aujourd'hui M. Goyette, qui est aussi le vice-président sortant du comité exécutif de Longueuil.

À DASH-L, on assure que M. Goyette n'a pas à lui seul provoqué le changement de situation. « On a parlé à Longueuil. Mais on voulait simplement que notre futur investisseur principal soit mieux représenté au sein de notre conseil d'administration », soutient le président de DASH-L, Jacques Spencer. En effet, la Ville de Longueuil, qui est en train d'acheter 11 millions de pieds carrés de terrain à DASH-L, est en voie d'en devenir le principal investisseur.

Tractations en secret

Les propriétaires de sociétés actives à l'aéroport, comme les écoles de pilotage et les entreprises d'entretien mécanique, déplorent que les tractations entourant la gestion de l'aéroport se soient faites dans l'ombre. « Quelle a été l'influence politique là-dedans ? Pourquoi les représentants de la chambre de commerce ont-ils été remplacés ? On ne sait pas », déplore le président d'Aéro Teknic, Pascal Gosselin.

Le président d'une société qui préfère garder l'anonymat se demande aussi si la prise de contrôle par Longueuil est légale. Car le 19 août dernier, le directeur des services juridiques de Longueuil, Daniel Carrier, a envoyé une lettre au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

Dans cette lettre, Me Carrier demandait si le fait que DASH-L soit maintenant « un organisme sous contrôle municipal » devait « faire l'objet d'un décret ».

Le responsable des communications à Longueuil, François Laramée, affirme que le Secrétariat a rencontré la Ville au début du mois de septembre et a assuré qu'aucun décret n'était nécessaire.

La responsable des communications du Secrétariat, Marie-Claire Ouellet, confirme qu'une rencontre a eu lieu.

Elle ajoute toutefois que « la décision n'a pas encore été arrêtée ». « A-t-on procédé aux changements à DASH-L sans avoir eu d'opinion juridique ? Si oui, c'est curieux », note M. Gosselin.

LA Cadillac DES MULTISEGMENTS



41 498 $[1]
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT

► LE TOUT NOUVEAU MULTISEGMENT SRX 2010
Performance énergique et technologies novatrices
• Moteur à injection directe de 3,0 L développant 265 HP avec calage variable des soupapes • Boîte automatique 6 vitesses avec commande manuelle sans embrayage • Système de contrôle électronique de la stabilité StabiliTrak[MC] • Technologie sans fil Bluetooth[MD] pour téléphones cellulaires compatibles • Transmission intégrale en option

Modèle groupe de luxe et performance présenté



Modèle groupe sport présenté

39 498 $[1]
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT

► LA TOUTE NOUVELLE CTS FAMILIALE SPORT 2010
La dernière née des CTS avec volume utilitaire maximal de 1 642 litres[2]. Transmission intégrale en option.



Modèle groupe sport présenté

► CTS BERLINE 2010
Véhicule primé alliant luxe et performance avec moteur V6 à injection directe de 3,0 L. Transmission intégrale en option.

36 998 $[1]
PRIX D'ACHAT AU COMPTANT

PROFITEZ DE NOTRE GARANTIE DE SATISFACTION 60 JOURS[3]

ENTRETIEN PRESCRIT SANS FRAIS[4]
OnStar[®5]
cadillac.ca
XM RADIO SATELLITE[6]
GARANTIE 160 000 KM/5 ANS
PLEINEMENT PROTÉGÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR[7]

2009857

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2010 de Cadillac suivants : SRX TA R7A, CTS berline à propulsion arrière R7A, et CTS familiale sport à propulsion arrière R7A. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Le prix d'achat au comptant tient compte des rabais et des autres offres incitatives qui sont réservés aux clients qui paient comptant. Les clients qui optent pour une offre de financement ne peuvent bénéficier de ce crédit et devront donc payer un taux effectif plus élevé. Transport (1 420 $), immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, frais d'administration, droits et taxes en sus. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. 2. Capacité de chargement avec dossier arrière rabattu. 3. Le véhicule doit être retourné dans les 30 à 60 jours suivant l'achat avec moins de 4 000 km. Des frais d'utilisation du véhicule et d'autres restrictions s'appliquent. Le client doit prendre livraison du véhicule avant le 30 novembre 2009. 4. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Détails et conditions chez votre concessionnaire. 5. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, consultez le site onstar.ca. contigus des États-Unis. Abonnement vendu séparément au terme d'une période d'essai. 7. Garantie de 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Détails sur la garantie limitée et conditions chez votre concessionnaire. 6. Pour plus de détails, visitez gm.xmradio.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada. Canadian Satellite Radio Inc. Offert dans les 10 provinces canadiennes et les 48 États Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.**

2009854A



« Incroyable ! Les grands réseaux de télévision souhaitent maintenant supprimer la télévision locale. »

C'est ironique que les réseaux qui vous demandent de venir en aide à la télévision locale soient les mêmes à vouloir la supprimer. Pendant des années, les grands réseaux de télévision à la tête des stations locales ont été très rentables et ont récolté des millions de dollars en recettes publicitaires. Maintenant, au premier signe de diminution des recettes publicitaires, ils veulent se débarrasser des stations locales afin de protéger leurs gros profits, à moins que les abonnés du service par câble et par satellite leur versent une taxe pouvant atteindre 10 $ par mois. Or, ces réseaux refusent quand même de promettre que cet argent servira à soutenir la programmation locale ou à sauver votre télévision locale. Assez, c'est assez.

Allez-y! Faites-vous entendre!

NONalaTAXETV.ca

Bell BellAliant COGECO EASTLINK ROGERS TELUS

2015277A



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

La mère de Fredy Villanueva, Lilian Maribel Madrid Antunes, hier au palais de justice de Montréal.

UNE ÉMEUTE PRÉVISIBLE ?

Quelques heures après la mort de Fredy Villanueva, dans la nuit du 9 au 10 août, la commandant Roxanne Pitre du Service de police de la Ville de Montréal avait prévu de fortes réactions des « communautés latinos et haïtiennes ».
Or, une manifestation a effectivement dégénéré en émeute dans les rues de Montréal-Nord le 10 août 2008. À 2 h 21, la policière Pitre a envoyé une note à la direction du SPVM pour signaler la « tendance médiatique » à prévoir. « Les communautés latinos et haïtiennes vont sûrement réagir à la mort du jeune latino et critiquer l'intervention policière. Un bilan de réponse est déjà préparé pour l'inspecteur Patrick Lalonde. Toutes les personnes concernées ont reçu une copie du bilan fourni dans la nuit du 10 », écrit la commandant Pitre. Rappelons que la CSST a sévèrement blâmé le SPVM en mars dernier au sujet de l'émeute pour sa « mauvaise planification » de l'opération policière, la « confusion dans les ordres » et parce que le SPVM n'a pas appliqué les procédures requises au bon moment.

ENQUÊTE SUR LA MORT DE FREDY VILLANUEVA

Le SPVM et la SQ se font écorcher

CAROLINE TOUZIN

Le Service de police de la Ville de Montréal aurait bafoué certaines de ses règles internes liées au transfert d'enquête à un autre corps de police à la suite de la mort de Fredy Villanueva.

Selon ces règles, l'agent Jean-Loup Lapointe aurait dû être « isolé tout en s'assurant qu'il est accompagné d'un superviseur de quartier » après avoir tiré sur le jeune Villanueva le 9 août 2008. De plus, le policier était tenu de « collaborer à l'enquête ».

Le document interne du SPVM intitulé « Mode de fonctionnement. Intervention particulière » détaillant les règles à appliquer en cas de politique ministérielle a été déposé en preuve, hier, à l'enquête publique du coroner André Perreault au palais de justice de Montréal.

La Sûreté du Québec a aussi été écorchée, hier, en cette troisième journée d'audience. Au moment de mener son enquête criminelle sur les agents Jean-Loup Lapointe et Stéphanie Pilotte du SPVM, le sergent-détective Bruno Duchesne de la SQ ignorait tout de ces règles qu'il aurait pu invoquer pour forcer l'agent Lapointe à « collaborer ».

Habilement questionné par le coroner André Perreault, l'enquêteur Duchesne a admis avoir pris connaissance de ces règles plusieurs mois après la fin de son enquête, soit en janvier dernier. Selon les règles du SPVM, le policier impliqué dans une intervention durant laquelle une personne perd la vie doit « collaborer » et « demeurer disponible aux fins de l'enquête ». Le policier de la SQ n'a pas cherché à savoir, non plus, l'identité du « superviseur de quartier » qui aurait dû « isoler » l'agent Lapointe ce soir-là.

Plus tôt cette semaine, l'agent Duchesne a révélé que les agents Lapointe et Pilotte n'avaient pas été isolés, contrairement aux jeunes témoins du drame. Les deux agents sont plutôt allés au poste de quartier ensemble puis ont partagé la même ambulance, accompagnés d'un représentant syndical. Hier, l'enquêteur est revenu sur sa déclaration en disant qu'on pouvait interpréter « isoler » dans le sens de « sortir des lieux ». À ses yeux, la directive aurait ainsi été respectée. Et que de toute manière, « ça a été fait avant que la SQ entre en fonction », alors il n'aurait rien pu faire.

Les avocats du clan Villanueva ne sont pas du tout de cet avis. En marge de l'enquête, Me Alain Arsenault s'est indigné de cette situation de « deux poids, deux mesures ». « Il devait être isolé de tous. La directive interne de la police de Montréal n'a pas été suivie par le policier responsable à ce moment-là. Il n'y a aucune ambiguïté. On peut faire de la sémantique, mais ça ne résiste pas à l'analyse », a dit l'avocat du jeune Jeffrey Sagor Metellus aux journalistes présents.

D'autres révélations ont fait mal paraître le SPVM, hier. L'enquêteur Duchesne s'est fait refuser l'accès aux « antécédents déontologiques » de l'agent Lapointe à moins de justifier par écrit les raisons de sa requête. Or, la SQ considérait qu'elle n'avait pas à justifier quoi que ce soit. Ainsi, le SPVM ne les a jamais transmis. De plus, la SQ a demandé au SPVM de lui transmettre les notes de leur premier *briefing* le soir où l'enquête a été transférée. C'est dans ce *briefing* que le SPVM a indiqué à la SQ une thèse de départ erronée selon laquelle les agents avaient été « encerclés, jetés au sol et étranglés ». Le SPVM a répondu à la SQ que de telles notes n'existaient pas.

Des photos des blessures des deux agents ont d'ailleurs été dévoilées, hier. Aucun n'a de blessure au cou. L'agent Lapointe a une égratignure à un coude et sa coéquipière, deux égratignures aux genoux et quelques rougeurs aux avant-bras.

Des questions jamais posées

Le coroner Perreault a aussi voulu savoir pourquoi l'enquêteur Duchesne n'avait pas interrogé l'agente Pilotte après qu'elle lui eut remis son rapport si elle n'était pas considérée comme suspecte. « Oui, j'ai eu des questionnements supplémentaires dans ma tête, mais on n'avait toujours pas le rapport de M. Lapointe », a répondu le policier. L'enquêteur Duchesne estimait que l'agente Pilotte aurait pu dévoiler à son coéquipier « l'orientation de l'enquête » si elle était interrogée.

La SQ n'a posé qu'une seule question de vive voix à l'agent Lapointe durant son enquête, a relevé le coroner Perreault. Deux collègues de M. Duchesne sont allés le rencontrer au bureau de son avocat Me Pierre Dupras le 15 août 2008. « As-tu fourni un rapport à ton supérieur immédiat ? » lui ont-ils demandé. Pourtant, la SQ savait qu'il ne l'avait pas encore remis, a fait valoir le coroner. Cette rencontre a été courte puisque l'agent Lapointe a invoqué son droit au silence.

« Il devait être isolé de tous. La directive interne de la police de Montréal n'a pas été suivie par le policier responsable à ce moment-là. Il n'y a aucune ambiguïté. »
– Me Alain Arsenault, avocat de Jeffrey Sagor Metellus

Cocktails Molotov dans Saint-Michel

HUGO MEUNIER

Deux cocktails Molotov ont été lancés à 10 minutes d'intervalle, tôt hier, dans deux cafés italiens du quartier Saint-Michel. Les deux incendies qu'ils ont provoqués se sont toutefois éteints rapidement, ce qui a limité les dégâts dans les établissements pris pour cibles.

Le premier incident est survenu vers 4h du matin au café Pirandello, où les incendiaires ont d'abord fracassé une vitrine avant de balancer leur cocktail Molotov à l'intérieur. Le même manège s'est répété au café-bar Peaches, situé tout près.

Des éclats de verre jonchaient le trottoir devant le café Pirandello, situé à l'angle de la rue Robert et de la 13e Avenue. Présent sur les lieux, le propriétaire a dit exploiter depuis 40 ans un bistro sans histoire. À un jet de pierre de là, sur le boulevard Saint-Michel, d'autres policiers menaient leur enquête au bar Peaches, l'autre endroit où un cocktail Molotov a été lancé. Sur place, Tino, le fils du propriétaire, ne semblait pas croire que quelqu'un ait pu s'en prendre à l'établissement.

Le SPVM ne signale aucun incident du genre dans le secteur ces derniers temps. « À première vue, rien n'indique qu'il y a une vague d'incendies similaires. Les enquêteurs vont tenter de voir si on peut relier les deux incidents de cette nuit à quelque chose », a expliqué la porte-parole de la police, Anie Lemieux.



Le prix de la liberté

Abandonner ses trois enfants ou rester cloîtrée avec eux? C'est l'insoutenable dilemme de Nathalie Morin, Québécoise séquestrée en Arabie Saoudite depuis trois ans. Le Canada fait-il tout ce qu'il peut pour l'aider? Dans la foulée d'un reportage présenté ce soir à Radio-Canada, *La Presse* fait le point sur cette situation poignante.



AGNÈS GRUDA



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Johanne Durocher, la mère de Nathalie Morin, Québécoise retenue contre son gré en Arabie Saoudite avec ses trois enfants, déplore l'analyse des autorités consulaires canadiennes qui considèrent la situation de sa fille comme une « question familiale du domaine privé ».

Quel prix doit-on payer pour la liberté d'une jeune femme séquestrée à l'autre bout du monde, et qui ne rêve que d'une chose: rentrer chez elle avec ses trois enfants?

Saeed Al-Shahrani a présenté son « estimation » le mois dernier au personnel de l'ambassade canadienne en Arabie Saoudite. Et il s'agit de 300 000$US. Si le Canada lui paie cette somme, le Saoudien permettrait à sa conjointe, la Québécoise Nathalie Morin, de retourner au Canada. Il a aussi promis de lui céder la garde légale de leurs trois enfants.

Le Canada n'a aucune intention de céder à sa requête. Les autorités consulaires ont vérifié si celle-ci pouvait être considérée comme une demande de rançon. Leur réponse est non. Comme le remboursement de la dot est légal en cas de divorce en Arabie Saoudite, « il ne s'agit pas d'une situation de prise d'otage », conclut une responsable consulaire dans un courriel envoyé à Johanne Durocher, la mère de Nathalie.

L'histoire de Nathalie Morin est donc une « question familiale du domaine privé » et Ottawa n'a pas à se mêler de ses affaires de divorce et de garde d'enfants, aux yeux des autorités consulaires.

Pour Johanne Durocher, cette analyse est d'autant plus aberrante que sa fille n'a jamais légalement épousé Saeed Al-Shahrani. Le document saoudien qui confirme l'état matrimonial du couple est une « confirmation » d'un mariage qui aurait été conclu au Québec. Mais qui, dans les faits, n'a jamais eu lieu.

La demande de 300 000$ ne peut donc pas être considérée comme une démarche habituelle dans un divorce à la saoudienne et Ottawa ne doit pas la traiter comme telle, plaide-t-elle.

L'interprétation du Canada « n'a aucun bon sens », renchérit la députée bloquiste Francine Lalonde, qui suit ce dossier depuis longtemps. « Ça me révolte, la réaction de l'ambassade dénote une incompréhension totale de l'enfer que vit Nathalie. »

Voilà le dernier rebondissement dans un feuilleton dont la principale protagoniste est une Québécoise de 25 ans, séquestrée jour et nuit dans un appartement de la ville saoudienne de Dammam. Et entièrement dépendante d'un conjoint qui lui fournit la nourriture, ne lui permet jamais de sortir seule, la frappe à l'occasion. Un homme qui veut maintenant monnayer son départ.

« Je suis coupable »

« Je suis coupable, c'est mon erreur, je le sais que je suis coupable. Mais tout le monde a droit à une deuxième chance. »

C'est sur cette scène filmée par Johanne Durocher, qui a rendu visite à sa fille en juillet, que s'ouvre le reportage diffusé ce soir à l'émission *Enquête*, à Radio-Canada.

Un reportage dans lequel on sent toute l'impuissance d'une femme confrontée à un dilemme cruel: abandonner ses trois enfants, ou rester cloîtrée avec eux.

Au printemps dernier, la mère de Nathalie Morin avait envisagé de poursuivre Ottawa pour avoir négligé de venir en aide à sa fille. Des documents obtenus par Radio-Canada grâce à la Loi sur l'accès à l'information révèlent pourtant que le dossier de Nathalie Morin est l'un des plus actifs au ministère canadien des Affaires étrangères.

Les agents consulaires de Riyad ont eu des dizaines d'échanges de courriels et d'appels téléphoniques avec Nathalie Morin et sa mère. Le dossier a fait l'objet d'une douzaine de rencontres avec de hauts fonctionnaires saoudiens. Il y a quelques jours, le ministre des Affaires étrangères Lawrence Cannon en a parlé avec son homologue saoudien, à Riyad. Une rencontre qui n'a pas changé sa position: Nathalie Morin doit régler son problème en faisant appel aux lois saoudiennes.

Doit-on en conclure qu'Ottawa fait tout son possible pour venir en aide à Nathalie Morin? Pas nécessairement, nuance son avocat Julius Grey: maintenant que l'on sait que le gouvernement a tenté de l'aider, encore faut-il vérifier s'il n'a pas commis d'omission majeure. Mais cet examen va prendre du temps.

Amour en dents de scie

Le reportage d'*Enquête* retrace l'histoire de la jeune femme depuis le jour où elle fait la connaissance de Saeed, à l'âge de 17 ans, dans une pizzeria de Montréal. Trois semaines plus tard, Nathalie tombe enceinte. Le couple doit s'épouser, mais le jour J, elle ne se présente pas à la mosquée. C'est une histoire d'amour en dents de scie, qui se complique quand Saeed est expulsé du Canada, après avoir été mêlé à une agression armée.

Le jeune homme se lance alors à la reconquête de Nathalie. Il lui promet l'amour sur les plages ensoleillées de son pays. Nathalie se convertit à l'islam et fait quelques allers-retours en Arabie Saoudite. Jusqu'à ce dernier voyage où, incapable de vivre sans ses enfants, elle décide de « sacrifier sa vie » pour eux.

Avec le temps, Nathalie découvre que Saeed Al-Shahrani a un dossier trouble. Le gouvernement saoudien a confisqué son passeport. Le Canada ne veut pas le laisser entrer. Interviewé par *Enquête*, le ministre Lawrence Cannon affirme être au courant de ce qui lui est reproché, mais refuse de le révéler.

L'histoire de Nathalie n'est pas tout en noir et blanc. Elle reçoit de l'aide, mais pas assez pour que ses conditions de vie s'améliorent de façon notable. Elle vit en recluse, dans une situation qui serait considérée comme abusive au Canada – mais qui ne contrevient pas aux lois saoudiennes.

Jusqu'où va le devoir du gouvernement canadien face à des citoyens retenus à l'étranger où ils sont traités conformément aux lois locales, aussi inéquitables soient-elles?

« Traditionnellement, la protection diplomatique relève du pouvoir de l'État, et non du droit d'un individu », explique le juriste François Crépeau.

Autrement dit, à quelques exceptions près, la protection diplomatique s'arrête là où commence la loi d'un autre pays. Les mœurs saoudiennes ont beau être contraires à la conception canadienne des relations entre les hommes et les femmes, la situation de Nathalie Morin n'est probablement pas suffisamment critique pour outrepasser ce principe, croit M. Crépeau – qui souligne que des réactions récentes de tribunaux tendent toutefois à élargir la responsabilité du gouvernement face à ses expatriés.

Il reste la négociation. François Crépeau est convaincu que l'Arabie Saoudite a une « liste d'épicerie » de dossiers qui permettraient à Ottawa de faire pression sur Riyad pour trouver un terrain d'entente avec Saeed.

À partir de là, tout est une question de prix.

***Les choix de Nathalie*, ce soir à l'émission *Enquête*, à Radio-Canada.**



PHOTO LA PRESSE

Cette photo de Nathalie Morin et de deux de ses trois enfants a été prise par sa mère Johanne Durocher, lors de sa dernière visite, en juillet.

LE CAUCHEMAR

Avant de rencontrer Saeed Al-Shahrani, Nathalie Morin rêvait de devenir journaliste et de parcourir le monde, confie sa mère, Johanne Durocher, jointe par *La Presse* cette semaine. Selon elle, la jeune femme avait été une adolescente plutôt rangée. Élevée par une mère seule, Nathalie Morin rêvait d'avoir un jour une « vraie » famille. « Elle me regardait du haut de sa hauteur et me disait: "Moi, mon enfant, il va avoir un père" », se souvient Johanne Durocher.
Le jour où son destin a croisé celui de Saeed Al-Shahrani, Nathalie ignorait que le rêve tournerait au cauchemar.

Notre but : encore plus de produits Achetés au Québec Walmart **sur nos tablettes**

Walmart remercie la Chambre de commerce de Laval d'avoir organisé la Journée fournisseurs-acheteurs d'octobre 2009

Nous remercions aussi le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour sa collaboration.

Enthousiasme, confiance, respect... et occasions d'affaires. C'est ce qui ressort quand 60 entreprises du Québec rencontrent Walmart pour présenter leurs produits.

Walmart a créé le programme Achat-Québec en 2006 pour favoriser l'achat de produits du Québec et appuyer les entreprises québécoises. Aujourd'hui, les achats de Walmart représentent près de 2 milliards $ pour les fournisseurs d'ici.

Chambre de commerce et d'industrie de Laval

Développement économique, innovation et Exportation Québec

Walmart Économisez plus. Vivez mieux.

2016207A

ACTUALITÉS

REMPART CONTRE LA CORRUPTION

Hausser les salaires des fonctionnaires

Le front commun dépose demain sa demande d'augmentation de 11,25 % sur trois ans

KARIM BENESSAIEH

Alors que Québec tente de freiner ses dépenses, le plus gros front commun de l'histoire déposera demain sa solution: des hausses de salaire de trois milliards, soit 11,25 % sur trois ans pour ses 475 000 membres.

En revalorisant la fonction publique, en y favorisant le recrutement et la rétention des talents tout en ayant moins recours au secteur privé, le gouvernement fait «un bon investissement», ont fait valoir les trois leaders syndicaux en rencontre éditoriale à *La Presse*.

«Dans une période de crise économique comme celle qu'on traverse, l'utilité des services publics est tout à fait évidente, estime Claudette Carbonneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux. Quand on regarde le contexte de corruption, il y a quelques leçons à tirer d'une fonction publique qui serait complètement laminée.»



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

De gauche à droite, Gilles Dussault (SFPQ), Michel Arsenault (FTQ) et Claudette Carbonneau (CSN) au cours de la rencontre du front commun des syndicats hier à *La Presse*.

Trois milliards sur trois ans

Les trois milliards sur trois ans demandés par les employés de l'État «vont être rentabilisés, et considérablement», si on permet aux syndiqués de s'impliquer dans l'organisation du travail, dit Gilles Dussault, porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics, qui chapeaute cinq gros syndicats.

«Des choses vont être remises en question. Le recours abusif à la sous-traitance, ça n'a plus aucun bon sens. On veut réduire les dépenses? On va regarder de ce côté-là aussi. Et il faut que les employés aient le sentiment d'être respectés. On n'est pas des voleurs, on n'est pas des crosseurs, on est des travailleurs qui veulent être respectés.»

Les leaders syndicaux notent que le manque de main-d'œuvre frappe de plein fouet l'appareil gouvernemental, «huit pages de titres d'emplois qui sont en pénurie dans le secteur public, selon un rapport d'Emploi-Québec», dit Mme Carbonneau. Au banc des accusés: les salaires des fonctionnaires, qui accuseraient un retard de près de 7 % par rapport aux autres salariés québécois qui occupent des postes semblables.

«Il s'agit vraiment d'une négociation charnière, précise la présidente de la CSN. On sort d'un décret qui a duré cinq ans, avec deux années de gel. On en arrive aujourd'hui à une situation où les conditions de travail se sont manifestement dégradées sur le plan des salaires et des conditions de travail.»

Les récentes déclarations du ministre des Finances, Raymond Bachand, qui a établi le déficit pour l'année en cours à 4,7 milliards et a évoqué la nécessité de limiter les hausses de dépenses, n'émeuvent guère le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Michel Arsenault.

«C'est de bonne guerre. Ça fait 35 ans que je suis dans les conventions collectives, chaque fois que j'ai eu à rencontrer un employeur, ils n'ont jamais d'argent, ça va mal, c'est toujours pareil. Depuis 35 ans, ils n'ont jamais une *cenne*, mais on a réussi quand même à améliorer notre sort.»

Outre l'aspect salarial, les demandes syndicales déposées demain au gouvernement du Québec comprennent des mesures de conciliation travail-famille et de bonification du régime de retraite. Les représentants syndicaux souhaitent une réponse et un règlement rapides. «On s'est entendus pour avoir une négociation ciblée: ce n'est pas un arbre de Noël, ce qu'on amène là, dit Mme Carbonneau. On n'a pas intérêt à cultiver un psychodrame sur des mois et des mois.»

Le français comme langue d'enseignement au Québec

Appui unanime de la Chambre des communes

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — La Chambre des communes, à l'unanimité, appuie le Québec dans sa lutte pour s'assurer que les immigrants accueillis sur son territoire apprennent en premier lieu le français. Une motion déposée par le NPD de Jack Layton, en réponse au revers subi par Québec en Cour suprême sur la question de la langue d'enseignement la semaine dernière, a reçu l'appui des quatre formations politiques fédérales.

L'énoncé adopté stipule que «la reconnaissance que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni comprend notamment, pour le Québec, le droit de s'assurer que les immigrants qui arrivent au Québec doivent apprendre le français d'abord et avant tout».

«Une relique du passé»

Pour le lieutenant politique de Jack Layton au Québec, Thomas Mulcair, le jugement de la Cour suprême, qui invalide la loi 104, rouvrant ainsi la porte à ce que des enfants d'immigrants puissent accéder à l'école anglaise par le truchement d'écoles-passerelles, est «une relique du passé» et une «arme puissante» pour les partisans de la souveraineté du Québec.

«Ce jugement donne la carte routière aux parents pour contourner la loi 101», s'est insurgé M. Mulcair, d'entrée de jeu, lançant le débat sur sa motion à la Chambre des communes.

Le Bloc québécois a vivement appuyé la motion, profitant de l'occasion pour réclamer, à nouveau, que le Québec soit soustrait à la loi canadienne sur le multiculturalisme.

Du côté du Parti libéral, on a jugé que le NPD «défonçait des portes déjà ouvertes», en présentant cette motion, avant de finalement l'appuyer. «Le Québec n'a pas besoin de la Chambre des communes pour prendre en main sa destinée», a dit le lieutenant québécois du PLC, Marc Garneau.

Quant au ministre de l'Immigration, Jason Kenney, il s'est contenté de dire qu'il était primordial que les immigrants qui arrivent au Canada apprennent une des deux langues officielles, prioritairement le français au Québec.

Le NPD espère maintenant qu'une telle motion unanime d'Ottawa donnera des munitions à Québec pour sa réplique au jugement de la Cour suprême et fera davantage réfléchir le plus haut tribunal du pays lorsqu'il aura à nouveau à se pencher sur des questions d'ordre linguistique touchant le Québec. Une telle motion n'a toutefois pas force de loi.

Appel au boycottage des musées

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le Congrès du travail du Canada (CTC) demande aux trois millions de travailleurs membres de ses syndicats affiliés de ne pas visiter le Musée canadien des civilisations, à Gatineau, et le Musée canadien de la guerre, à Ottawa, tant que les grévistes des deux établissements n'auront pas obtenu une convention collective équitable.

L'appel au boycottage des musées a été lancé par le comité exécutif du CTC. Dans sa résolution, l'organisation syndicale soutient que la Société du Musée canadien des civilisations «s'est carrément soustraite de (sa) responsabilité en refusant de négocier une convention collective équitable avec ses effectifs».

Le CTC a fait valoir que 38 % de la main-d'œuvre des musées travaillent sur une base temporaire, en échange d'une rémunération qui est inférieure de 30 % en moyenne à ce qui se pratique dans les autres musées fédéraux pour des emplois identiques ou temporaires.

D'autre part, le CTC a aussi demandé au gouvernement du Canada d'obliger les musées «à négocier une convention collective qui met fin à la pratique de l'employeur de favoriser les emplois temporaires». Les 420 employés en sont à leur sixième semaine de grève.

À la Société du Musée des civilisations, la vice-présidente aux affaires publiques et édition, Chantal Schryer, a réagi en soulignant d'abord que «les deux musées sont ouverts» et a rappelé que la nouvelle exposition sur l'Afghanistan vient de débuter.

Le CTC est une organisation qui encadre la plupart des syndicats nationaux et internationaux au Canada, les 10 fédérations du travail provinciales et territoriales et une douzaine de conseils du travail de district qui représentent ensemble plus de trois millions de syndiqués au pays.

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE



EN OCTOBRE
cinquante personnes gagneront le livre
«LE MAIRE QUI RÊVAIT SA VILLE - JEAN DRAPEAU»
ET UN T-SHIRT *LA PRESSE*

LES ÉDITIONS LA PRESSE

À NE PAS MANQUER SAMEDI

1937648

AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC

Forfait **Vieux-Québec**
- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- **Petit déjeuner américan**
- Accès à la piscine intérieure / au sauna / au club de santé
- Frais de service

Valide jusqu'au 9 mai 2010

À partir de 149$ PAR CHAMBRE, PAR NUIT TAXES EN SUS



Nos **16 forfaits** sont disponibles en certificats-cadeaux

HÔTEL MANOIR VICTORIA

Découvrez le Spa du Manoir!

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463-6283

1999928A 1999939

AFGHANISTAN

Un 132e soldat canadien tué



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Le lieutenant Justin Boyes était âgé de 26 ans.

JONATHAN MONTPETIT
LA PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR — Un soldat canadien a été tué, hier, et deux autres ont été blessés lors de l'explosion d'un engin improvisé dans le district de Panjwayi, à 20 km au sud-ouest de Kandahar, en Afghanistan.

Le lieutenant Justin Boyes, âgé de 26 ans, faisait partie du 3e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, basé à Edmonton. Il venait tout juste de s'y joindre, après avoir été réserviste pendant six ans, et en était à sa deuxième mission dans ce pays où il était arrivé il y a 10 jours seulement.

Le lieutenant Boyes supervisait une patrouille à pied d'agents en formation de la police nationale afghane lorsque l'engin a explosé. Il s'agit du 132e soldat canadien à perdre la vie en Afghanistan, et le premier en près de six semaines.

On ne craint pas pour la vie des deux autres soldats qui ont été blessés dans l'explosion. Ils ont toutefois été transportés à l'hôpital militaire de l'aérodrome de Kandahar.

Selon le commandant des forces canadiennes en Afghanistan, le brigadier général Jonathan Vance, l'éducation qu'a reçue Justin Boyes durant son enfance en Saskatchewan a laissé sa marque sur cet homme de famille, dévoué à sa femme, Alanna, et à son fils de 3 ans, James.

Membre de l'équipe provinciale de reconstruction de Kandahar, Justin Boyes était affecté au groupe de liaison et de mentorat de la police, responsable de la professionnalisation de la police afghane.

EN BREF

De plus longues peines pour les auteurs de meurtres multiples

Le gouvernement fédéral a annoncé hier le dépôt d'un projet de loi qui permettra aux juges d'imposer des peines d'emprisonnement à perpétuité consécutives aux accusés reconnus coupables de plusieurs meurtres. Le ministre de la Justice, Rob Nicholson, a dit vouloir s'assurer que les tueurs en série ou récidivistes paient le juste prix pour leurs actions. Il a indiqué que le but du projet de loi était de mettre fin à ce qu'il qualifie de «rabais de peine» pour les auteurs de meurtres multiples.
— La Presse Canadienne

LES RECRUES DODGE
SIRIUS RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

DODGE OSEZ COMPARER
L'ÉVÉNEMENT

COMPAREZ NOS VÉHICULES, LES PLUS VENDUS ET SOUVENT PRIMÉS.
NOUS CROYONS QUE VOUS ARRIVEREZ À LA MÊME CONCLUSION QUE NOUS...
ILS SONT INCOMPARABLES AVEC LA CONCURRENCE.

LES MODÈLES 2010 SONT ARRIVÉS !
RECEVEZ JUSQU'À 1000 $* DE BONI AU COMPTANT PENDANT L'ÉVÉNEMENT

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS♦

ACHETEZ UN
DODGE JOURNEY SE 2010



À PARTIR DE
18 545 $‡

PLUS OBTENEZ 1,99 % TAP' FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

INCLUT
REMISE AU COMPTANT/BONI AU COMPTANT DE
1 500 $Ω

- Moteur économique de 2,4 L à DACT et de 173 ch
- Transmission automatique
- Climatiseur et compartiment pour boissons Chill Zone^MC
- Compartiment de rangement dissimulé à la deuxième rangée
- Radio changeur 6 CD à compatibilité MP3
- Système électronique d'antidérapage (ESP^MC) avec assistance au freinage
- Freins antiblocage à disque aux 4 roues

ÉCONOMIQUE LOGIQUE Autoroute : 7,9 L/100 km (36 mpg)Δ Ville : 11 L/100 km (26 mpg)Δ

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collision frontale et latérale∞

OSEZ COMPARER

	Dodge Journey SE 2010	Nissan Rogue S 2009	Mazda 5 GS 2009
MOTEUR DE SÉRIE	2,4 L – 4 cyl.	2,5 L – 4 cyl.	2,3 L – 4 cyl.
Puissance : ch @ tr/mn	173 @ 6600	170 @ 6000	153 @ 6500
Transmission de série	Automatique	Automatique CVT	Manuelle à 5 vitesses
Climatiseur de série	OUI	OUI	NON
Prise de courant auxiliaire de 12 volts	4	1	2
Système d'appui-tête actif	OUI	OUI	NON
Bacs de rangement dissimulés dans le plancher▲	OUI	NON	NON
Compartiment pour boissons Chill Zone^MC▲	OUI	NON	NON
Le 7 passagers au meilleur rapport qualité-prix	OUI	NON	NON
Cote de sécurité de la NHTSA 5/5 = collision frontale/latérale	OUI	NON	NON

▲Caractéristique exclusive à sa catégorie

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE DEPUIS 25 ANS

ACHETEZ UNE
DODGE GRAND CARAVAN SE 2010





« LA CAMIONNETTE LA PLUS FIABLE AUX É.-U.†† »

À PARTIR DE
20 995 $‡

PLUS OBTENEZ 1,99 % TAP' FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 36 MOIS

INCLUT
REMISE AU COMPTANT/BONI AU COMPTANT DE
6 000 $Ω

- Moteur V6 de 3,3 L polycarburant • Transmission automatique
- Climatiseur • Freins antiblocage à disque aux 4 roues
- Système électronique d'antidérapage (ESP^MC) avec assistance au freinage • Banquettes de 3e rangée Stow 'n Go rabattable dans le plancher avec position hayon • Coussins gonflables frontaux et rideaux latéraux • Rétroviseurs chauffants et repliables à commande électrique • Vitres, portes à commande électrique et télédéverrouillage • Roues de 16 po • Régulateur de vitesse

ÉCONOMIQUE LOGIQUE Autoroute : 8,4 L/100 km (34 mpg)Δ Ville : 12,6 L/100 km (22 mpg)Δ

★★★★★ Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collision frontale et latérale∞

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES 2009 EN STOCK**

1990413A

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^MD • DODGE

L'acheteur avisé lit les petits caractères : ◆ †, ‡, Ω Ces offres d'une durée limitée s'appliquent aux livraisons au détail pour usage personnel seulement des modèles neufs 2010 sélectionnés, achetés du 1er octobre au 2 novembre 2009 chez les concessionnaires participants. Certaines offres ne s'appliquent pas à tous les véhicules. Voyez les détails ci-dessous. Les droits sur les pneus neufs (15 $), le transport (1 400 $), les frais d'inscription au RDPRM incluant les frais de registre (60 $), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Les offres sont en vigueur du 1er octobre au 2 novembre 2009 et peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire et visitez le www.chryslercanada.ca pour les détails et les conditions. Les photos sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ‡ Ces offres, d'une durée limitée, s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel des véhicules neufs Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) et Dodge Journey SE 2010 (JCDH49 + 22F) ; 18 545 $. Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires participant pour tous les détails. † Taux annuel en pourcentage (TAP) : tarif de financement à l'achat de 1,99 % pour 36 mois sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia ou de TD Canada Trust. L'offre s'applique à l'achat/la location de la plupart des modèles 2009/2010 neufs Chrysler Town & Country, Dodge Ram 1500, Grand Caravan et Journey. Les bonis au comptant seront déduits du prix négocié avant l'application des taxes. Les bonis au comptant, allocations/rabais du fabricant consentis aux concessionnaires (Dodge Journey SE 2010 (JCDH49 + 22F) : 1 000 $ et Dodge Grand Caravan SE 2010 (RKTH53 + 24F) : 5000 $) sont déduits du prix négocié après l'application des taxes. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2010* de Ressources naturelles Canada (RNCan) pour les modèles 2010 Dodge Grand Caravan avec moteur de 3,3 L et Dodge Journey SE avec moteur de 2,4 L. Tests effectués selon les méthodes de Transports Canada. Votre consommation d'essence peut varier. Les résultats de cette étude réalisée par J.D. Power and Associates sont basés sur l'expérience et la perception de consommateurs ayant déclaré des problèmes éprouvés pendant les 12 derniers mois sur des véhicules de 3 ans d'âge (voitures et camions de l'année-modèle 2006) repose sur les réponses de 46 313 consommateurs. Les résultats de cette étude réalisée par J.D. Power and Associates sont basés sur les ventes totales enregistrées de janvier à août 2009 selon R.L. Polk. ** Financement à l'achat de 0 % pour 36 mois sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia ou de TD Canada Trust, sur les nouveaux modèles neufs 2009, sauf Sprinter, Challenger, Grand Caravan Cargo Van et Ram Châssis-cabine. Exemple : 30 000 $ financés à un taux annuel de 0 % pour 36 mois équivalent à des paiements mensuels de 833,00 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 30 000 $. Les frais d'inscription au RDPRM incluant les frais de registre (60 $), les droits sur les pneus neufs (15 $), le transport (1 400 $), la taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration du concessionnaire et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. MD SIRIUS est une marque de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC, et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^MD • Dodge**

CHRYSLER
Jeep MD
DODGE
CINQ ÉTOILES

1990461

ACTUALITÉS

Le tiers des cigarettes vendues illégalement au Québec

Un projet de loi s'attaque à la contrebande

DENIS LESSARD

QUÉBEC — **Après des décennies de lutte contre la contrebande du tabac, le tiers des cigarettes consommées au Québec échappe encore au contrôle du gouvernement. Pour colmater cette brèche qui coûte chaque année 300 millions de dollars au Trésor, le gouvernement Charest propose une nouvelle série d'une quinzaine de mesures susceptibles de rendre la vie plus difficile aux contrebandiers.**



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Au ministère du Revenu du Québec, on assure que les nouveaux pouvoirs conférés aux agents de la Sûreté du Québec pour combattre la vente de cigarettes de contrebande s'appliqueront sur la totalité du territoire, incluant les réserves autochtones.

Déposé hier à l'Assemblée nationale, le projet de loi 59 vise à donner au ministère du Revenu le droit d'imposer un moratoire sur les permis de manufacturer des cigarettes. Les amendes visant la contrebande du tabac seront sensiblement augmentées et les pouvoirs de perquisition des policiers accrus.

Au ministère du Revenu, on assure que les nouveaux pouvoirs conférés aux agents de la Sûreté du Québec s'appliqueront sur la totalité du territoire, incluant les réserves autochtones. La police aura davantage de pouvoirs de perquisition, pouvant même stopper un véhicule, le fouiller en cas de soupçon et le faire remorquer.

En point de presse, le ministre du Revenu, Robert Dutil, n'a pas voulu parler « d'échec » du gouvernement devant le trafic de tabac de contrebande, bien qu'après plus de 20 ans, on estime encore que ce problème fasse perdre 300 millions par année au fisc.

Le ministère des Finances évalue que le tiers des cigarettes consommées au Québec échappent au contrôle du gouvernement. Selon M. Dutil, ce chiffre doit être pris avec un grain de sel; bien des gens qui consomment du tabac de contrebande cesseraient de fumer s'ils devaient payer des taxes sur leur vice et payer le plein prix pour leurs cigarettes.

Curieusement, le responsable du fisc a identifié deux réussites en matière de santé publique: la réduction du tabagisme et le contrôle de la fumée secondaire par l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

« On veut en finir avec la contrebande du tabac », a toutefois lancé M. Dutil, rappelant les doléances de l'industrie des dépanneurs, qui disent faire face à une concurrence illégale.

Le projet de loi 59 prévoit aussi des pénalités fiscales plus sévères. Pour les récidivistes, les amendes maximales seraient considérablement augmentées, passant de 3000$ à 10 000$.

Le tabac ramené en prison

Le Service correctionnel interjette appel

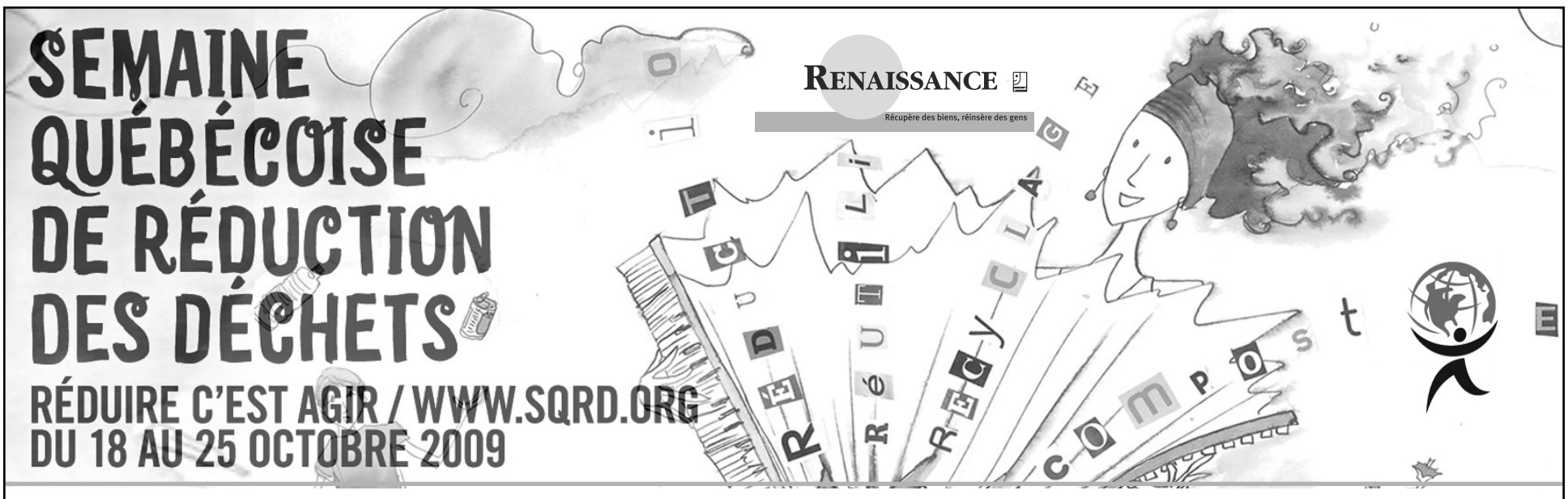
CHRISTIANE DESJARDINS

Les détenus des prisons fédérales devront prendre leur envie de fumer en patience. Le jugement de la Cour fédérale qui, vendredi dernier, leur redonnait le droit de fumer à l'extérieur des bâtiments carcéraux, sera porté en appel.

« Oui, le jugement sera porté en appel », a confirmé Caroline McNicoll, porte-parole du Service correctionnel du Canada. Elle ne connaît pas les motifs d'appel, mais elle a indiqué que la directive interdisant la cigarette, à l'intérieur comme à l'extérieur des pénitenciers, avait été prise afin de protéger la santé des détenus et du personnel. Dans sa décision, le juge Luc Martineau a justement signalé que cet argument ne tient pas la route, puisque le fait de fumer à l'extérieur ne nuit qu'à la santé du fumeur lui-même.

Exaspérés par cette mesure qu'ils trouvent injuste, des détenus de diverses prisons se sont regroupés et cotisés afin de combattre la fameuse directive, qui porte le numéro 259. En janvier 2006, les détenus ont perdu le droit de fumer à l'intérieur des prisons. En mai 2008, ils ont aussi perdu le droit de fumer dehors. Comme conséquence logique de cette interdiction, il n'y a plus de vente de tabac en prison, du moins légalement.

La cause a été plaidée avec succès par Me Julius Grey. Le juge Martineau a rendu sa décision une semaine seulement après avoir entendu les arguments des deux parties. Il a conclu que la directive 259 est « injustifiable et déraisonnable ». La possession de tabac n'est pas illégale, a-t-il rappelé. Les trois quarts des détenus dans les pénitenciers seraient fumeurs. Soulignons enfin qu'ils n'ont pas retrouvé le droit de fumer immédiatement avec le jugement Martineau, puisque l'effet du jugement était suspendu pour 90 jours, afin de laisser le temps au Service correctionnel de réécrire la directive.



Félicitations aux municipalités de

VERDUN et DORVAL,

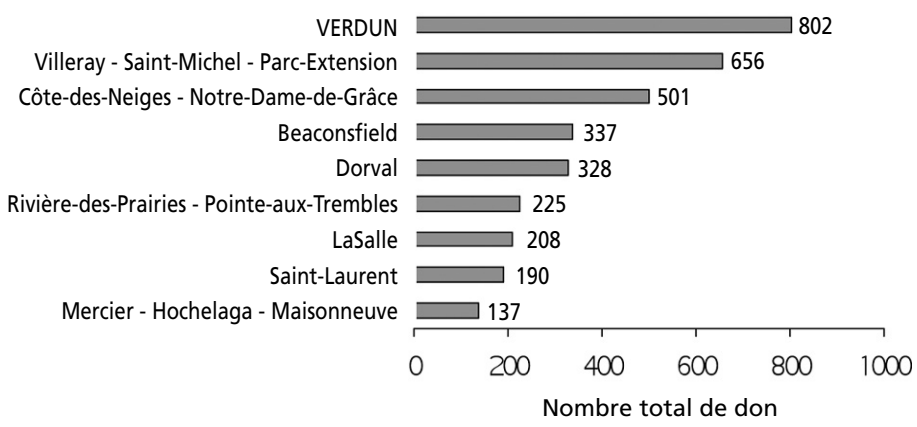
qui remportent le « Défi Vert » au profit de l'organisme à but non lucratif Renaissance.

Renaissance remercie tous les donateurs et toutes les municipalités pour leur générosité et engagement, lors de cette 1ère édition du « Défi Vert ». Bien que certains centres de don n'atteignent pas les chiffres du Top 3, les résultats sont très encourageants, compte-tenu qu'ils ont été ouverts depuis peu.

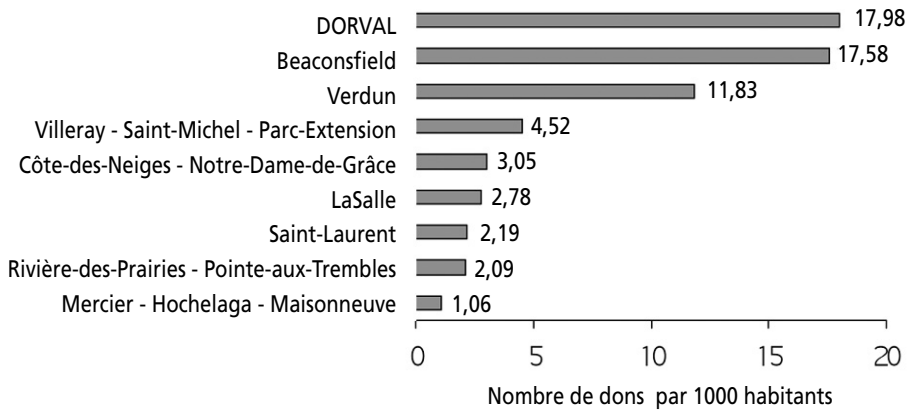
Chacun aura la chance de relever à nouveau le « Défi Vert », au printemps 2010 et de remporter l'un des « Prix Verts ». Tenez-vous prêts!

En attendant, nous vous invitons à penser à Renaissance lorsque vous souhaitez donner vos vêtements et articles ménagers en bonne condition. Nos centres de don sont ouverts toute l'année et 7 jours semaine.

Le **prix du plus grand nombre de don** revient à l'**ARRONDISSEMENT** de **VERDUN**



Le **prix du plus grand nombre de don par 1000 habitants** revient à la **CITÉ** de **DORVAL**



Les 10 prix mis en jeu (2 panneaux solaires, 4 barils de récupération d'eau de pluie et 4 composteurs) seront tirés le vendredi 30 octobre 2009 à 11h, au siège social de Renaissance. Les gagnants seront contactés directement par téléphone et leur nom publié sur le site internet de Renaissance.

Vous avez le don..... de changer des vies!

1973 personnes ont déjà retrouvé le chemin de marché du travail ou les bancs de l'école.

Pour plus d'information www.renaissancequebec.ca

1991057

1991057A

Taillon choisit Bonnardel comme chef parlementaire

Éric Caire réfléchit à son avenir politique

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le député de La Peltrie, Éric Caire, réfléchit à son avenir politique depuis que Gilles Taillon lui a refusé le poste de chef parlementaire de l'ADQ. Un schisme pourrait même éclater au sein du parti, signale l'entourage de M. Caire.

Des proches d'Éric Caire et de Christian Lévesque envisagent de quitter l'ADQ pour créer une nouvelle formation politique de centre-droite.

Gilles Taillon a provoqué un tremblement de terre, hier, en rejetant la demande d'Éric Caire de devenir chef parlementaire. Il a plutôt nommé à ce poste stratégique le député de Shefford, François Bonnardel, qui a coprésidé sa campagne à la direction.

M. Bonnardel, qui mènera désormais la charge contre les libéraux en Chambre, est l'ami de cœur de la vice-première ministre Nathalie Normandeau. Gilles Taillon n'y voit aucun problème.

Le chef adéquiste a annoncé sa décision à Éric Caire hier matin. Ce dernier n'a pas participé à la période des questions en matinée, ni assisté au caucus de son parti. Il n'a pas rappelé *La Presse*. Il s'est toutefois confié à des proches.

« M. Caire m'a dit qu'il était officiellement en réflexion », a affirmé à *La Presse* l'ex-député de Chambly Richard Merlini, qui a coprésidé sa campagne à la direction.

« Il m'a dit que tout est sur la table. Sa réflexion inclut toutes les possibilités. Il est député jusqu'aux prochaines élections. Est-ce qu'il veut continuer à l'ADQ ? Siéger comme indépendant ? Est-ce qu'autre chose pourrait l'intéresser ? Est-ce une réflexion sur la création d'un autre parti ? » a-t-il ajouté.

Des proches de d'Éric Caire et de Christian Lévesque – autre candidat dans la course à la direction – envisagent de quitter l'ADQ pour créer une nouvelle formation politique de centre-droite.

Plusieurs anciens députés sont dans le coup, de même que des « gens de l'extérieur », a noté M. Merlini, qui reproche au nouveau patron de vouloir « recentrer le parti ». Les discussions, amorcées peu de temps après le congrès à la direction du 18 octobre, sont au stade embryonnaire. « On s'était dit qu'on allait donner la chance au coureur et voir les premiers gestes de M. Taillon. Mais des gestes d'unité, il n'en a pas fait. »



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

L'entourage d'Éric Caire (à droite) indique que celui-ci est très déçu que Gilles Taillon (à gauche), qui a gagné la course à la direction de l'ADQ par une seule voix, ne lui ait pas demandé d'être « le numéro deux, chef parlementaire. »

Selon lui, Gilles Taillon « ne respecte pas le résultat qu'il a obtenu. Il agit comme s'il avait gagné avec une majorité écrasante. Compte tenu du résultat, c'est clair qu'il devait faire des gestes d'unité très forts. Et M. Caire avait très légitimement demandé d'être le numéro deux, chef parlementaire. Alors, on est très déçus de la décision de M. Taillon ».

Rappelons que Gilles Taillon a remporté la course à la direction par une seule voix, si l'on soustrait le vote en sa faveur enregistré par l'Infoman Jean-René Dufort sous le nom d'Omar Bongo, défunt président autoritaire du Gabon.

Selon Gilles Taillon, Éric Caire a demandé une « cogestion » de l'ADQ, une « direction bicéphale comme Québec solidaire », ce qui était « inacceptable ». « J'ai été élu chef. Je suis le seul à avoir eu 50 % plus un », a-t-il insisté. Selon lui, « il n'y a pas de guerre » avec M. Caire. « Pour moi, le dossier est réglé. M. Caire est toujours adéquiste. Je pense qu'il va rester chez nous. »

« Les militants, s'ils ont à cœur l'ADQ, comme moi, doivent assurément respecter le vote populaire démocratique », a répondu M. Taillon au sujet des déchirements que pourrait provoquer sa décision.

Éric Caire a refusé les autres responsabilités que lui a offertes M. Taillon, c'est-à-dire le poste de leader parlementaire et celui de critique en matière d'économie. Il a préféré conserver ses fonctions de critique en matière de santé et d'affaires intergouvernementales.

Sylvie Roy, qui avait déjà demandé de ne plus être chef parlementaire, devient leader parlementaire. La députée, qui se dit victime d'intimidation des libéraux, apprend maintenant qu'elle n'était pas le premier choix de son chef à ce poste.

Michael Ignatieff recrute un proche collaborateur de Jean Chrétien

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les troupes libérales de Michael Ignatieff ont unanimement salué la décision de leur chef de faire appel à Peter Donolo, un ancien proche collaborateur de Jean Chrétien, pour occuper le poste de chef de cabinet.

M. Donolo remplace ainsi Ian Davey à ce poste névralgique au cabinet de M. Ignatieff au moment où les appuis aux libéraux sont en chute libre dans les sondages depuis quelques mois. M. Davey faisait partie d'un groupe de libéraux de Toronto qui avaient convaincu Michael Ignatieff de quitter son poste de professeur à l'Université Harvard en 2005 pour tenter sa chance en politique fédérale

À tour de rôle, hier, les députés libéraux interrogés à ce sujet ont affirmé que le retour à Ottawa de M. Donolo permettra de remettre le parti sur la bonne voie.

Reconnu comme un redoutable communicateur, M. Donolo a été directeur des communications de Jean Chrétien durant son premier mandat comme premier ministre de 1993 à 1997. Originaire de Montréal et bilingue, M. Donolo était à la tête d'une firme de sondages de Toronto, Strategic Council, depuis quelques années.

M. Donolo devrait être intégré dans ses nouvelles fonctions aujourd'hui.

« J'ai beaucoup de respect pour Ian Davey et tout ce qu'il a fait pour nous, mais nous avons besoin d'expérience et c'est exactement ce que M. Donolo apporte. Il a beaucoup d'expérience et un bilan démontrant qu'il est capable de se concentrer sur les préoccupations des Canadiens ordinaires », a affirmé le député libéral de Toronto John McCallum. « Il est l'homme de la situation », a pour sa part affirmé Steven MacKinnon, ancien directeur général du PLC et candidat libéral dans Gatineau.

M. Ignatieff a décidé de donner un coup de balai au sein de cabinet après avoir vu les appuis du Parti libéral fondre comme neige au soleil depuis le printemps. Plusieurs députés libéraux ne se gênaient pas pour blâmer en privé Ian Davey pour les déboires du parti. Fils du célèbre sénateur libéral Keith Davey, mieux connu au Canada anglais sous le nom de Rainmaker pour avoir contribué à plusieurs victoires libérales dans les années 60 et 70, M. Davey occupait son poste depuis quelques semaines seulement.

Le député libéral de Bourassa, Denis Coderre, avait vertement critiqué les membres de l'entourage de M. Ignatieff, très majoritairement originaires de Toronto, lorsqu'il a remis sa démission comme lieutenant politique en septembre.

Dans un courriel envoyé à *La Presse* hier, M. Donolo s'est dit heureux de reprendre du service pour le Parti libéral. « J'ai hâte de travailler avec M. Ignatieff, les membres du caucus libéral et les militants libéraux d'un bout à l'autre du pays au cours des prochains mois pour revitaliser le Parti libéral », a affirmé M. Donolo.

VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI | LA GUADELOUPE
Une autre façon de profiter du soleil

Tous les samedis dans LA PRESSE

1906041

COMME VOUS,
L'ÉDUCATION, ON Y CROIT !

Le cœur des demandes syndicales déposées par la FAE :

- Plus de services aux élèves en difficulté.
- Moins d'élèves par classe.
- Plus de moyens de lutte contre le décrochage des jeunes et des profs.

Pour faire la différence en éducation

www.lafae.qc.ca

FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT

2014889A

ACTUALITÉS

SECTEUR DE LA PUBLICITÉ

Cosmos revient à la charge pour acheter Cossette

HUGO FONTAINE

Cosmos Capital est déterminé à mettre la main sur l'agence de publicité Cossette. Trois mois après avoir lancé une proposition qui n'a pas porté ses fruits, le groupe mené par l'ancien vice-président de l'agence, François Duffar, revient à la charge avec une offre bonifiée, et au comptant.

Cosmos offre désormais 5,25 $ par action, soit 30 cents de mieux que dans la proposition initiale. Le titre de Cossette a clôturé à 5,80 $ hier à la Bourse de Toronto. Mais il était encore à 3,25 $ le 17 juillet, avant que Cosmos ne fasse connaître ses premières intentions.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

L'ancien vice-président de Cossette, François Duffar, est maintenant à la barre du groupe Cosmos Capital.

Cosmos affirme que l'offre est pleinement financée. Au cours des derniers mois, le groupe a gagné deux importants actionnaires de l'agence à sa cause. À eux trois, ils possèdent un peu plus de 37,3 % des actions. L'offre doit être acceptée par les deux tiers des actionnaires.

« L'offre de Cosmos est attrayante et représente la pleine et juste valeur des actions de Cossette étant donné la performance financière de la Compagnie et les risques d'affaires auxquels elle fait face », a déclaré François Duffar dans un communiqué publié hier soir.

Sans voir les livres

Cosmos présente cette offre sans avoir pu procéder à la revue diligente des livres de Cossette, a confirmé à *La Presse* la porte-parole de Cosmos, Sylvia Morin. « Les conditions étaient un peu trop contraignantes, et des membres du groupe n'étaient pas à l'aise », a-t-elle indiqué hier, sans donner plus de détails.

Cossette a refusé de donner à Cosmos l'accès aux livres, prétextant « l'avantage injuste » de leurs dirigeants, qui ont déjà une connaissance intime de l'entreprise.

Cosmos Capital, dont fait aussi partie un autre ancien vice-président de Cossette, Georges Morin, a fait connaître sa première proposition le 20 juillet. Cossette a ensuite mis sur pied un comité spécial indépendant pour étudier la proposition et les autres options qui s'offraient à l'agence.

À la mi-octobre, Cossette a dit avoir reçu plusieurs manifestations d'intérêt de potentiels acquéreurs. Toutes ces propositions officieuses étaient supérieures à la proposition initiale de Cosmos. Il n'a pas été possible de joindre la porte-parole de l'agence hier soir, après l'annonce de l'offre de Cosmos.

LES SOEURS BARILÀ FONT LEUR MARQUE



UN DOSSIER MODE À NE PAS MANQUER VENDREDI DANS VIVRE

LA PRESSE

1983886

LA PRESSE

Entente de principe avec quatre syndicats

LA PRESSE CANADIENNE

Le quotidien *La Presse* a conclu une entente de principe avec quatre de ses syndicats, affiliés à la FTQ.

Il s'agit des syndicats représentant la publicité, la préparation, l'imprimerie interne et la chaufferie.

Tant la direction de *La Presse* que le Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB-FTQ) ont confirmé l'information hier après-midi.

Selon la direction de *La Presse*, l'entente de principe toucherait environ le tiers des syndiqués du journal.

La plus grande partie des syndiqués, affiliés à la CSN, n'ont toujours pas réglé avec l'employeur. Il s'agit des syndicats de la rédaction, du personnel de bureau, de l'informatique et de la distribution.

L'entente de principe avec les syndiqués de la FTQ est intervenue hier midi. Elle sera soumise aux syndiqués concernés aujourd'hui, a-t-on précisé au SEPB-FTQ.

Ni la direction de *La Presse* ni le SEPB-FTQ n'ont voulu en dévoiler le contenu avant que les syndiqués concernés en prennent connaissance.

La direction de *La Presse* a fait savoir, par voie de communiqué, que les négociations se poursuivaient avec les quatre autres syndicats affiliés à la CSN.

Plainte de la CSN

Par ailleurs, la CSN a déposé une plainte pour négociation de mauvaise foi et pour ingérence dans les affaires syndicales contre la direction de *La Presse* devant la Commission des relations du travail.

Dans un communiqué, la centrale syndicale explique que sa plainte vise à obtenir une ordonnance provisoire « empêchant la direction du quotidien montréalais de continuer à contourner les représentants des travailleurs en s'adressant directement aux syndiqués ».

La CSN cherche également à obtenir les états financiers de l'entreprise pour les cinq dernières années. Elle affirme que les documents transmis à ce jour par la direction sont « beaucoup trop partiels ».

Première étape vers Mars

MATHIEU PERREAULT

La NASA a fait hier le premier test de la fusée qui amènera des astronautes vers la Lune et Mars. La fusée *Ares I*, la plus grande du monde, devrait remplacer la navette spatiale, mais ne sera pas prête avant 2015, voire 2017, alors que la navette prendra sa retraite en 2011.

Le lancement du prototype d'*Ares I* a été retardé mardi par des orages, puis par une centaine de décharges de foudre tombées près du centre spatial Kennedy en Floride. C'était la première fois depuis le programme *Apollo* que la rampe de lancement principale, qui sert depuis 30 ans à la navette, était utilisée par une fusée. Le lancement est survenu 48 ans et un jour après le premier vol de la fusée *Saturn*, qui propulsait les capsules *Apollo*.

Le test d'hier ne comportait qu'un premier et un deuxième étages, avec une maquette de capsule. Le premier étage a été récupéré dans l'océan Atlantique pour des analyses. Les quatre portions du deuxième étage ont sombré au fond de l'océan après avoir atteint une altitude de 45 km. Les images prises grâce à plus de 700 capteurs à bord du premier étage et les images captées à partir du sol et des avions en vol seront analysées durant les trois prochains mois pour fabriquer un prototype définitif.

La mise au point d'*Ares I* (Arès est le nom du fils de Zeus dans la mythologie grecque; il s'agit de Mars chez les Romains) a été tortueux. Basée sur un concept de 1995 de Lockheed Martin, la fusée de 100 m a été présentée en 2006 par la NASA comme le successeur de la navette. Mais en 2008, les ingénieurs ont dû retourner à la table à dessin afin d'atténuer les vibrations au lancement qui pouvaient, selon les simulations menacer la structure de la capsule *Orion*.

Le problème, c'est que la Station spatiale internationale doit en théorie cesser ses opérations en 2016, même si des projets d'extension de sa vie utile sont envisagés. *Ares* ne serait donc pas disponible comme solution de rechange aux capsules russes *Soyouz*, dont la demande – et les tarifs – pourraient augmenter substantiellement.

UN RAPPORT CRITIQUE

La NASA devrait demander au secteur privé de mettre au point une fusée permettant aux astronautes de se rendre à la Station spatiale internationale, a suggéré la semaine dernière un comité mis sur place par le président Obama pour évaluer les projets de la NASA. Le comité Augustine a estimé que la fusée *Ares I* pourrait probablement être mise en service en 2017, mais seulement si la Station spatiale était mise à la retraite en 2015 – si sa carrière était étendue jusqu'en 2020, les fonds dont elle aurait besoin forceraient le report de la mise en service d'*Ares I* à 2017 ou 2018.



PHOTO CHRIS O'MEARA, ASSOCIATED PRESS

Le premier décollage de la fusée *Ares I* a été concluant pour la NASA, hier, à la base de Cap Canaveral.

Sears

Les vendredi 30 et samedi 31 octobre 2009

Plus de choix? sears.ca



VENDREDI SOIR
30 OCTOBRE SEULEMENT!

Offres de durée limitée de vendredi seulement, de 19 h à 21 h

rabais 50%
*Tous les vêtements Jessica®/MD à prix ordinaires

rabais 50%
*Tous les pantalons tout-aller à prix ordinaires pour hommes
Comprend les modèles Dockers^MD, Haggar^MD et plus.

rabais 50%
*Tous les complets, séparables de complets, vestes sport, blazers, pantalons habillés, chemises habillées et cravates à prix ordinaires pour hommes

rabais 50%
*Tous les vêtements Jessica Weekend^TM/MC à prix ordinaires

rabais 50%
*Toutes les robes du rayon des robes à prix ordinaires pour femmes

rabais 40%
Ouvre-porte de garage CRAFTSMAN®/MD 1/2 hp à entraînement par chaîne
Soldé 167,99 Rég. Sears 279,99. N° 18452.

Vendredi, les 50 premiers clients qui entreront en magasin à 20 h (par les portes du centre commercial, près du rayon des produits de beauté) recevront un bon de 10 $ Superdollars avec achat minimum de 50 $ ou plus†

SAMEDI MATIN
31 OCTOBRE SEULEMENT!

Offres spéciales de durée limitée de samedi seulement, de 8 h à midi

rabais 50%
*Tous les bijoux en or à prix ordinaires

rabais 50%
*Tous les peignoirs à prix ordinaires pour femmes

Épargnez 10% de plus
sur toutes les batteries de cuisine et tout le linge de lit et de salle de bain en solde

Montré: rabais 60%
Batterie de cuisine Lagostina^MD 'Veneto' de 10 pièces en acier inoxydable
Rég. Sears 499,99.
ET RABAIS DE 10%
179,99



LIQUIDATION DE FIN DE SEMAINE LES VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 OCTOBRE



Achetez un jean Nevada®/MD de coupes variées à prix ordinaire de 39,99 pour femmes et obtenez la 2e*** paire est GRATUITE
Au choix: coupe semi-évasée, coupe évasée et cupe jambe droite

39,99 *Tous les jeans Levi's^MD pour hommes
Rég. Sears 69,99-74,99 (y compris les styles 501^MD, 505^MD, 516^MD et 550)

et rabais de 40% *Tous les autres vêtements Levi's pour hommes

rabais 60%
*Tous les costumes, accessoires et articles de décoration pour l'Halloween à prix ordinaires

rabais 30%
*Toute la confiserie pour l'Halloween à prix ordinaires, sauf la confiserie Lindt^MD

épargnez 25% de plus
*Tous les jouets à prix de liquidation
Dans la limite des stocks

*Ces offres de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97 et ,88, des modèles Distinction®/MD, Mexx^MD, Columbia^MD, des programmes en denim '2 pour' pour hommes, des chemises habillées et cravates 'Achat spécial' à 9,99 et 19,99, des alliances en or et des articles actuellement annoncés. Offres en vigueur dans les grands magasins Sears. **Le deuxième article doit accompagner tout retour. †À l'exclusion des offres de durée limitée, des articles 'Achat spécial' et des articles à prix de liquidation.

†SEARS EST DÉTERMINÉ À VOUS OFFRIR LE MEILLEUR PRIX POUR LES ARTICLES ÉLECTRONIQUES!
Recherchez ce symbole et achetez en toute confiance. Nous alignerons notre prix sur le prix annoncé de tout concurrent canadien offrant des articles identiques, dans les 30 jours suivant la date d'achat.
Il y a des restrictions; détails en magasin.

2012969A

NE104G609 © 2009. Sears Canada Inc.

MONDE

Entrevue avec le journaliste Robert Namias

Sarkozy, le pouvoir et la presse française

JUDITH LACHAPELLE

Nicolas Sarkozy qui étouffe la presse française? Un jugement à courte vue, croit Robert Namias, ancien directeur de l'information de TF1. Les racines du mal qui afflige la presse française sont beaucoup plus profondes. Pour sauver sa crédibilité, les journalistes de l'Hexagone devraient s'inspirer de leurs collègues anglo-saxons, dit-il.

Après 40 ans de journalisme, dont 16 aux commandes de l'ultrapopulaire *Journal télévisé* de TF1 – avant de quitter son poste l'an dernier lors de la réorganisation de la chaîne –, Robert Namias dit tout haut ce qu'il pense depuis 10 ans: la presse française est victime de sa culture.

«Le journalisme en France a toujours été considéré comme une littérature», dit en entrevue ce journaliste qui donnera ce midi une conférence à l'Université de Montréal. «Cela donne des choses remarquables, comme la qualité d'écriture.»

Mais la presse française a toujours préféré le commentaire au strict rendu des faits. «Elle n'a jamais su vraiment garder ses distances avec les émetteurs d'information, dit M. Namias. Dans la tradition anglo-saxonne, on sait garder ses distances. Dans la tradition française, on a toujours eu tendance à considérer que moins il y avait de distance, plus il y avait d'information.»



PHOTO LIONEL BONAVENTURE, ARCHIVES AFP

Le fils de Nicolas Sarkozy, Jean Sarkozy, a été au cœur d'une polémique la semaine dernière lorsqu'il a été question qu'il soit nommé à la tête du quartier d'affaires de La Défense. C'est d'abord sur l'internet que l'indignation a fait rage, avant que le débat soit repris dans les grands médias.

Lorsque le paysage médiatique français était constellé de canaux d'information privés appartenant à de multiples propriétaires, en plus des chaînes publiques, l'équilibre des forces jouait en faveur de l'information. Mais depuis la crise, des journaux, radios et télés ont été rachetés par de grands groupes financiers.

Pour sauver leurs entreprises de presse, observe Robert Namias, les journalistes français, habitués à être proches de leurs sources, ne veulent déplaire à personne. Et la qualité de l'information en pâtit.

Ces grands groupes de financiers ont tissé depuis longtemps des liens d'amitié avec Nicolas Sarkozy, bien avant son élection comme président de la République. «On croit qu'il y a une pression permanente du pouvoir politique qui se serait accrue depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy. La vérité est bien plus complexe.»

Pour sauver leurs entreprises de presse, observe M. Namias, les journalistes français, habitués à être proches de leurs sources, ne veulent déplaire à personne. Et la qualité de l'information en pâtit. «Le vrai risque est là. Pour traverser la crise, on passe une info de plus en plus tiède.»

Chemin

Mais la bonne nouvelle, estime M. Namias, est qu'avec l'internet, l'information finit par trouver son chemin. Il en prend pour exemple la récente polémique entourant la candidature de Jean Sarkozy, fils de 23 ans du président, à la tête du quartier d'affaires de La Défense. L'information avait été publiée discrètement dans les grands médias, avant d'être reprise en force sur l'internet. Face à l'indignation monstre que provoquait la candidature, les grands médias n'ont plus eu le choix de rapporter la polémique, au risque de déplaire au pouvoir.

«La liberté des uns rejaillit sur les autres, estime Robert Namias, qui se dit optimiste pour l'avenir. À un moment, un média dit institutionnel est confronté à la liberté des autres. Il risque de perdre toute crédibilité s'il ne se redonne pas sa liberté.»

Un rapport Goldstone pour le Sri Lanka?

LAURA-JULIE PERREAULT

Soupçonné d'avoir commis des crimes de guerre lors de l'offensive finale contre les Tigres tamouls, le gouvernement du Sri Lanka promet de répondre aux inquiétudes internationales en mettant sur pied sa propre enquête. Cette suggestion a fait sortir de ses gonds l'organisation Human Rights Watch, qui réclame une version sri-lankaise du rapport Goldstone.

«Le gouvernement (du Sri Lanka) crée un écran de fumée pour ne pas avoir à répondre de ses actes. Seule une enquête internationale indépendante permettra de déterrer la vérité au sujet de cette guerre brutale et de rendre justice aux victimes», a tonné hier Brad Adams, directeur de HRW en Asie.

Il donne en exemple l'enquête qu'a menée l'avocat sud-africain Richard Goldstone dans la bande de Gaza à la demande de l'ONU. Dans son rapport final, le juriste blâme à la fois Israël et le Hamas pour les violations des droits humains commis pendant l'offensive de janvier, tuant 1387 Palestiniens et 13 Israéliens.

Décrié par Israël, le rapport qui a émané de la commission d'enquête sera bientôt débattu devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Lourd rapport

Dans un document rendu public jeudi dernier, le département d'État américain a fait l'examen de plusieurs allégations de violations du droit de la guerre commises au Sri Lanka entre janvier et mai 2009. À la fin de l'offensive, le gouvernement sri-lankais a annoncé avoir remporté la guerre contre les Tigres tamouls, qui, depuis 25 ans, se battaient pour obtenir un État souverain pour la minorité tamoule du pays. Selon l'ONU, plus de 7000 civils ont été tués pendant cette fin de conflit sans merci.

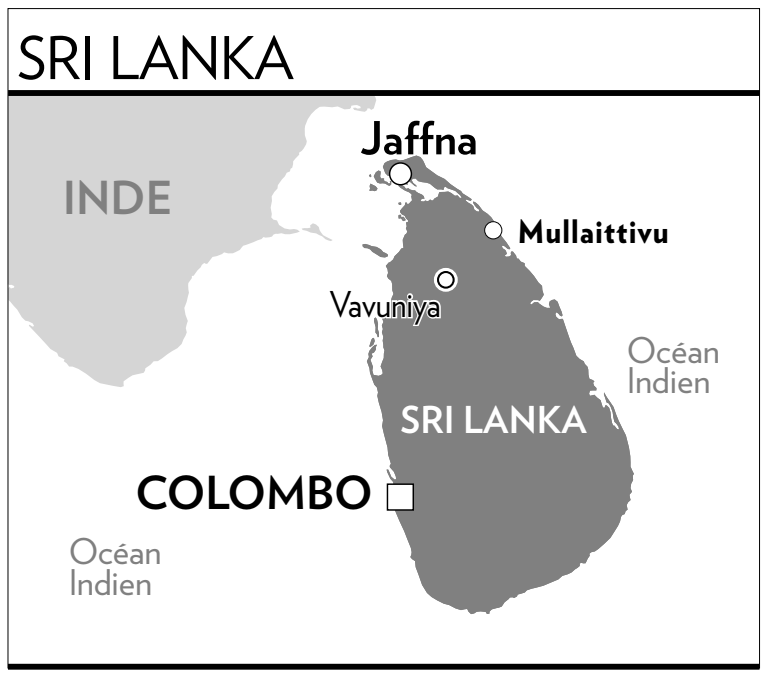
Dans son rapport, le département d'État fait à la fois peser les allégations sur la guérilla armée tamoule et le gouvernement sri-lankais, contrôlé par la majorité ethnique cinghalaise. Exécutions arbitraires, bombardements de civils, échec à fournir eau, nourriture et médicaments aux déplacés de guerre font partie des actes reprochés au gouvernement. Les Tigres tamouls sont pour leur part soupçonnés d'avoir enrôlé des enfants-soldats et utilisé des civils comme boucliers humains.

Concluant que son rapport n'est pas un acte d'accusation en bonne et due forme, le département d'État a demandé une enquête plus approfondie.

Une enquête «maison»

Lundi, le gouvernement de Colombo a répondu au rapport américain en annonçant qu'il nommera un comité d'experts «maison» pour faire la lumière sur toute l'affaire. Depuis les événements du printemps, le président Mahinda Rajapakse soutient que l'armée a tout fait pour protéger les victimes et affirme que les allégations de crimes de guerre sont l'invention de la diaspora tamoule, enragée de voir les Tigres défaits. La Russie, un des principaux alliés du pays de l'Asie du Sud, a applaudi l'initiative de Rajapakse.

Cependant, tout comme Human Rights Watch, le haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU croit que ce serait une erreur monumentale de laisser une partie au conflit enquêter sur ses propres actes. À ce jour, toutefois, le secrétaire général de l'ONU, souvent critiqué pour son inaction dans le dossier sri-lankais, n'a pas ordonné la mise sur pied d'une commission à la Goldstone.



Weekend inoubliable au vignoble De Lavoie

Courez la chance de gagner un fabuleux forfait de deux nuits pour deux personnes, une journée au vignoble De Lavoie et plusieurs cadeaux!

Pour participer et pour tous les détails, inscrivez-vous sur

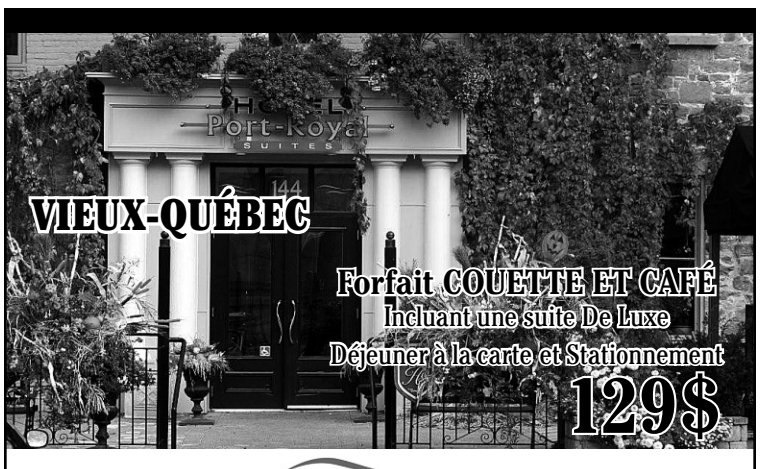
www.cyberpresse.ca/weekendinoubliable

du 24 octobre au 1er novembre.

1339962



DE LAVOIE VIGNOBLE | CIDRERIE · LA PRESSE · cyberpresse.ca · Vins du Québec · TVA · Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec



LE PORT-ROYAL hôtel & suites
VIEUX-QUÉBEC
144, rue Saint-Pierre
1.866.417.2777 • 418.692.2777
www.leportroyal.com

2016986

EN BREF

Merkel réélue

La chancelière conservatrice Angela Merkel a été réélue hier par les députés pour un deuxième mandat de quatre ans à la tête de l'Allemagne, plaçant d'emblée la crise économique au centre de ses préoccupations. Première femme à diriger la plus puissante économie européenne, Mme Merkel, 55 ans, a obtenu les voix de 323 des 612 députés présents, issus des élections du 27 septembre. Dans des interviews télévisées, Mme Merkel a promis que la discipline budgétaire serait de nouveau une priorité une fois la crise passée, un message en direction de ses partenaires européens. — D'après l'AFP

LE TOUR DU GLOBE

HAÏTI

Première ministre menacée

La première ministre d'Haïti, Michèle Pierre-Louis, doit se soumettre aujourd'hui au Sénat à un vote de confiance qui a de fortes chances de sceller sa destitution, tant les parlementaires de la majorité présidentielle sont insatisfaits du travail de son gouvernement. Ces derniers jours, les sénateurs du parti Lespwa («l'espoir», en français), majoritaires, se sont ouvertement prononcés pour un changement de gouvernement. – AFP

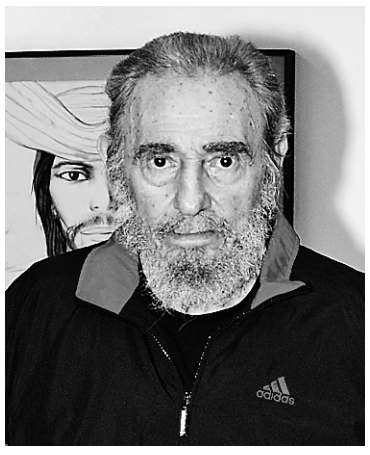


PHOTO REUTERS

Fidel Castro

CUBA

Castro « très fort »

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, Margaret Chan, a déclaré hier avoir été reçue la veille pendant plus de deux heures par le leader communiste cubain Fidel Castro qui est, selon elle, dans une forme « éclatante ». « Il m'a raccompagnée à l'extérieur de la maison sur une distance assez importante. Il est très fort. Je suis plus jeune que lui, mais je me sentais fatiguée, lui non », a ajouté Mme Chan. – AFP

GAZA

Élections interdites

Le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, a annoncé qu'il interdirait la tenue dans ce territoire des élections palestiniennes convoquées pour janvier, une décision qui remet en cause le processus électoral lancé par le président palestinien Mahmoud Abbas. Cette annonce accentue la crise entre le mouvement islamiste et l'Autorité palestinienne de M. Abbas, qui ne sont toujours pas parvenus à un accord de réconciliation. – AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

542 %

Les saisies de crack ont augmenté de 542 % en un an à Rio, montrant une forte hausse de ce stupéfiant sur le marché des drogues, a révélé une étude faite à la demande du secrétariat à la Sécurité publique du Brésil. Cette drogue est consommée par 90 % des enfants et adultes qui vivent dans les rues de Rio. – AFP

AFGHANISTAN

La stratégie d'Obama se précise



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — **Dans une des décisions les plus importantes de sa présidence, Barack Obama donnera le feu vert à l'envoi de renforts militaires en Afghanistan, où ceux-ci seront concentrés dans les 10 zones les plus peuplées du pays, à commencer par Kandahar, la capitale spirituelle des talibans.**

Dans le reste de l'Afghanistan, les forces américaines feront appel à des drones de reconnaissance et à des informateurs locaux pour cibler leurs attaques contre les insurgés talibans et leurs alliés.

La nouvelle stratégie américaine, dont les grandes lignes ont été dévoilées hier dans le *New York Times*, se veut un mélange des propositions formulées par le général américain Stanley McChrystal – commandant en chef des troupes alliées en Afghanistan – et par le vice-président Joseph Biden.

Le général avait réclamé l'envoi de 40 000 soldats supplémentaires en Afghanistan pour combattre les talibans et empêcher Al-Qaeda de reprendre pied dans le pays. Selon le *Times*, il disposera d'au moins quatre nouvelles brigades de combat, soit environ 18 000 soldats supplémentaires.

Deux de ces brigades devraient être déployées dans le sud du pays, dont une à Kandahar. Une troisième serait envoyée dans l'est et une quatrième serait utilisée partout dans le pays, selon les besoins.

Le vice-président Biden, de son côté, s'était opposé à un renforcement massif des effectifs américains en Afghanistan. Il proposait plutôt de restreindre la mission des forces américaines en concentrant les attaques sur Al-Qaeda et les talibans le long de la frontière pakistanaise.

La solution hybride choisie par le président Obama a été décrite ainsi par un responsable gouvernemental cité par le *New York Times*: « McChrystal pour la ville, Biden pour la campagne ». Il s'agit d'une reconnaissance implicite que les États-Unis ne peuvent venir à bout de l'insurrection dans l'ensemble de l'Afghanistan.

« À la place, l'objectif serait d'empêcher Al-Qaeda de revenir en force, tout en maîtrisant et en affaiblissant les talibans suffisamment longtemps afin de bâtir des forces de sécurité afghanes qui pourraient à terme reprendre la mission », a résumé le *Times*.

Spécialiste des questions militaires à l'Université McGill, Desmond Morton réagit avec « un peu de scepticisme » à la nouvelle stratégie américaine. Il craint que les renforts militaires envisagés ne soient pas suffisants pour accomplir la mission qui leur sera confiée, tout particulièrement dans la province de Kandahar, où le Canada compte environ 2000 militaires.

« On donne au général McChrystal une excuse pour perdre le combat », a-t-il déclaré lors d'un entretien téléphonique en faisant allusion au refus du président d'envoyer 40 000 soldats supplémentaires en Afghanistan. « Le message que l'administration Obama envoie aux soldats sur le terrain, c'est qu'elle n'est pas tellement sérieuse. »

Le chef de la Maison-Blanche devrait finaliser le réexamen de sa stratégie afghane demain à l'occasion d'une rencontre avec les chefs d'état-major interarmées. Il pourrait faire l'annonce officielle de sa nouvelle approche avant sa tournée en Asie le mois prochain. Il quittera Washington le 11 novembre pour une tournée qui le conduira à Singapour, en Chine, en Corée du Sud et au Japon.

LES TALIBANS ATTAQUENT L'ONU À KABOUL



PHOTO ALTAF QADRI, AP

Au moins huit personnes, dont au moins cinq employés étrangers de l'ONU et deux policiers, ont été tuées hier à Kaboul dans une attaque revendiquée par les talibans comme la « première étape » d'une campagne pour déstabiliser le scrutin présidentiel du 7 novembre. Le président afghan Hamid Karzaï a ordonné la mise en place immédiate d'une « sécurité renforcée » pour les organisations internationales à Kaboul après cette attaque « inhumaine », la plus meurtrière ayant visé les Nations unies en Afghanistan depuis la chute du régime taliban en 2001. Le chef de l'ONU en Afghanistan, Kai Eide, a promis que ce nouveau coup de force des talibans ne dissuaderait pas les Nations unies de poursuivre leur mission dans ce pays. Parallèlement, au Pakistan, une voiture piégée a explosé sur un marché bondé de Peshawar, provoquant la mort de 92 personnes. L'attentat s'est produit quelques heures après l'arrivée à Islamabad de la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, venue « renforcer » les relations avec un Pakistan en pleine tourmente. — AFP

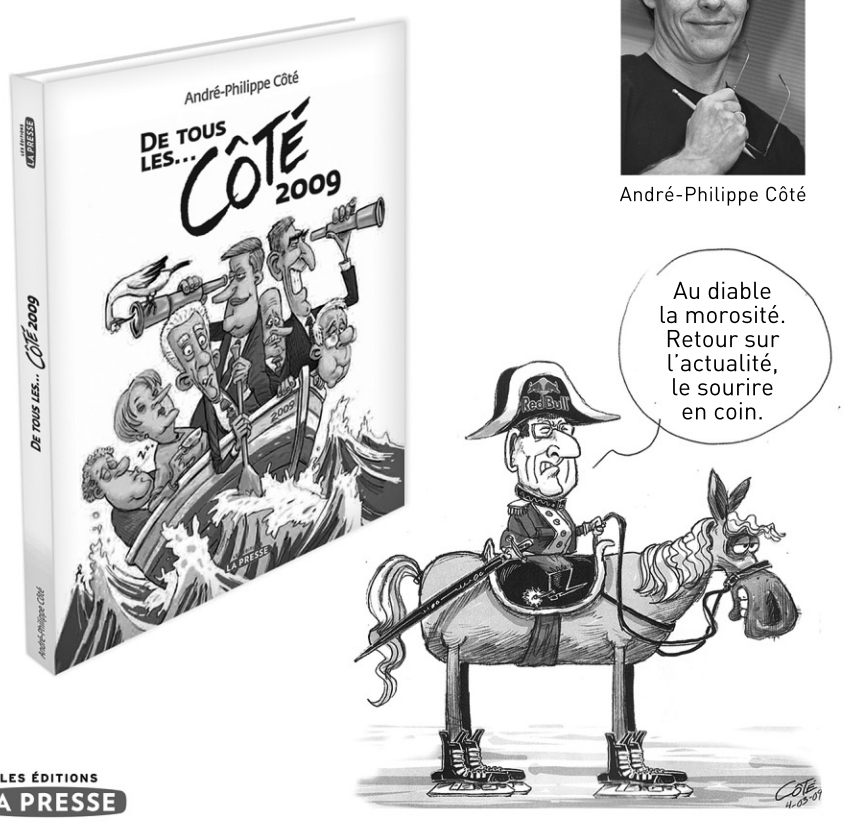
680 MILLIARDS : BUDGET RÉDUIT POUR LA DÉFENSE

Le président américain Barack Obama a approuvé hier un budget militaire pour 2010 doté de 680 milliards de dollars, affirmant que sa volonté de mettre fin aux gaspillages du ministère de la Défense montrait qu'une autre politique était possible à Washington. « J'ai toujours rejeté l'idée selon laquelle nous devrions forcément gaspiller les milliards de dollars du contribuable américain pour assurer la sécurité de notre pays», a dit Barack Obama, avant de promulguer la loi de programmation budgétaire du ministère de la Défense lors d'une cérémonie à la Maison-Blanche. Le texte contient en outre une augmentation de la paie des militaires de 3,4%. Il comprend également 6,7 milliards de dollars pour le financement de véhicules résistant aux mines. En outre, 7,5 milliards sont prévus pour entraîner et équiper l'armée et la police afghane. — AFP

L'ANNÉE ANDRÉ-PHILIPPE CÔTÉ.
UNE GRANDE ANNÉE.
RIEZ VOUS-MÊMES!



André-Philippe Côté



LES ÉDITIONS LA PRESSE

En vente en librairie ou sur **librairie.cyberpresse.ca**

2015560A

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais › Président du conseil d'administration
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE
Richard Bergeron (Projet Montréal), Louise Harel (Vision Montréal) et Gérald Tremblay (Union Montréal)

Leader recherché



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

À Montréal, la campagne électorale qui s'achève fut l'une des plus déprimantes et des plus révélatrices de l'histoire récente. Déprimante parce qu'aucun parti, aucun chef n'a donné l'impression de pouvoir fournir à Montréal le leadership dont elle a désespérément besoin. Révélatrice en ce qu'elle a dévoilé les dessous d'une gestion municipale à la dérive où, selon le maire sortant lui-même, circulent les « enveloppes brunes », où les décideurs et les entrepreneurs entretiennent des relations malsaines et coûteuses.

Devant les faiblesses manifestes de chaque candidat à la mairie, La Presse n'est pas en mesure d'appuyer l'un ou l'autre d'entre eux. Les Montréalais choisiront en leur âme et conscience.

Cela étant, le citoyen est aux prises avec un choix extrêmement difficile. Lors des élections municipales de 2001 et de 2005, *La Presse* a accordé son appui à Gérald Tremblay. Depuis, le maire s'est dévoué à sa ville. Il a à son crédit un certain nombre de réussites. Malheureusement, le leadership du maire s'est trop souvent montré hésitant. M. Tremblay n'a d'ailleurs pas pu imposer son autorité à sa propre administration. C'est dans ce climat de faiblesse et/ou de naïveté que se sont produits de terribles dérapages éthiques et financiers.

Le maire a longtemps nié l'existence des problèmes que soulevaient les médias et l'opposition. Aujourd'hui, il dit avoir été au courant et prétend être intervenu pour mettre un terme aux abus. Ce virage à 180 degrés achève de miner la crédibilité de M. Tremblay dans ce dossier. On ne peut qu'entretenir de forts doutes sur sa capacité de faire le ménage. Gérald Tremblay n'est tout simplement plus en mesure d'insuffler à la métropole québécoise l'énergie dont elle aura besoin pour se relever.

Louise Harel aurait dû représenter la solution de rechange naturelle, en raison de sa grande expérience. Toutefois, depuis son arrivée en politique municipale, l'ancienne ministre n'a pas su offrir une vision claire pour l'avenir de la métropole. Certes, en matière de gouvernance, elle voit juste: certains services doivent être ramenés à la ville centre. Pour le reste, ses orientations restent vagues.

Surtout, l'aptitude de Mme Harel à manier le balai est devenue beaucoup plus incertaine à la suite des révélations faites au sujet du comportement de Benoit Labonté, son bras droit jusqu'à il y a quelques jours. En choisissant de se rallier à Vision Montréal, Louise Harel savait que ce parti avait une tradition trouble en matière de financement. On l'a mise en garde contre les agissements de M. Labonté. La candidate a choisi de fermer les yeux. Une telle compromission augure mal pour une administration dont l'intégrité est censée être la marque de commerce.

Est-il nécessaire que le maire de Montréal parle anglais? Non... mais presque. Pas en raison de la présence d'une minorité anglophone qui joue un rôle crucial dans la vie montréalaise – la grande majorité des Anglo-Montréalais parlent français – mais parce que les grandes villes d'Amérique du Nord doivent aujourd'hui faire alliance pour prendre leur place dans la gestion des grands dossiers de l'heure. Un maire qui a recours à un interprète chaque fois qu'il s'adresse à son homologue de Toronto, de Vancouver ou de New York ne peut jouer le rôle de premier plan qui devrait être celui du maire de Montréal. Montréal a besoin d'un maire visionnaire, énergique et unificateur. À nos yeux, Louise Harel ne satisfait pas aux exigences du poste.

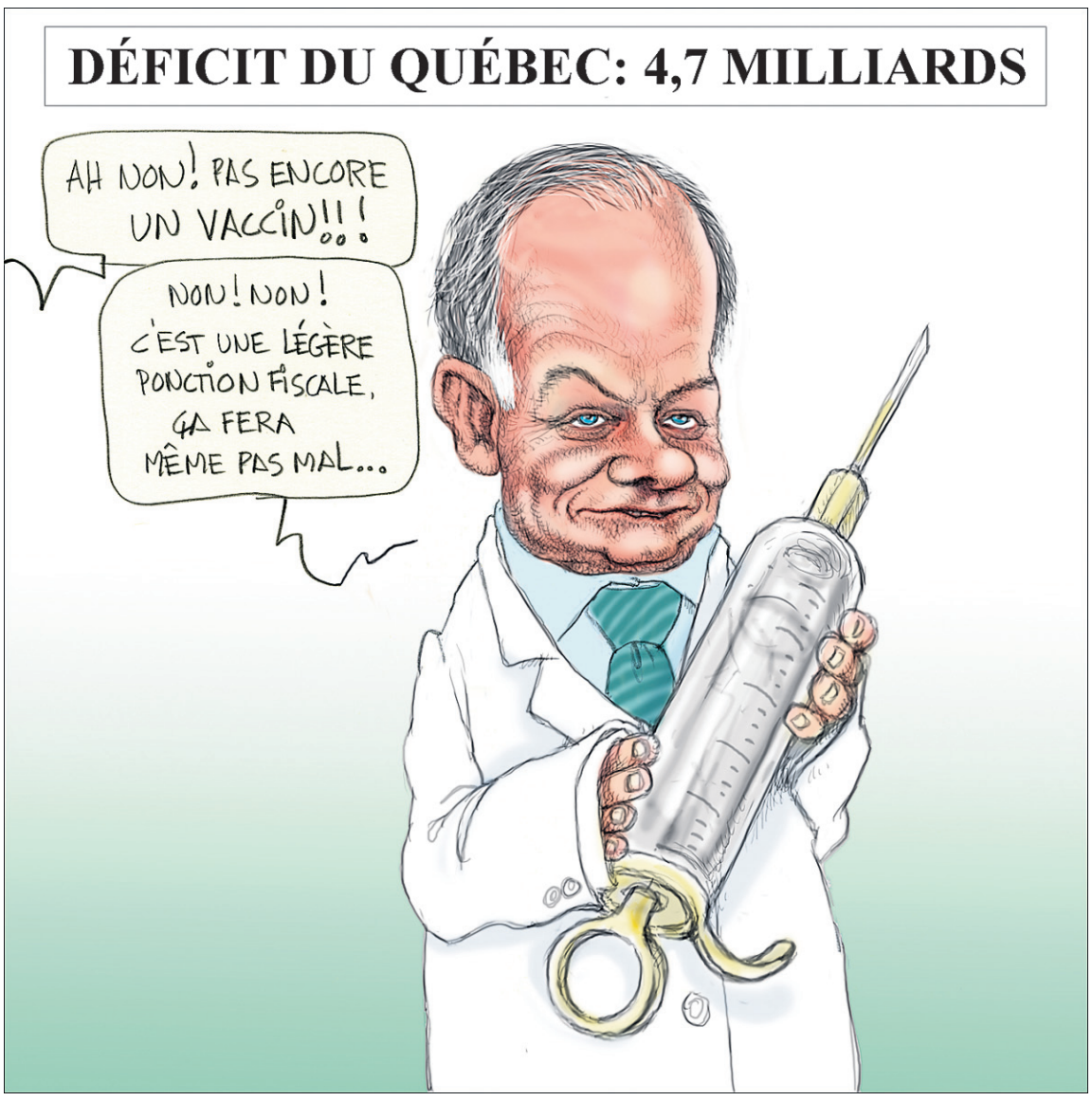
Richard Bergeron est un urbaniste débordant d'idées, certaines excellentes, d'autres farfelues. Sa vision audacieuse de l'avenir de Montréal a sa place au conseil municipal. Cependant, certains volets de la personnalité de M. Bergeron sont trop inquiétants pour qu'on lui confie la mairie. Voulons-nous d'un maire convaincu que les attentats du 11 septembre 2001 sont « un acte de banditisme d'État aux proportions titanesques »? Voulons-nous à la tête de la Ville un homme qui, de son propre aveu, a « des théories sur tout »?

■■■

Devant les faiblesses manifestes de chaque candidat à la mairie, *La Presse* n'est pas en mesure d'appuyer l'un ou l'autre d'entre eux. Les Montréalais choisiront en leur âme et conscience. Quel que soit leur choix, il faudra un conseil municipal fort, apte à garder sous haute surveillance la prochaine administration, capable aussi de générer des idées nouvelles.

Parmi les nombreux candidats aux postes de conseillers municipaux, nous soulignons la candidature de quelques-uns, dont la présence au conseil serait à notre avis très utile au cours des prochaines années. D'Union Montréal: Alan DeSousa, Michel Labrecque, André Lavallée. De Vision Montréal: Élaine Ayotte, Harry Delva, Pierre Lampron, Réal Ménard. De Projet Montréal: Étienne Coutu, Carole Dupuis, Josée Duplessis.

À l'issue de cette campagne électorale, une chose saute aux yeux: Montréal a désespérément besoin d'une relève en politique municipale. Grande ville ouverte sur le continent et sur le monde, métropole d'une nation originale, Montréal ne devrait pas avoir à se contenter de politiciens à la retraite rêvant d'un dernier tour de piste. Souhaitons voir émerger bientôt le leadership qu'attendent les Montréalais. Entre temps, en votant en grand nombre, les électeurs peuvent au moins faire savoir aux élus qu'ils ne sont pas indifférents, qu'ils veillent au grain.



DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

OPINION

Un devoir des entreprises

Les sociétés doivent faire pression sur le gouvernement Harper pour qu'il lutte contre les changements climatiques

PIERRE MARC TREMBLAY



L'auteur est président des restaurants Commensal.

Le Sommet mondial sur les changements climatiques qui se tiendra en décembre à Copenhague est loin de faire l'unanimité au pays. Le Canada, qui fait partie des 10 plus grands pollueurs de la planète, s'y présentera sans position véritable et sans détermination.

D'ailleurs, dans les rencontres internationales sur l'environnement, le Canada est désormais perçu comme un empêcheur de tourner en rond. Le gouvernement Harper sera-t-il l'artisan d'un autre échec à la lutte contre le réchauffement climatique?

Heureusement, le Québec semble davantage sensibilisé à la question. Mais est-ce suffisant pour être entendu dans tout le Canada? Est-ce suffisant pour influencer la rédaction d'un accord international ambitieux à Copenhague? Nous devons faire pression sur le gouvernement canadien pour qu'il développe une position viable face aux changements climatiques. C'est notre meilleur moyen d'agir. On ne peut rester insensible aux impacts catastrophiques des changements climatiques chez les populations les plus pauvres de la planète. Et on ne peut oublier que notre tour viendra, plus tôt que tard, si nous n'agissons pas maintenant.

Les consommateurs ont désormais le pouvoir de faire avancer les choses en appuyant les entreprises socialement responsables.

J'étais présent lorsque l'ancien secrétaire général de la l'ONU, Kofi Annan, a lancé le mouvement mondial Time for Climate Justice. Il a beaucoup insisté sur l'importance des gestes individuels et il a lancé un appel vibrant aux entreprises à se joindre au mouvement pour sensibiliser les États les plus riches à l'impact des changements climatiques.

J'ai été profondément touché par son message et j'ai tenu à m'engager comme personne et comme entrepreneur. J'ai donc décidé de m'investir et de prendre le relais du mouvement pour la justice climatique au Québec, notamment avec l'appui d'Équiterre.

J'invite toutes les entreprises et tous les Québécois préoccupés par le présent et l'avenir de notre planète à faire entendre leur voix en participant à la pétition vidéo sur le commensal.com. Constituée d'une succession de miniclips d'une seconde montrant chaque participant simuler le tic des aiguilles d'une horloge, cette pétition vise à démontrer que les changements climatiques ont un visage humain et que le temps presse.

Cette horloge humaine québécoise sera envoyée au premier ministre Stephen Harper, avant son départ pour la capitale danoise, pour lui signifier que le Canada doit s'engager activement dans la lutte aux changements climatiques. De plus, l'horloge québécoise sera ajoutée à l'horloge mondiale et remise aux leaders internationaux lors du Sommet de Copenhague.

Pourquoi une entreprise privée s'investit-elle dans une démarche semblable? Un coup de marketing? Un nouveau truc? Non. Parce que ça fait partie de ses valeurs, des valeurs de ses employés et de ses clients. Parce que c'est un devoir pour les entreprises d'aider la société dans laquelle elles évoluent. Les entreprises et leurs dirigeants ne peuvent se désolidariser de celles et ceux qui les entourent.

Mais quand c'est le cas, ce sont les consommateurs qui ont désormais le pouvoir de faire avancer les choses. En effet, en choisissant d'appuyer les entreprises solidaires et socialement responsables, ils exercent une pression sur les autres entreprises pour qu'elles posent aussi des gestes concrets.

Si une entreprise obtient du succès auprès de ses clients et fait de meilleures affaires en agissant de façon responsable, il y a fort à parier que ses concurrents emboîteront le pas. Plus que jamais, le monde a besoin de cet effet d'entraînement. Le jour où toutes les entreprises utiliseront une part importante de leur budget marketing pour des initiatives sociales et environnementales, comme le suggère Kofi Annan, la planète et les gens qui l'habitent se porteront beaucoup mieux.

Le Québec, en s'inscrivant dans ce mouvement, peut servir d'exemple aux autres régions du monde et affirmer son leadership dans la lutte aux changements climatiques. À compter de maintenant, chacune et chacun de nous dispose d'une seconde pour dire aux leaders de la planète qu'il est urgent d'agir. Une seconde pour faire la différence.

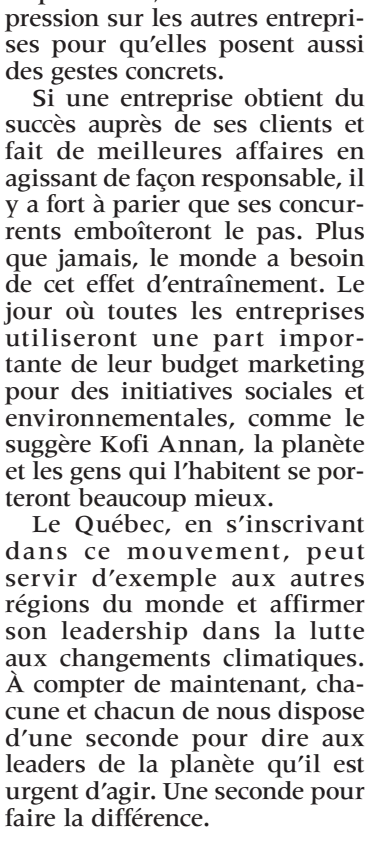


PHOTO D. BOILY, ARCHIVES LA PRESSE
Le gouvernement Harper sera-t-il l'artisan d'un autre échec à la lutte contre le réchauffement climatique?

LE BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito

Abuser de ses privilèges
par André Pratte

SYLVIE ROY, DE L'ADQ ›



EXCLUSIF À CYBERPRESSE

Adoption: préserver le lien avec les parents d'origine
cyberpresse.ca/adoption

À BIEN Y PENSER

A-t-on pensé à offrir la vaccination contre la grippe A (H1N1) dans les bureaux de scrutin dimanche? Ainsi, on aurait peut-être un meilleur taux de participation dans les deux cas!
— Marie Dulude, Gatineau

FORUM

Le 3e luron



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

C'est Richard Bergeron qui tire profit, ces jours-ci, de la grande coulée de boue qui a submergé la course à la mairie. M. Bergeron a un grand mérite: comme il n'a jamais rien géré d'important et est un néophyte en politique, il est pur et blanc comme l'enfant qui vient de naître. Sa grande force est de n'être ni Gérald Tremblay ni Louise Harel.

L'une de mes connaissances a l'intention de voter pour lui. Pourquoi? «L'administration Tremblay est trop corrompue.» Mais alors, pourquoi pas Louise Harel? «Je ne veux pas voir une souverainiste de gauche à la mairie de Montréal!» Ah bon? Cet électeur ignore-t-il donc que M. Bergeron, sur n'importe quelle question, est plus extrémiste de Mme Harel?

Les politiciens professionnels, même un peu cyniques, sont moins dangereux que les illuminés.

C'est l'autre grand atout de Richard Bergeron: on ne le connaît pas.

Même s'il s'est entouré d'une petite partie de la gogauche anglophone, M. Bergeron est souverainiste. En soi, cela n'a rien d'un défaut (Pierre Bourque et Jean Doré l'étaient, sans que cela pose problème). Mais comme M. Bergeron est un émotif qui a tendance à aller aux extrêmes dans tous ses choix, on peut, avec lui, s'attendre à n'importe quoi. Mme Harel, qui a passé 40 ans dans un parti de gouvernement, est plus prévisible. Et elle est certainement moins «à gauche», en tout cas moins marginale, que M. Bergeron!

La nausée suscitée par les allégations de corruption qui touchent à la fois Vision Montréal et l'administration Tremblay peut être mauvaise conseillère. L'intégrité n'est pas la seule chose à considérer quand il s'agit de la gouvernance d'une grande ville. La compétence, le jugement, une certaine modération et l'aptitude aux compromis sont des qualités tout aussi nécessaires. Les politiciens professionnels, même un peu cyniques, sont moins dangereux que les illuminés. Gare à ceux qui, voulant faire l'ange, font la bête...

Exemple: le parti de M. Bergeron téléphone à chaque personne ayant souscrit plus de 250$ pour l'avertir solennellement qu'il n'y aura pas de retour d'ascenseur! Ici, on dépasse l'idéalisme pour tomber dans l'infantilisme.

Exemple: M. Bergeron veut réduire la circulation automobile. Très bien. Mais il nourrit, de son propre aveu, une haine viscérale, personnelle, envers les automobilistes. Cela n'est pas normal.

Exemple: M. Bergeron est un marathonien. Très bien. Mais là aussi il va à l'extrême: il fume pour diminuer sa capacité pulmonaire, car autrement il risquerait de se blesser en courant trop vite...

Exemple: M. Bergeron a été congédié par l'Agence métropolitaine de transport. Il en appelle d'une décision de la Commission des relations de travail. Ces griefs ont pris la dimension obsessionnelle d'une croisade. Inquiétant, ça aussi. Comme l'est le fait qu'il ne comprend pas la notion de conflit d'intérêts, lui qui voulait concilier le militantisme politique avec un poste d'analyste tenu à la neutralité.

Il rêve de belles choses pour Montréal (comment les financer, c'est moins clair!). Mais dans un poste aussi important que la mairie de Montréal, la personnalité compte encore plus que le programme. Or, que penser d'un homme qui s'entête à croire que les attentats du 11 septembre pourraient tenir à un diabolique complot des «mafias» entourant Bush? Il faut être un illuminé, ou manquer sérieusement de jugement, pour voir des conspirations partout.

M. Bergeron a un dernier atout: l'appui du juge Gomery. Cet appui n'est pas si étonnant, quand on pense à l'angélisme, doublé d'une méfiance quasi caractérielle envers les politiciens, qui imprégnait le rapport Gomery – un rapport qu'aucun gouvernement ne pourrait appliquer à la lettre sous peine de rendre le pays ingérable.

La tentation autoritaire

À défaut de le convaincre, l'intelligentsia du multiculturalisme veut censurer le peuple, le temps d'en fabriquer un nouveau

MATHIEU BOCK-CÔTÉ



L'auteur est candidat au doctorat en sociologie à l'UQAM.

Dans un article proposant une mise à jour du débat sur le multiculturalisme, *La Presse* (27 octobre) nous apprend que les Québécois demeurent très majoritairement opposés aux accommodements raisonnables. Cet article aligne aussi une série de déclarations de représentants d'une certaine intelligentsia multiculturaliste manifestant leur exaspération devant une telle réalité. Pour une fois, la langue de bois cède sa place à une franchise qui permet d'apercevoir le caractère radical d'une idéologie en mauvais terme avec la démocratie libérale.

Dès les premières lignes de l'article, la table est mise: «Même s'ils admettent n'être que rarement ou même jamais exposés dans la vraie vie à un réel accommodement raisonnable basé sur la religion, 68% des Québécois estiment qu'il y en a trop.» On connait la thèse: la critique du multiculturalisme reposerait d'abord sur l'ignorance et aurait plus à voir avec un délire fantasmatique qu'avec un constat de l'échec de l'intégration à la société d'accueil. Exiger des immigrés qu'ils prennent le pli identitaire de la majorité serait symptomatique d'une vision anachronique de l'intégration.

Le constat est néanmoins incontournable, on se trouve devant une opposition «de principe» au multiculturalisme, comme le reconnaît Marie McAndrew, qui n'y voit pourtant pas une raison d'en finir avec son application. «Heureusement que les droits sont protégés par les chartes et qu'ils ne sont pas soumis à la volonté de la majorité.» Il s'agit d'une inversion de la démocratie qui repose non plus sur l'expression de la souveraineté populaire, mais sur sa neutralisation. Malgré l'opposition démocratique au multiculturalisme, ce dernier, sacralisé, prend désormais l'allure d'une nouvelle religion d'État et d'un nouveau régime politique qui assimile sa contestation à une manifestation d'intolérance.



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE.

Exiger des immigrés qu'ils prennent le pli identitaire de la majorité serait symptomatique d'une vision anachronique de l'intégration.

On le devine, l'intelligentsia multiculturaliste est encore traumatisée par la crise des accommodements raisonnables. Le nouveau cours Éthique et culture religieuse, de l'aveu même de ses théoriciens, s'inscrit dans cette perspective, et devrait convaincre les Québécois des vertus du pluralisme identitaire. Pour ses défenseurs, si ce cours avait été appliqué auparavant, il n'y aurait jamais eu de crise des accommodements raisonnables, car la conscience collective aurait correctement intériorisé les vertus de la «diversité».

Il faut donc fabriquer un nouveau peuple, en misant sur les mouvements migratoires pour transformer les Québécois francophones en une communauté parmi d'autres dans une société mosaïque, comme le souhaite Daniel Weinstock. «Quand Montréal comptera un aussi haut pourcentage d'immigrants que Toronto, ces questions ne se poseront plus avec autant d'acuité.»

Le multiculturalisme prend désormais l'allure d'une nouvelle religion d'État et d'un nouveau régime politique qui assimile sa contestation à une manifestation d'intolérance.

Une fois accomplie, cette transformation identitaire cessera de contraster à son désavantage l'identité québécoise par rapport à l'identité canadienne, car la première exprimerait encore un héritage historique particulier alors que la seconde aurait été intégralement reprogrammée dans la valorisation de la diversité. «Manifestement, la préoccupation identitaire des Québécois est plus forte que dans le reste du Canada. Le Canadien anglais, c'est déjà un 'post-ethnique', une personne qui peut aussi bien être de souche écossaise que polonaise ou sud-américaine. Les Québécois, eux, ont toujours cette idée qu'ils ont un 'nous' à protéger.» Tant que les Québécois se considéreront comme porteurs d'un héritage historique distinctif et qu'ils demanderont aux immigrés de se l'approprier pour s'intégrer pleinement à la collectivité, il faut en comprendre qu'ils seront en retard sur le plan de l'évolution identitaire. L'identité nationale est ainsi reléguée à la préhistoire de la modernité.

On doit tirer de cette vision des choses deux grandes conclusions. D'abord, l'intelligentsia pluraliste est de plus en plus isolée dans sa promotion du multiculturalisme et fait le choix de radicaliser son application. À défaut de convaincre le peuple, elle veut le censurer le temps d'en fabriquer un nouveau. Son dérapage idéologique est porteur d'une tentation autoritaire.

Ensuite, elle n'hésitera pas à diaboliser l'immense majorité qui s'entête à définir la société à partir de son héritage fondateur. Le multiculturalisme n'entre plus seulement en contradiction avec l'identité nationale. Il est désormais clairement contradictoire avec la démocratie libérale.

FORUM@LAPRESSE.CA

Tentative d'intimidation

Ce que Jean Charest et les députés libéraux ont fait en déposant une motion pour faire taire la députée adéquiste **Sylvie Roy** est tout simplement honteux. Ce genre de tentative d'intimidation laisse croire qu'ils ont quelque chose à cacher. Sinon, pourquoi cherchent-ils à museler des membres de l'Assemblée nationale? Il s'agit aussi d'une réplique complètement démesurée contre une députée de l'opposition qui n'essaie que de faire son travail, c'est-à-dire poser des questions au gouvernement. D'ailleurs, c'est Jean Charest lui-même qui avait donné les noms des trois ministres visés par la question de Sylvie Roy! Plutôt que d'intimider les autres, ne serait-ce pas plutôt à lui de se taire?

Steve Boucher, Lévis

La théorie du complot

Alors que la grippe A(H1N1) commence à faire des victimes parmi les personnes jeunes et en santé, je constate que la majorité des gens de mon entourage préfère croire aux fumistes qui colportent l'idée d'un complot mondial des compagnies pharmaceutiques plutôt que d'écouter les représentants de la santé publique. Bien que l'on dise notre société éduquée et «avancée», il est consternant de voir que les tenants de la théorie du complot – que ce soit celle des «big pharma» ou celle du 11 septembre 2001 – continuent de retenir l'attention du public. «Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose...», cette vieille maxime demeure toujours d'actualité...

Dominique Valiquette, Laval

Campagne de peur



Convaincre par la peur. Vous ne m'aurez pas par la peur. Lorsque je vous vois, vous les décideurs, brandir à la presse votre bras devant cette piqûre comme si vous alliez au front, à la guerre, quelle bravoure. Mais sachez que j'ai encore un cerveau pour penser, analyser et prendre des décisions réfléchies pour le bien-être de mes enfants, de mon entourage et pour mes semblables. Je vous prie de me donner l'heure juste, les pour et les contre, les statistiques, les composantes des adjuvants, la possibilité de mutation du virus, le rapport qualité-prix! Nos conversations à la maison et au bureau tournent autour de notre décision de choisir: soit mourir d'une grippe ou d'être handicapé à la suite d'un vaccin. Vous pourriez mettre fin à toutes ces histoires abracadabrantes qui circulent et nous donner les vrais outils qui vont nous permettre de prendre la meilleure décision.

Louise Brais, Varennes

Oxfam, un partenaire

Je voudrais corriger une impression que la chronique de Lysiane Gagnon publiée le 17 octobre pourrait laisser. Oxfam-Québec ne finance pas la fondation One Drop, nous travaillons en partenariat avec elle. Notre collaboration avec le Cirque du Soleil d'abord, puis par la suite avec One Drop, date de plus de 15 ans. Elle a permis, dans le premier cas, d'appuyer des milliers de jeunes en difficulté et laissés pour compte, dans différents pays d'Afrique et d'Amérique latine. Les initiatives, menées conjointement avec la fondation One Drop, ont permis de conjuguer, de façon novatrice, des ressources financières et humaines afin de réaliser des projets à fort impact en matière d'accès à l'eau, de sécurité alimentaire et d'engagement communautaire, par exemple au Nicaragua et au Honduras. Cette façon de travailler augmente l'efficacité et l'efficience de nos interventions respectives et contribue significativement à réduire la pauvreté au sein des populations ciblées.

Pierre Véronneau, directeur général d'Oxfam-Québec

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

CONSULTATION DE DÉCORATION À DOMICILE



514 331.5260
ext. 231

GRATUITE ET SANS OBLIGATION !

ÉPARGNEZ JUSQU'À 40%

Sur tous les habillages de fenêtres !

Stores • Toiles • Draperies sur mesure • Valances • Couvre-lits • Recouvrement • Quincaillerie



OFFRE PRIME !

GRATUIT
Une carte-cadeau Linen Chest
avec achat minimum de 500 $ d'habillages de fenêtres*

d'une valeur de **100 $**

Ne peut être combiné avec aucune autre promotion. Non applicable sur les achats antérieurs.

*1 par client ou par maison. Ce coupon doit être présenté au moment de l'achat. La carte-cadeau sera donnée après le paiement complet de la facture et doit être utilisée pour des achats subséquents. Offre valide jusqu'au 29 novembre 2009.

POURQUOI LE SERVICE À DOMICILE?

ÉPARGNEZ TEMPS, ARGENT ET INQUIÉTUDE!

- Permettez à Linen Chest de vous présenter sa salle de montre à domicile afin de vous aider à trouver la solution parfaite basée sur vos besoins particuliers.
- Nos décorateurs chevronnés de notre Service à domicile vous assisteront dans la création de la pièce de vos rêves, et ce, gratuitement.
- Mesures et installation professionnelles, vous n'avez pas à vous préoccuper de prendre les mesures et ainsi éviter de peut-être faire de mauvais calculs.
- Tous nos prix sont appuyés par notre politique des plus bas prix garantis pour toute l'année.
- Linen Chest s'est mérité pour la 20e année consécutive le prix Or du Choix du Consommateur dans la catégorie Parures de fenêtres.

POLITIQUE DE PRIX 1 AN GARANTI

Le choix des consommateurs 2009

LINEN CHEST

parce que l'on est bien chez soi !

14 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR ! VISITEZ WWW.LINENCHEST.COM

Ne peut être combiné avec aucune autre promotion. Non applicable sur les achats antérieurs. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. L'offre se termine le 29 novembre 2009.

T9849998A